

Université de Montréal

Pratiques parentales et comportements délinquants auprès d'adolescents haïtiens et québécois vivant à Montréal

par
Marjory Clermont

Département de psychologie
Faculté des arts et des sciences

Thèse présentée à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
docteur en psychologie – recherche intervention
option clinique

Février, 2005

©Marjory Clermont, 2005



BF

22

U54

2005

V.022

~~55~~
56

Direction des bibliothèques

AVIS

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal

Faculté des études supérieures

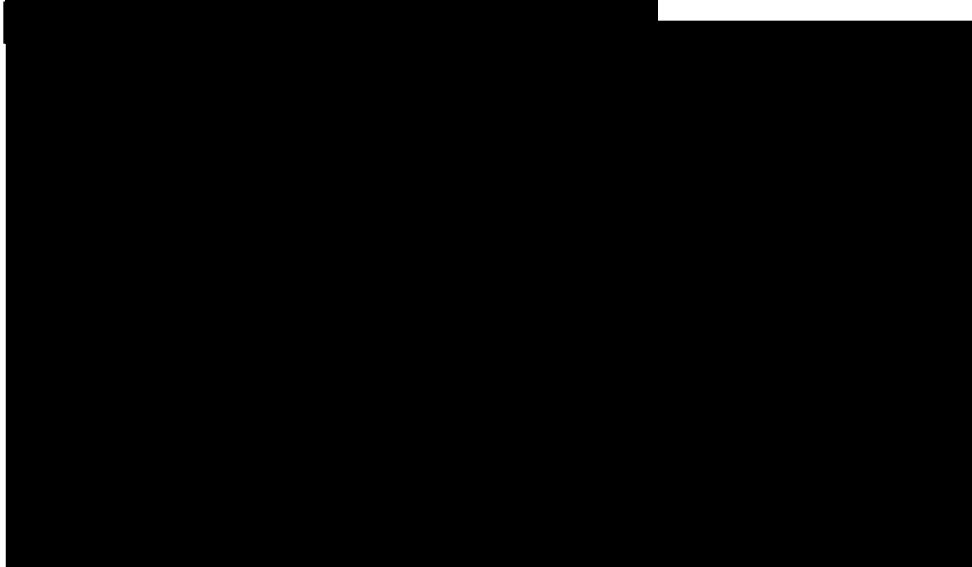
Cette thèse intitulée

Pratiques parentales et comportements délinquants d'adolescents
haïtiens et québécois vivant à Montréal

présentée par

Marjory Clermont

a été évaluée par un jury composé des personnes suivantes



RÉSUMÉ

Cette recherche a été réalisée auprès d'un échantillon de 312 adolescents, 193 québécois et 119 Haïtiens. Cet échantillon est composé de 166 filles et de 146 garçons âgés en moyenne de 15 ans 2 mois. Les sujets ont été recrutés principalement dans deux écoles du quartier de Saint Michel situé à Montréal. L'objectif de cette thèse est d'examiner les prédicteurs de la délinquance au niveau des pratiques parentales auprès d'adolescents haïtiens et québécois. Les données sont recueillies à partir d'un questionnaire évaluant les pratiques parentales selon la perception des adolescents ainsi que les comportements délinquants auto rapportés. Les hypothèses et questions de recherche sont élaborées à partir de la littérature sur les comportements délinquants selon une approche interculturelle. Elles tiennent compte à chaque fois des variables indépendantes ethnie, âge, sexe, structure familiale. Le niveau de scolarité et le statut socio économique ont été contrôlés statistiquement comme covariables afin de prévenir leurs effets sur la variable dépendante. La fréquence des comportements délinquants ne diffère pas auprès des Haïtiens et des Québécois, toutefois les Haïtiens commettent plus souvent les vols mineurs, alors que les Québécois consomment plus de drogues douces. Les pratiques parentales diffèrent selon les ethnies : les parents québécois sont perçus comme plus tolérants et plus permissifs, alors que les parents haïtiens sont perçus comme plus contrôlants et coercitifs. Des différences émergent également au niveau de l'âge, du genre et de la structure familiale des adolescents. La valeur prédictive des pratiques parentales sur la délinquance varie selon l'ethnie. Globalement, le style de sanction coercitif a un effet prédictif sur la délinquance pour les mères haïtiennes, alors que chez les québécoises ce sont plutôt le rejet et la tolérance qui ont un effet prédictif sur la délinquance. Il ressort qu'aucune des pratiques paternelles ne prédit les comportements délinquants chez les adolescents haïtiens, alors que la tolérance des pères se révèle un prédicteur de délinquance auprès des adolescents québécois.

Mots clefs : Adolescence, Pratiques parentales, comportements délinquants

ABSTRACT

The thesis aims to demonstrate that a dialectical coordination between a scientific approach, objective and formal of phenomena, and a symbolic mythical approach of nature is possible if certain mind-sets are considered, essentially epistemological, that govern interactions between the two. As the title indicates, in order to exemplify such a coordination, we will refer to the works of the philosopher and theologian from Strasbourg, Gérard Siegwalt, more specifically to the first volume of Part III of his *Dogmatique pour la catholicité évangélique*, published in 1996 and entitled: *Cosmologie théologique, sciences et philosophie de la nature*. We will set forth how the siegwaltian concept of ontological reason, which is a concept of reason open to its various levels and correlatively with the various dimensions of reality, ensures a mediation between the formal representations that are the rationale of the scientific *apprehension* of natural objects and the mythical and symbolical representations that constitute the basis of the religious *vision* of nature. We will demonstrate that mediation between the formal and the symbolical is done through the philosophical, in this case, a philosophy of nature that seeks to update the meaning of the symbolic mythical representations within a dialogue with natural sciences. Therefore, this philosophy constitutes a reprocessing of the data issued by natural sciences on the level of totalizing thought, not dualistic, but holistic or religious, that tries to link parts (*religare*), that is attentive to the principle of unity at the foundation of multiplicity as well as to the dimensions of mystery and of transcendence of reality.

Key words : Science and religion dialogue, dualism, objectivism, epistemology, holism, symbolical vision.

TABLES DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	III
ABSTRACT	IV
TABLES DES MATIÈRES	V
LISTE DES TABLEAUX	VIII
REMERCIEMENTS.....	XII
DÉDICACE	XIII
INTRODUCTION	14
CHAPITRE 1 : CONTEXTE THÉORIQUE.....	16
L'ADOLESCENCE ET SES ENJEUX.....	17
LES PRATIQUES PARENTALES	18
<i>Les liens affectifs.....</i>	<i>20</i>
<i>Le contrôle parental</i>	<i>21</i>
RÔLE DE LA CULTURE SUR LES PRATIQUES PARENTALES	24
CONCEPTION DE LA DÉLINQUANCE	29
LES THÉORIES EXPLICATIVES DE LA DÉLINQUANCE.....	32
LA DÉLINQUANCE SELON UNE APPROCHE ETHNIQUE	34
LA DÉLINQUANCE À L'ADOLESCENCE	37
<i>Délinquance persistante et délinquance transitoire.....</i>	<i>38</i>
<i>Rôle du sexe en regard des comportements délinquants.....</i>	<i>41</i>
<i>Rôle de la structure familiale</i>	<i>42</i>
HYPOTHÈSES ET QUESTION DE RECHERCHE	43
CHAPITRE 2 : MÉTHODOLOGIE	45
MÉTHODOLOGIE	46
<i>Échantillon.....</i>	<i>46</i>
<i>Procédures.....</i>	<i>48</i>
<i>Les pratiques parentales.....</i>	<i>49</i>
<i>La délinquance auto révélée.....</i>	<i>55</i>

<i>Déroulement de la recherche et Aspects déontologiques</i>	56
<i>Plan de recherche et d'expérimentation</i>	57
CHAPITRE 3: ANALYSE DES RÉSULTATS	58
RÉSULTATS	59
<i>Méthode d'analyse</i>	59
<i>Analyses descriptives</i>	61
<i>Analyses des sources de variations sur les pratiques parentales de la mère et du père</i> ..	67
<i>Pratiques parentales de la mère</i>	68
<i>Rôle de l'ethnie</i>	73
<i>Rôle du sexe</i>	74
<i>Rôle de l'âge</i>	75
<i>Pratiques parentales du père</i>	78
<i>Rôle de l'ethnie</i>	84
<i>Rôle de l'âge</i>	85
<i>Rôle de la structure familiale</i>	86
<i>Analyses de régression des pratiques parentales sur les comportements délinquants</i>	97
<i>Pratiques parentales maternelles et paternelles haïtiennes et québécoises en lien avec le facteur de délinquance « Vol majeur / violence / vandalisme »</i>	98
<i>Pratiques parentales maternelles et paternelles haïtiennes et québécoises en lien avec le facteur de délinquance « vol mineur »</i>	102
<i>Pratiques parentales maternelles et paternelles haïtiennes et québécoises en lien avec le facteur de délinquance « consommation de drogues douces »</i>	105
<i>Pratiques parentales maternelles et paternelles haïtiennes et québécoises en lien avec le facteur de délinquance « consommation de drogues dures »</i>	109
CHAPITRE 4 : DISCUSSION ET INTERPRÉTATION	115
ANALYSE DESCRIPTIVE DES COMPORTEMENTS DÉLINQUANTS	117
<i>Le vol mineur</i>	117

<i>La consommation de drogues douces</i>	119
<i>Rôle du sexe</i>	121
<i>Rôle de l'âge</i>	121
<i>Rôle de la structure familiale</i>	122
ANALYSE DESCRIPTIVE DES PRATIQUES PARENTALES	122
<i>Rôle du sexe</i>	126
<i>Rôle de l'âge</i>	126
<i>Rôle de la structure familiale</i>	127
ANALYSE DES LIENS ENTRE LES PRATIQUES PARENTALES ET LES COMPORTEMENTS DÉLINQUANTS	128
<i>Les similitudes</i>	128
<i>Les particularités</i>	129
CONCLUSION	134
<i>Apports et limites de l'étude</i>	135
<i>Propositions pour les études futures</i>	136
RÉFÉRENCES	138
ANNEXES	155

LISTE DES TABLEAUX

CHAPITRE 3

Tableau 1. Moyennes et écarts types des quatre facteurs de délinquance selon l'ethnie

Tableau 2. Moyennes et écarts-types des quatre facteurs de délinquance selon le sexe

Tableau 3. Moyennes et écarts-types des quatre facteurs de délinquance selon l'âge

Tableau 4. Moyennes et écarts-types des quatre facteurs de délinquance selon la structure familiale

Tableau 5. Analyses multivariées de covariance (MANCOVA) sur les quatre facteurs de délinquance

Tableau 6. Tests uni variés de la MANCOVA sur les quatre facteurs de délinquance.

Tableau 7. Moyennes et écarts-types des pratiques parentales de la mère pour la variable indépendante Ethnie

Tableau 8. Moyennes et écarts-types des pratiques parentales de la mère pour la variable indépendante Sexe

Tableau 9. Moyennes et écarts-types des pratiques parentales de la mère pour la variable indépendante Âge

Tableau 10. Analyses multi variées de covariance (MANCOVA) sur les douze pratiques parentales de la mère

Tableau 11. Tests univariés des pratiques parentales de la mère

Tableau 12. Moyennes et écarts-types des pratiques parentales du père pour la variable indépendante Ethnie

Tableau 13. Moyennes et écarts-types des pratiques parentales du père pour la variable indépendante Sexe

Tableau 14. Moyennes et écarts-types des pratiques parentales du père pour la variable indépendante Âge

Tableau 15. Moyennes et écarts-types des pratiques parentales du père pour la variable indépendante Structure familiale

Tableau 16. Analyses multi variées de covariance (MANCOVA) sur les douze pratiques parentales du père

Tableau 17. Tests uni variés de la MANCOVA sur les douze pratiques parentales du père

Tableau 18. Principales tendances des pratiques maternelles

Tableau 19. Principales tendances des pratiques paternelles

Tableau 20. Régression hiérarchique (SSE et scolarité des deux parents) et pas à pas (pratiques parentales de la mère) sur le Vol majeur/violence/vandalisme chez les Haïtiens

Tableau 21. Régression hiérarchique (SSE et scolarité des deux parents) et pas à pas (pratiques parentales de la mère) sur le Vol majeur/violence/vandalisme chez les Québécois

Tableau 22. Régression hiérarchique (SSE et scolarité des deux parents) et pas à pas (pratiques parentales du père) sur le Vol majeur/violence/vandalisme chez les Haïtiens

Tableau 23. Régression hiérarchique (SSE et scolarité des deux parents) et pas à pas (pratiques parentales du père) sur le Vol majeur/violence/vandalisme chez les Québécois

Tableau 24. Régression hiérarchique (SSE et scolarité des deux parents) et pas à pas (pratiques parentales de la mère) sur le Vol mineur chez les Haïtiens

Tableau 25. Régression hiérarchique (SSE et scolarité des deux parents) et pas à pas (pratiques parentales de la mère) sur le Vol mineur chez les Québécois

Tableau 26. Régression hiérarchique (SSE et scolarité des deux parents) et pas à pas (pratiques parentales du père) sur le Vol mineur chez les Haïtiens

Tableau 27. Régression hiérarchique (SSE et scolarité des deux parents) et pas à pas (pratiques parentales du père) sur le Vol mineur chez les Québécois

Tableau 28. Régression hiérarchique (SSE et scolarité des deux parents) et pas à pas (pratiques parentales de la mère) sur la consommation de drogues douces chez les Haïtiens

Tableau 29. Régression hiérarchique (SSE et scolarité des deux parents) et pas à pas (pratiques parentales de la mère) sur la consommation de drogues douces chez les Québécois

Tableau 30. Régression hiérarchique (SSE et scolarité des deux parents) et pas à pas (pratiques parentales du père) sur la consommation de drogues douces chez les Haïtiens

Tableau 31. Régression hiérarchique (SSE et scolarité des deux parents) et pas à pas (pratiques parentales du père) sur la consommation de drogues douces chez les Québécois

Tableau 32. Régression hiérarchique (SSE et scolarité des deux parents) et pas à pas (pratiques parentales de la mère) sur la consommation de drogues dures chez les Haïtiens

Tableau 33. Régression hiérarchique (SSE et scolarité des deux parents) et pas à pas (pratiques parentales de la mère) sur la consommation de drogues dures chez les Québécois.

Tableau 34. Régression hiérarchique (SSE et scolarité des deux parents) et pas à pas (pratiques parentales du père) sur la consommation de drogues dures chez les Haïtiens

Tableau 35. Régression hiérarchique (SSE et scolarité des deux parents) et pas à pas (pratiques parentales de la père) sur la consommation de drogues dures chez les Québécois

Tableau 36. Récapitulatif des pratiques parentales en lien avec les facteurs de délinquance.

REMERCIEMENTS

Cette thèse n'aurait pu voir le jour sans les nombreuses personnes et organismes qui m'ont soutenue et encouragée tout au long de cette démarche. Parmi elles, je tiens à souligner la contribution financière de la Fondation Yvonne et Olivier Poirier.

Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à mon directeur de thèse Michel Claes pour sa disponibilité, son soutien et son dévouement; à Dave Miranda pour son appui dans les procédures statistiques, à Paul-André Arsenault mon superviseur de stage qui a joué un rôle important dans ma formation de clinicienne.

Je tiens à remercier particulièrement ma famille, ma mère, mes sœurs et mon frère, mon conjoint et mes enfants qui ont toujours cru en moi et qui m'ont toujours soutenue moralement et financièrement tout au long de mes études. Sans le soutien de ma famille, je n'aurais pu compléter des études supérieures à l'université.

Je remercie aussi les adolescents des collèges Henry Bourassa et Saint-Exupéry d'avoir accepté à participer à cette recherche.

Je tiens également à souligner que plusieurs amis intimes de Québec m'ont soutenu tout au long de mes études universitaires, je suis convaincue que toutes les personnes à qui s'adressent ces remerciements se reconnaissent. Sachez que vous avez contribué à l'achèvement de cette thèse.

Enfin tous mes remerciements vont à tout ceux et à celles qui d'une manière ou d'une autre m'ont supportée dans cette démarche.

DÉDICACE

*Je dédie ce travail à tous les adolescents
haïtiens qui vivent au Québec.*

*...que ce travail de recherche puisse vous
amener à une meilleure compréhension de
vos difficultés au pays d'accueil.*

Introduction

Le phénomène des jeunes aux prises avec des problèmes d'adaptation psychosociale est une réalité complexe à cerner. Plusieurs tentatives théoriques ont été déployées au cours des dernières décennies afin de saisir les causes et l'origine des comportements délinquants des adolescents. Ces théories se sont respectivement adressées au rôle des facteurs sociaux, des facteurs familiaux et de la fréquentation des pairs pour expliquer la présence de comportements délinquants chez les adolescents. Plusieurs perspectives théoriques récentes ont tenté d'intégrer le rôle respectif de ces divers éléments dans l'émergence de la délinquance au cours du développement.

Le rôle des facteurs ethniques et culturels constitue un autre pôle d'intérêt dans les travaux s'intéressant aux problèmes d'adaptation psychosociale chez les adolescents. Dans cette perspective, les chercheurs étudient non seulement les interactions qui interviennent entre les multiples registres d'une même culture, mais ils s'intéressent également aux rapports existants entre les divers groupes culturels qui cohabitent au sein des sociétés occidentales contemporaines. Le terme culture évoque la reconnaissance de valeurs, de modes de vie et de représentations symboliques auxquels se réfèrent les êtres humains dans leurs relations avec autrui et dans leur appréhension du monde.

Les travaux portant sur le rôle des facteurs familiaux dans l'apparition de comportements délinquants chez les adolescents sont nombreux et certains d'entre eux ont donné lieu à des formulations théoriques élaborées. Peu de travaux ont toutefois examiné conjointement le rôle des facteurs familiaux sur la délinquance selon une perspective culturelle, comme se propose de faire la présente étude. La question du lien entre la délinquance et l'ethnie est chargée de débats et de préjugés qui ne trouvent pas beaucoup de validation dans les études empiriques. Les réflexions qui portent sur les pratiques des parents québécois et des parents haïtiens vivant au Québec laissent entrevoir des différences

marquées, particulièrement au niveau de l'exercice du contrôle: tolérance et permissivité dans le cas des Québécois, rigidité, contrainte, sinon coercition chez les parents haïtiens. Il a semblé nécessaire de vérifier la présence de telles différences et d'examiner les liens entre les pratiques parentales et la présence de comportements délinquants des adolescents. L'objectif principal de cette recherche consiste à examiner la valeur prédictive des pratiques parentales sur la présence de comportements délinquants auprès de deux groupes d'adolescents montréalais : des adolescents haïtiens nés au Québec et des adolescents québécois de souche. Pour ce faire, il s'agira d'abord de comparer les comportements délinquants auto rapportés par des adolescents des deux groupes culturels, haïtiens et québécois, pour ensuite examiner la perception des pratiques parentales auprès de ces deux groupes et dégager la présence éventuelle de différences. Ces objectifs seront poursuivis en utilisant un cadre conceptuel issu des recherches interculturelles antérieures.

Ce rapport de recherche est composé de quatre chapitres. Après avoir défini les concepts, le premier chapitre explicite le problème de la délinquance des adolescents en lien avec les pratiques parentales, en s'attardant particulièrement aux facteurs ethniques et culturels et en prenant en compte le sexe des adolescents et la structure familiale. Ce chapitre débouche sur la formulation de questions de recherche et d'hypothèses. Le deuxième chapitre expose la démarche méthodologique : les caractéristiques de l'échantillon, les instruments utilisés et les démarches analytiques préconisées. Le troisième chapitre décrit les analyses et les résultats obtenus. Dans ce chapitre, les procédures d'analyse permettent d'examiner les données recueillies auprès des Québécois et des Haïtiens en examinant les principales sources de variation et en testant les valeurs prédictives des différentes pratiques parentales au moyen d'analyses de régressions multiples. Le quatrième chapitre porte sur l'interprétation des résultats, souligne les limites de l'étude actuelle et propose des pistes de recherche à poursuivre.

CHAPITRE 1 : CONTEXTE THÉORIQUE

L'adolescence et ses enjeux

La plupart des auteurs qui s'intéressent à l'adolescence ont adopté la notion de tâches développementales pour rendre compte des principaux enjeux qui se posent à cet âge. L'adolescence constitue une importante période de transition au niveau développemental, puisqu'elle est marquée d'importants changements biologiques, morphologiques, psychologiques, cognitifs et sociaux. Ces transformations imposent des ajustements qui conditionnent le devenir de l'individu. Les changements qui surviennent au cours du développement prescrivent des réaménagements qui permettent de les intégrer dans une construction nouvelle. La réalisation de ces tâches développementales garantit la croissance alors que l'échec peut hypothéquer le développement ultérieur (Claes, 2003).

Le point de départ de l'adolescence est marqué par l'éclosion de la puberté. Le terme puberté réfère à l'ensemble des transformations psychologiques et morphologiques qui marquent le début de la seconde décennie de l'existence humaine et conduisent le corps à la maturité physique et sexuelle. La puberté implique des réaménagements au niveau des rapports de l'individu avec son propre corps et impose diverses exigences développementales comme la construction de l'image corporelle sexuée et l'accès progressif à l'intimité sexuelle.

La construction de l'identité implique l'affirmation croissante de la conscience de soi, la modification majeure de la représentation de soi et l'accès à la subjectivité. Erikson (1972) considère cette construction comme étant la tâche ultime de l'adolescence. Selon lui, cette quête de l'identité se réalise à partir d'un certain nombre de conflits normatifs qui concernent l'avenir, les rôles sociaux, les réalisations personnelles, la sexualité et l'engagement idéologique. Marcia (1976) a poursuivi cette réflexion et a mis au point un mode d'évaluation des divers statuts d'identité à partir d'enjeux centraux tels que les perspectives d'avenir, l'idéologie et les relations interpersonnelles.

Par ailleurs, l'adolescence est marquée par un ensemble de modifications au niveau de la pensée. L'accès à la pensée formelle, qui émerge vers 14-15 ans (Inhelder et Piaget, 1959), se traduit par un certain nombre de gains qualitatifs cognitifs qui permettent d'appréhender le réel, d'avoir accès à la formalisation et à l'abstraction et de concevoir les choses de façon nouvelle. Cette façon «de penser pour penser», comme dit Piaget, constitue une des clés de la compréhension de l'univers adolescent, car ce sont ces capacités cognitives qui permettent d'accéder à la subjectivité et de réfléchir sur soi, sur les autres et sur l'ensemble de l'univers.

Les modifications dans la vie sociale imposent deux accomplissements majeurs : un réaménagement des rapports avec les parents et l'engagement dans les relations nouvelles de proximité et d'intimité avec les pairs. Pour l'adolescent, il s'agit de modifier fondamentalement les rapports avec ses parents et de passer d'un état de dépendance, qui caractérisaient les relations avec ceux-ci durant l'enfance, à un type de rapport d'indépendance mutuelle entre personnes (Youniss et Smollar, 1985). Les relations d'amitié entre pairs du même sexe favorisent cette émancipation des liens de dépendance à l'égard des parents tout en assumant des fonctions développementales cruciales à cet âge : accéder aux réalités hétérosexuelles et assurer l'identité personnelle (Berndt, 1982). Comme le mentionne Cloutier (1981), la famille a une influence prépondérante sur le style et les rôles sociaux adoptés par les jeunes au moment où ils font leur entrée autonome dans la société. Elle constitue le premier agent de socialisation par les relations interpersonnelles, les pratiques et les valeurs qu'elle implique en elle-même.

Les pratiques parentales

Pour Bornstein (1995) et Miller et Goodnow (1995), le terme de pratiques parentales réfère à des séquences d'actions récurrentes que les parents adoptent

habituellement dans une situation donnée. Miller et Goodnow (1995) approchent ce concept de pratiques parentales à partir des travaux de Bourdieu et Wacquant (1977, 1990) qui adoptent une approche anthropologique des pratiques parentales, en soulignant leur côté habituel, ritualisé et automatique; ces pratiques sont largement partagées par un même groupe social ou ethnique et elles sont investies de valeurs normatives. Il s'agit de procédures formelles prescrites par la culture qui dictent «ce qu'il convient de faire» dans une situation familiale donnée. Elles font donc appel à des comportements définis, dirigés vers un but spécifique, soit celui d'assurer que l'enfant puisse se comporter de façon adaptée dans une culture donnée. Ces pratiques acquièrent une valeur normative et, suite à leur répétition dans le temps, elles constituent les règles qui régissent la vie familiale et visent à favoriser la socialisation des enfants et à faciliter les changements développementaux. Yeats (1979) adopte une approche similaire lorsqu'il fait référence à des schèmes de transaction fortement structurés et répétitifs qui définissent ou réaffirment les règles de la relation sous une forme analogique, symbolique, ritualisée. Wolin et Bennett (1984) considèrent que les pratiques parentales exercent une multitude de fonctions éducatives et de régulation des comportements comme le partage et la transmission des croyances ainsi que la définition de l'identité personnelle et familiale. À travers le partage de l'intimité et l'expérience émotionnelle que procure la participation au groupe, ces pratiques protègent les membres contre les sentiments de solitude et d'insécurité. Selon Bossard et Boll (1969), les pratiques et les rites familiaux permettent de prédire certains comportements; ils réduisent les tensions et le désordre, en autant qu'ils exigent le respect des autres et le contrôle de soi. Les pratiques parentales ont donc une fonction homéostatique : celle de favoriser et de maintenir l'intégration de la structure sociale chez l'individu.

Les travaux portant sur l'analyse des pratiques parentales (Baumrind, 1975; George et Bloom, 1997; Maccoby et Martin, 1983) ont constamment dégagé les mêmes deux dimensions de base de ces pratiques : l'affection et le contrôle

Les liens affectifs

La première dimension concerne la qualité des relations parents-adolescents; elle fait appel à l'expression d'affection et au support émotionnel. Cette dimension se structure au fil des années, mais les premiers mois de la vie se révèlent d'une importance cruciale. À cette période, le type de lien qui se construit entre le bébé et le parent est déterminant pour l'ensemble de l'existence humaine. La théorie de l'attachement, formulée par Bowlby au cours des années 60, rend le mieux compte de la construction de ce lien et de son évolution au cours de l'existence. L'attachement réfère à un lien affectif durable, caractérisé par la tendance d'un partenaire à rechercher auprès de l'autre la sécurité et le réconfort en période de détresse (Bowlby, 1969; 1973). Le comportement d'attachement est activé lorsque l'individu est en position de détresse; il vise à assurer et à maintenir une proximité sécurisante entre une personne familière et l'individu en situation vulnérable (Ainsworth, 1990).

Van Ijzendoorn et Kroonenberg (1988) ainsi que Genuis et Violato (2000) soulignent l'universalité des relations d'attachement et la prédominance, à travers toutes les cultures, de la valorisation des relations parentales caractérisées par l'amour, l'affection, la confiance et la compréhension. Par ailleurs, certains résultats de recherche (Ainsworth 1979; Bowlby, 1969, 1972, 1980) tendent à montrer que les premières relations significatives dans la vie sont des modèles à partir desquels les relations ultérieures seront calquées. La notion d'attachement renvoie donc principalement à l'existence d'une confiance dans les figures d'attachement. Au cours des dernières années, plusieurs théoriciens tels que Hirschi (1969), Cook (2000), Tessier et al. (2000) et Van Ijzendoorn (1992) ont développé des perspectives qui considèrent que le système d'attachement constitue un système de régulation des émotions personnelles. Ils approchent cette réalité en utilisant des concepts voisins d'acceptation, de confiance de base, d'empathie ou de chaleur, qu'ils opposent à des notions telles que le rejet,

l'hostilité et les conflits. Selon George et Bloom (1997), l'affection parentale est très clairement la dimension la plus significative des pratiques parentales.

Le contrôle parental

La seconde dimension réfère au contrôle parental. Ceci fait appel au rôle actif que prennent les parents auprès de leurs enfants en vue de promouvoir l'autocontrôle dans le respect des règles et des conventions sociales et d'assurer ainsi l'insertion sociale et la réussite de leurs enfants. Il est question ici de fixer des règles, de convenir des limites qui ne pourront être franchies, de superviser les comportements, particulièrement en ce qui concerne les réalités extérieures au foyer, et de sanctionner.

La plupart des travaux abordent la notion de supervision en terme de « *monitoring parental* »; ceci renvoie à la quantité et à la justesse de l'information que les parents détiennent sur ce qui se passe dans la vie quotidienne des adolescents en dehors de la sphère familiale, à l'école ou avec les amis (Cernkovich et Giordano, 1987; Dishion et Mc Mahon, 1998 ; Patterson et Stouthamer-Loeber, 1984). Le rôle du contrôle parental sur le développement de conduites adaptées est controversé, sans doute parce qu'il s'agit d'une réalité complexe. Cette complexité apparaît notamment dans les construits théoriques. Le lien entre le contrôle et l'adaptation apparaît curvilinéaire, l'excès autant que l'absence de contrôle étant tous deux pénalisants.

Rollins et Thomas (1979) différencient le contrôle coercitif et le contrôle inductif. La première forme impose des règles de façon autoritaire et ne tolère aucun écart tandis que la seconde forme laisse place à la participation ; les règles visent à promouvoir le développement de capacités adaptatives chez l'enfant et l'adolescent. Face aux tentatives d'affirmation de soi, de quête d'indépendance, de prise de distance et d'autonomie de l'adolescent, le parent peut réagir de différentes façons. Il peut essayer de réprimer le plus possible le désir de s'exprimer du jeune en exerçant sur lui un contrôle coercitif, ou il peut laisser

faire, ne pas s'en mêler et exercer un contrôle permissif, ou encore, il peut tenter d'aider son enfant à s'émanciper en le guidant pour lui éviter des écueils tout en le respectant dans sa façon d'être, ce qui réfère au contrôle inductif.

Un contrôle parental excessif de type autoritaire et intrusif a été relié à des phénomènes comme l'inhibition, une faible estime de soi et des symptômes dépressifs (Barber et Olsen, 1997 ; Dishion, 1990). Ce type de contrôle se révèle pénalisant, il risque de porter l'adolescent à la rébellion et de susciter des conflits.

Une autre dimension du contrôle est la mise en place de sanctions et de ses conséquences lorsque les limites sont franchies et que les règles ne sont pas respectées. Ceci réfère au style disciplinaire adopté dans la famille. Les travaux réalisés sur l'exercice de la discipline indiquent que les parents utilisent un large répertoire de stratégies disciplinaires en cas de transgression des règles (Smettana, 1994).

Les typologies mises en place s'étalent sur un continuum qui réunit au pôle négatif, les pratiques coercitives impliquant les punitions corporelles, l'affirmation de pouvoir et les actions punitives comme le retrait de privilèges ou les travaux supplémentaires. Sous le pôle positif, les auteurs regroupent les formes de conduites inductives, dans lesquelles les parties tentent de trouver une solution au problème, en passant par les formes permissives impliquant l'absence de réaction parentale et l'acceptation d'un point de vue différent.

La plupart des courants psychologiques ou psychosociaux qui se sont interrogés à savoir comment l'enfant appréhende les règles et leur donne une signification, les intègre ou les rejette, y ont répondu par la construction de théories qui considèrent la socialisation comme la résultante de conditionnement pouvant prendre des formes diverses. Parmi ces courants sur le développement de la compétence sociale, l'apprentissage social est présenté comme une option.

Pour Bandura (1980), les déterminants de l'individu et ceux du comportement sont interactifs : l'individu détermine le comportement et vice-versa. La théorie de l'apprentissage social, actuellement appelée théorie sociocognitive, découle de la théorie de l'apprentissage. Comme les approches hullienne et skinnérienne, elle insiste sur l'importance des comportements appris en rapport avec des situations ou des contextes précis et sur l'effet des récompenses sur le comportement. Bandura (1980) distingue ainsi le mécanisme de modelage qui consiste à observer un comportement pour l'apprendre et le mécanisme de renforcement vicariant qui est l'apprentissage dû à l'observation des résultats que ce comportement a produit lorsqu'il est mis en œuvre par autrui. Le modèle de l'apprentissage des comportements antisociaux proposé par Patterson et ses collègues (Duncan, Duncan, Biglan, et Ary, 1998; Patterson, 1982; Patterson, Reid et Dishion, 1992) s'inspire directement des travaux de Bandura tout en offrant une nouvelle perspective puisqu'il cible principalement comme déterminants les pratiques de supervision parentale.

De multiples travaux (Loeber 1990, Steinberg 1990) rapportent l'importance des pratiques parentales sur le comportement à l'adolescence. Ces travaux mettent particulièrement l'accent sur deux pratiques parentales importantes : le type de communication, le mode de supervision et de sanction.

Selon la théorie de l'apprentissage social, le comportement humain est déterminé par les contingences de renforcement et de punition auxquelles l'individu est exposé au cours de l'interaction avec l'environnement. Cette théorie propose une étiologie des problèmes de comportements asociaux qui met en cause le système d'interactions au sein de la famille. Patterson (1982) est le chef de file dans la théorie de la «famille coercitive». Son point de vue a depuis été repris par Jang et Smith (1997) et Oconnor, Herherington et Clingempeel (1997) qui soutiennent que des pratiques parentales sévères et coercitives, caractérisées par une utilisation inefficace de la discipline et par une supervision inadéquate, contribuent à renforcer chez l'enfant l'utilisation des comportements

antisociaux. Ces épisodes de violence créent un climat propice à conduire l'enfant à reproduire les stratégies coercitives dont il est victime et à les endosser comme mode de transaction sociale tout à fait acceptable (Dishion, Patterson, Stoolmiller et Skinner, 1991). En généralisant un style interactionnel dominé par la confrontation et la violence, l'enfant se retrouve rapidement confronté au rejet par ses pairs. Ces expériences négatives amènent l'enfant à rechercher la compagnie de pairs antisociaux qui vont à leur tour alimenter et encourager ses comportements antisociaux (Dishion et al., 1991). Par ailleurs, de multiples travaux (Dishion, Eddy, Haas, Li, et Spracklen, 1997; Vitaro, Tremblay, Kerr, Pagani et Bulowski, 1997) confirment que la fréquentation de pairs antisociaux constitue un facteur de risque majeur auprès des enfants et des adolescents, car ils peuvent contribuer à renforcer l'utilisation de comportements inadaptés chez l'adolescent et l'entraîner dans de nouvelles formes de comportements problématiques.

Notons la grande variation entre les cultures quant aux modes de sanction que les parents réservent aux adolescents. On sait, par exemple, que les punitions corporelles sont fréquentes et valorisées comme mode de contrôle des enfants et des adolescents dans certaines cultures alors que de telles pratiques sont fermement condamnées par d'autres (Qasem et al., 1998; Youniss, 1994). Les résultats des études entreprises en vue d'évaluer l'effet du modèle coercitif à long terme soulignent son caractère dévastateur, car il entraîne des sentiments de rejet, de colère et d'hostilité. Soulignons par ailleurs que le modèle démocratique, qui met l'accent sur la négociation et la participation de l'adolescent aux prises de décision, est préconisé dans la plupart des sociétés occidentales ; cependant d'autres cultures définissent les rapports de façon plus rigide et adoptent plus souvent des approches autoritaires.

Rôle de la culture sur les pratiques parentales

Selon Laberge (1991), la notion de culture réfère à l'ensemble des manières d'être, de vivre, de penser et d'agir propres à une communauté

humaine. Quel que soit son domaine d'application, le mot culture fait toujours référence à une intervention humaine organisée orientant un processus vital. C'est une donnée essentielle de la condition humaine qui rend les personnes humaines, les sociétés et les peuples différents les uns des autres. C'est aussi, mentionne Ouellet (1988), ce qui distingue entre elles les diverses manières de se construire en tant qu'humain. Dans sa portée anthropologique, la culture est à la fois l'action de l'humain sur l'humain et le résultat accumulé de cette action.

Dans le cadre de ce travail, il est question de culture ethnique. L'ethnie réfère à un héritage culturel ainsi qu'aux affinités qui se manifestent entre les personnes et les familles ayant en commun un héritage culturel; l'hérédité ethnique est culturelle et non génétique. La définition de l'ethnie implique toutefois une certaine conformité culturelle des personnes et des familles qui en font partie. Cette conformité est un critère discriminant qui permet de déterminer le niveau d'appartenance à une ethnie d'un individu. La communauté de culture qui fonde l'ethnie en est une de partage (langue maternelle, religion, habitudes alimentaires ou vestimentaires, hiérarchie de valeurs, etc.) entre les personnes et les familles qui en font partie (Ouellet et Pagé, 1991).

Selon Laberge (1991), vouloir perpétuer et maintenir une cohérence sociétale et la développer dans le sens de sa propre tradition est une démarche fréquente; la culture d'une société est une action autocultivante qui lui donne les moyens de continuer à se développer conformément à son génie propre. Par ailleurs, il importe de souligner que cette action n'exclut pas les influences réciproques des sociétés qui sont en contact. C'est une recherche d'équilibre qui s'inscrit dans une quête d'harmonisation des relations entre des groupes ethniques différents. Certains auteurs parlent d'intégration sociale. Bathnagar (1981) définit cette démarche comme un ajustement réciproque par lequel l'immigrant adapte sa culture à celle du pays d'accueil et par lequel le pays d'accueil accepte la contribution de l'immigrant comme constitutive de la culture nationale en développement. Chaque individu réagit au processus d'immigration

selon ses forces et ses limites personnelles. Cependant, tous les immigrants doivent faire l'apprentissage d'un code de comportements différent du leur et ce, dans toutes les sphères de la vie quotidienne. Pour certains nouveaux arrivants, le choc culturel peut être déstabilisant et la quête d'insertion sociale et d'harmonisation à l'environnement peut s'étendre sur des années, sans jamais se réaliser. En effet, comme l'a souligné Déjean (1978), après 40 ans d'émigration, plusieurs parents d'origine haïtienne vivent encore le phénomène du choc culturel à des degrés divers, selon la vague d'immigration. Le choc culturel constitue une réponse de nature psychologique à une culture non familière. Il s'agit d'une réaction de dépaysement, de frustration et de rejet, de révolte et d'anxiété; c'est une expérience émotionnelle et intellectuelle qui arrive à ceux qui se retrouvent hors de leur contexte socioculturel, dans un milieu étranger. Ces sentiments peuvent amener l'individu à rejeter le nouvel environnement, les coutumes et les habitudes de vie du pays d'accueil à l'origine de cet inconfort.

Pagé (1991) observe auprès d'élèves adolescents une attitude relativiste à l'égard des différentes normes culturelles. Ce relativisme stipule que les différentes cultures qui cohabitent sur un même territoire ont toutes le droit d'être reconnues mais que, pour chacun des groupes ethniques, ce sont les normes de sa culture qui prévalent sur toutes les autres. Cette attitude relativiste les amène à considérer la culture du groupe majoritaire sans s'identifier à elle. LeBlanc (1990) adopte l'expression heureuse de « *culture construite en courtepoin*te » pour désigner la polyculture reflétant la diversité des cultures qui cohabitent dans une société.

Plusieurs auteurs ont examiné ce processus d'intégration en faisant ressortir les caractéristiques propres aux immigrants haïtiens. Déjean (1978) souligne que les valeurs éducatives reçues ou imposées en Haïti entrent certaines fois en conflit avec les valeurs courantes (et souvent récentes) de la société québécoise. À titre d'exemples, Déjean (1978) cite l'autorité parentale (notamment paternelle) très accentuée, la discipline autocratique, rendue encore plus forte par

l'ambiance politique qu'ils ont connue, qui peut prendre différentes formes, mais qui imprègne encore les actes de tous les jours (absolutisme du « chef », « tonton-macoutisme ») et le contrôle sévère des fréquentations, surtout pour les adolescentes. Déjean (1978) mentionne également la rigueur des obligations religieuses et le poids de la tradition, la solidarité familiale, les tabous et les préjugés de toutes sortes concernant la religion, les classes sociales, le sexe, la politique. Selon Ollivier (1988), tout Haïtien qui arrive à l'étranger passe par une période d'adaptation plus ou moins longue qui comporte ses déceptions et parfois ses récompenses. D'abord, l'adulte qui a connu une vie difficile en Haïti pense à rattraper le temps perdu et à réparer les échecs. Pour ce faire, il compte surtout sur sa progéniture qu'il considère comme son patrimoine et son prolongement. Il ne comprend pas que le but de l'enfant puisse être différent du sien, ni que celui-ci puisse entretenir ses propres ambitions. Il lui arrive alors de concevoir pour son enfant des rêves qui dépassent ses moyens financiers et les aptitudes même de l'enfant. Ceci peut donner à l'adolescent le sentiment de n'être pas accepté dans son individualité et l'amener à se sentir victime de l'intolérance, voire de l'ingérence parentale.

Laperrière (1993) constate que les parents haïtiens investissent beaucoup dans l'avenir de leurs enfants. Ils y voient une valeur sûre, un moyen de s'assurer prestige et prospérité. Selon ce que rapporte Douyon (1993), les parents haïtiens développent des stratégies de survie, alimentent certains mythes dans un souci de préserver leur estime de soi. Par exemple, de nombreuses adolescentes sont retenues à la maison après l'école car, traditionnellement, elles assument une bonne part des tâches domestiques (garde des plus jeunes, emplettes, ménage, etc.). Ainsi, du point de vue des responsabilités, elles sont considérées par leur parents comme des adultes, mais paradoxalement, en ce qui concerne la reconnaissance sociale, elles restent longtemps des « petites filles ». Aussi, elles n'obtiennent que tardivement le droit de sortir avec des garçons.

Devant un adolescent voulant se vêtir comme ses camarades de classe ou voulant jouir des mêmes heures d'entrée et de sortie, des situations de crises familiales surviennent fréquemment. De plus, il arrive que les parents craignent l'ingérence de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) dans une société où on n'a pas le droit de frapper les enfants pour les discipliner. L'adolescent, voulant échapper à une discipline jugée trop stricte, pourra alors faire miroiter le spectre de la DPJ auprès de ses parents.

Selon Laperrière et al. (1991), l'autonomie, l'égalitarisme, la communication et la confiance caractérisent la famille québécoise en contraste avec l'autoritarisme et les punitions corporelles, comme la fessée, qui sont préconisées lorsque les enfants ne se conforment pas aux règles familiales dans la famille haïtienne. La relation de non confiance qui semble exister entre parent et enfant ne renforce pas le sentiment d'autocontrôle. Ceci s'explique, selon Douyon (1993), par une longue tradition historique de contraintes physiques qui plongent ses racines dans un passé de servitude et par un contexte général d'autoritarisme qui se retrouve à tous les échelons de la structure hiérarchique du pouvoir. Les parents croient devoir encadrer le jeune en mettant des interdictions ou en donnant des ordres. Cela mène certaines fois à des restrictions excessives et le jeune y voit de l'absurdité, de l'exagération et de l'incompréhension. Face à un encadrement perçu comme étouffant avec un manque flagrant de confiance en leur enfant, l'adolescent haïtien, dans sa quête de liberté, développe un réflexe d'autodéfense et est parfois amené à défier ses parents par l'adoption de certains comportements. Un autre point d'achoppement réside dans la manière de parler : le langage, tout comme le choix de musique, occasionnent des conflits entre parents et adolescents.

En résumé, les communautés haïtienne et québécoise se distinguent respectivement par les valeurs éducatives adoptées et préconisées dans chacune des cultures. Les Haïtiens vivant au Québec ont tendance à adopter les normes du pays d'accueil et à revendiquer leurs valeurs ancestrales comme l'autoritarisme

et le recours à la punition en cas de transgression des règles. Celles-ci posent un problème au niveau de certains adolescents qui sont confrontés de manière intense à des conflits de normes et de valeurs. Ces adolescents perçoivent ces méthodes qui leurs paraissent n comme injustes et les vivent de manière très frustrante.

Conception de la délinquance

Malgré de multiples démarches dans les milieux scientifiques, que ce soit en sociologie, en criminologie, en sciences politiques ou en psychologie, la définition du terme « délinquance » porte à controverse. Au cours des dernières décennies, de multiples tentatives ont été entreprises en vue d'apporter un éclairage sur les divers aspects de ce concept. Tout cela a permis le développement d'une approche scientifique de l'étude de la délinquance.

Quel que soit le courant théorique, la logique qui jusqu'ici a dominé l'explication de la délinquance est une logique causale qui cherche à saisir l'origine de prédispositions à adopter des comportements délinquants. Globalement, les théories identifient trois sources principales des comportements délinquants : biologiques, sociologiques et psychologiques.

Les théories qui s'appuient sur les perspectives biologiques font appel à la transmission intergénérationnelle des gènes au sein d'une même famille ou aux difficultés neuropsychologiques qui amèneraient l'individu à être agressif et impulsif. De nombreux auteurs (Cadoret et Gath, 1980 ; Plomin, Rende et Rutter, 1991 ; Plomin, De Fries, Mc Clearn et Rutter, 1994 ; Provost et Tremblay, 1991 ; Quay, 1993 ; Rutter, 1996 ; Van den Oord, Boomsma et Verhulst, 2000; Van den Oord et Rowe, 1998) font référence aux facteurs biologiques ou héréditaires pour rendre compte de la présence de comportements délinquants. Ils considèrent que la présence de gènes, de facteurs hormonaux ou de certaines anomalies congénitales rendrait l'individu plus vulnérable et plus à risque de transgresser les normes.

Un second groupe de théories s'attardent au contexte social. Selon ce point de vue, la délinquance constitue un comportement appris par lequel l'individu perpétue dans sa relation à l'autre et à la réalité sociale, un patron d'interactions qu'il a intégré par conditionnement, par imitation ou par modelage. Certains auteurs (Bandura, 1980 ; Cusson, 1981 ; Jang et Smith, 1997; Oconnor, Hetherington et Clingempeel, 1997) font partie des théoriciens qui considèrent que la délinquance survient plus particulièrement dans certains contextes sociaux.

D'autres théories s'appuient sur le contexte familial qui peut s'avérer fondamentalement inadéquat et perturber l'intériorisation des normes et l'apprentissage de code de conduites socialisées. Ces dernières théories insistent particulièrement sur les relations conflictuelles ou problématiques au sein de la famille et sur les pratiques parentales inadéquates qui risquent d'engendrer l'adoption de comportements inadaptés. Divers auteurs (Allen, Moore, Kuperminc et Bell, 1998 ; Patterson, Reid et Dishion, 1992; Patterson et Stouthamer-Loeber, 1984; Snyder, Schrepferman et St-Peter, 1997) estiment que les comportements délinquants trouvent leur origine au sein de mécanismes psychologiques personnels, lesquels s'élaborent au cours de l'histoire relationnelle du futur délinquant, au sein de la constellation familiale.

De tout temps, théoriciens et professionnels ont tenté d'apporter des éléments de compréhension et d'explication du phénomène de la délinquance. Ce qui dérange particulièrement dans la délinquance, c'est qu'elle menace la cohésion sociale. Quel que soit le jugement porté sur l'origine de ces conduites, il est reconnu qu'elles participent à une rupture du lien social; rupture qui peut être bénigne, sérieuse ou bien majeure. Les comportements délinquants peuvent être situés sur un continuum qui va de l'acte de non-confiance le moins dommageable jusqu'à l'acte de transgression le plus dommageable pour le corps social dans son ensemble.

La comparaison entre des groupes de délinquants permet de dégager des différences substantielles qui réfèrent à la fréquence, la durée, la forme de la conduite délinquante ainsi qu'à l'importance de l'acte posé. Depuis l'apparition des procédures d'enquête qui ont permis de mettre à jour la délinquance réelle, bon nombre de chercheurs se sont intéressés à nuancer la délinquance des adolescents, en distinguant la délinquance cachée de la délinquance criminelle.

La délinquance cachée réfère à une forme de délinquance ignorée par le groupe social. En général transitoire, elle peut se caractériser par l'adoption de comportements considérés comme des actes bénins ou mineurs tels que faire l'école buissonnière, fuguer, fumer, voler, faire du vandalisme. Mêmes si ces comportements sont visibles et connus du milieu, voire de la police, ils sont le plus souvent tolérés. La délinquance cachée apparaît comme un phénomène limité dans le temps; elle émerge à l'adolescence et est considérée comme un épiphénomène de cette étape de vie (Fréchette et LeBlanc 1987). La caractéristique majeure de la délinquance cachée est sa quasi-universalité chez les adolescents.

La délinquance criminelle renvoie à l'adoption manifeste de conduites illicites qui enfreignent des interdits sociaux d'importance cruciale; c'est pourquoi cette délinquance est qualifiée, à défaut d'un meilleur terme et au risque d'une certaine redondance, de «criminelle» (LeBlanc, 1977). C'est une délinquance beaucoup plus significative puisqu'elle implique un degré marqué de nuisance sociale. Elle renvoie à une réalité psychopathologique, un syndrome qui se caractérise par des actes répétitifs commis par l'individu et qui sont punissables légalement comme, par exemple, le vol avec effraction, le port d'arme ou les agressions auprès des individus. Le plus important en ce qui a trait à la délinquance criminelle est son caractère de gravité qui la rend éminemment «judiciariable».

Les théories explicatives de la délinquance

Parmi les théories qui ont été avancées en vue de comprendre le phénomène de la délinquance, la théorie du contrôle, également appelée théorie de la régulation (« *control theories* »), est celle qui est préconisée dans le cadre de cette recherche. En effet, cette théorie a le mérite d'être qualifiée d'intégrative par plusieurs chercheurs parce qu'elle envisage conjointement les facteurs d'ordre psychologique et sociologique pour expliquer la conduite délinquante.

La théorie du contrôle, élaborée principalement par Hirschi (1969), attribue le comportement délinquant non pas à une pression extérieure, mais à une contrainte interne qui relève de l'attachement aux institutions conventionnelles. Autrement dit, cet attachement sert de toile de fond à la construction de la conscience morale. Hirschi (1969) insiste sur le lien entre l'attachement, la socialisation adéquate et l'intériorisation des normes. Selon lui, si les liens qui rattachent un enfant à ses parents sont problématiques, au point de se sentir aliéné de la réalité familiale, il y a des risques que cet enfant n'intériorise pas le discours socialisant des parents et qu'il n'intègre pas les normes morales. L'aliénation fait appel à la conviction pour l'enfant et l'adolescent d'être différent de ses parents, de ne pas partager le même univers de normes et de valeurs. Hirschi considère que l'enfant qui a développé cette forme d'aliénation ne développera pas une conscience adéquate, ni d'empathie.

Cette observation rejoint celle de Bowlby (1969) qui, dans ses premiers travaux auprès d'adolescents délinquants, fut frappé par ce qu'il nomme leur insensibilité émotionnelle à la souffrance des autres, trait qu'il rattache lui aussi à des déficiences de l'attachement précoce. Comme le remarque Van Ijzendoorn (1992, 1997), un des spécialistes contemporains de l'attachement, l'hostilité et le manque d'empathie qui résultent de la faiblesse de l'attachement entre parent et enfant peuvent être associés aux déficits d'intériorisation des normes morales

plus tard dans la vie. Tessier, Tarabulsky, Larin, Laganière, Gagnon et Trahan (2000) soulignent que peu de domaines de recherche ont autant éveillé l'attention et l'imagination des chercheurs que la théorie de l'attachement. Il s'agit sans aucun doute de la théorie la plus marquante en psychologie du développement, au cours de la seconde partie du 20^{ème} siècle, au point de constituer aujourd'hui un horizon incontournable à quiconque s'intéresse de près ou de loin aux relations humaines à tout âge de la vie (Contreras, Kerns, Weimer, Gentzler et Tomich, 2000; Crittenden, 1992; Gottfredson et Hirschi, 1990). La théorie éthologico-évoluionniste de Bowlby (1969) implique que la nature de l'attachement d'un enfant à sa mère, à son père ou à son « fournisseur de soins » (*caregiver*) se construit lors d'interactions précoces avec la mère ou avec la personne qui en prend soin.

L'adolescence constitue un moment crucial dans l'évolution des liens d'attachement au cours de l'existence humaine (Zimmerman et Grossmann, 1997). C'est le temps des amitiés intenses avec ce que cela implique de proximité, de réciprocité dans les confidences ou d'expériences d'isolement et d'exclusion. Trouver une place dans le groupe de pairs, se faire accepter et éviter le rejet constituent des enjeux cruciaux à cette période de la vie. Si la plupart des adolescents entrent aisément dans ce jeu et s'insèrent sans peine dans un cercle d'amis, d'autres connaissent l'isolement, voire le rejet. Ceci met en jeu une série d'atouts personnels et d'habiletés sociales: la popularité, la faculté d'entrer en contact avec les autres et d'établir des complicités, la capacité de faire face adéquatement aux railleries éventuelles. C'est également le temps des premiers émois amoureux et de l'engagement progressif dans des relations intimes avec un ou une partenaire.

Plusieurs études longitudinales (Burge et al., 1997; Jacobsen et Hofmann, 1997; Kerns, Klepac et Cole 1996 ; Larose et Boivin, 1997 ; Larose et Boivin, 1998; Lieberman, Doyle, et Markiewicz, 1999; Shulman, Elicker, et Sroufe,

1994; Soucy et Larose, 2000) démontrent qu'un attachement sécurisant à l'adolescence et à l'âge adulte prédit la qualité de l'adaptation psychosociale dans des contextes aussi variés que la famille, le groupe de pairs et l'école. De nombreux travaux ont pu démontrer que la qualité des liens d'attachement parentaux constitue un facteur de protection contre l'engagement dans des comportements déviants, alors que la présence de conflits parentaux ou le sentiment de rejet favorise un tel engagement.

Bowlby (1969, 1982) et Ainsworth (1969, 1990) considèrent que le lien d'attachement entre les parents et l'enfant construit graduellement chez l'enfant une représentation intériorisée, ce que Bowlby nomme les « *inner working models* » ou « modèles intériorisés opérants » (Miljkovitch, 1998; 2001 ; Parent et Saucier 1999). Ces modèles sont conçus comme des représentations mentales à la fois cognitives et émotionnelles qui structurent l'univers relationnel, mais également les perceptions et les réponses. Comme le mentionne Bowlby (1979), ces modèles intériorisés vont persister durant toute l'existence; ce sont eux qui vont permettre de comprendre et de prévoir les comportements des autres tout en élaborant ses propres réponses lors des expériences de proximité interpersonnelle. Van Ijzendoorn (1992) prétend que la théorie de l'attachement offre un cadre de compréhension de l'émergence de comportements déviants au cours de l'enfance et de l'adolescence. À ses yeux, les déficits de l'attachement suscitent, entre le parent et l'enfant, un climat d'hostilité et d'incompréhension qui perturbe l'intériorisation des normes sociales et morales et favorise ainsi l'engagement dans des actes délinquants.

La délinquance selon une approche ethnique

Le problème des rapports entre la délinquance criminelle et l'origine ethnique a souvent été posé au cours de l'histoire de la criminologie. Ainsi, Gassin (1988), Hood (1992), Wilbanks, (1987) et Wolfgang et Cohen (1970) ont cherché à distinguer les groupes raciaux selon leur taux de criminalité. Même si

la race demeure une variable constante dans l'histoire de la criminologie, la question des relations entre le crime et la race est sous-tendue par une idéologie questionnable, comme l'a souligné Douyon (1995). Le concept de race qui postulait une hiérarchie entre les groupes humains à partir de bases biologiques illusoires est vite devenu désuet selon Lévy-Strauss (1977). Ce dernier a d'ailleurs dénoncé la confusion entre la race et la culture en sciences humaines ; en lieu et place du génotype et du phénotype, Lévy-Strauss (1977) juge préférable de se référer à des communautés de langue, d'histoire et de tradition qui représentent mieux les groupes ethnoculturels. Dans cette perspective, la question des relations entre la race et la criminalité se pose de façon nettement plus nuancée. En effet, la recherche interculturelle qui se propose de prendre en compte de multiples facteurs, comme les facteurs familiaux au sein des réalités culturelles et les conditions socio-économiques, permet de mieux saisir la complexité des phénomènes. Techniquement, il convient de faire moins référence à la délinquance de groupes ethnoculturels homogènes qu'à une forme de délinquance pluriethnique. Comme le soulignent avec justesse Normandeau et Douyon (1995), lorsqu'un délit est commis par un jeune appartenant au groupe national majoritaire, on parle de délinquance et quand le même geste est posé par des mineurs issus d'un groupe ethnoculturel minoritaire, il est question de délinquance ethnique. Ceci exprime une tendance manifeste vers une ethnicisation de la délinquance. Cette manière de percevoir une dérogation à une règle légale soulève plusieurs interrogations : 1-Les adolescents des communautés ethniques sont-ils plus délinquants que les adolescents du pays d'accueil? 2 – En quoi ces formes de délinquance se différencient t-elles? 3 – Cette conception d'ethnicisation de la délinquance est-elle fondée?

Comme Rutter et Smith (1995) le signalent, lors d'un relevé complet de données internationales, même si le type d'actes délinquants peut varier selon les ethnies, les différences de taux de criminalité entre les groupes ethniques au sein d'une même société sont inexistantes. Selon leur point de vue cette conception

d'ethnicisation de la délinquance n'est pas fondée et elle s'appuie sur des stéréotypes inadéquats, et la communauté haïtienne à Montréal n'y échappe pas.

Plusieurs recherches (Baldry et Farrington, 2000; Bandura, 1980; Buysse, 1997) ont abordé le problème de la délinquance ethnique en tenant compte de l'effet des différences culturelles. Comme l'ont souligné Frappier et al. (1993), dans le cadre d'une recherche sur la prévalence de certains comportements problématiques de 908 adolescents issus de neuf groupes d'origines culturelles différentes (antillaise, asiatique, canadienne-française, canadienne-anglaise, grecque, portugaise, juive, latino-américaine, italienne et haïtienne), l'étude des similitudes et des différences entre ces groupes de cultures diverses est fort complexe. En effet, les résultats montrent des différences quant à l'adaptation aux problèmes de l'adolescence et à la prévalence de comportements à risque entre les groupes culturels. Le degré d'adaptation à l'adolescence, les risques de tabagisme, de tendances suicidaires et de tentative de suicide sont semblables d'un groupe culturel à l'autre. Par contre il y a des différences quant au risque d'adoption de comportements problématiques tels que la consommation d'alcool, de drogues douces, les comportements sexuels à risques et les actes délinquants. Ainsi, les Canadiens et les Italiens sont les groupes qui présentent le plus de risques de consommer de l'alcool. Comparativement aux autres groupes, les Canadiens-Anglais, les Asiatiques, les Haïtiens et les Italiens affichent un risque moindre de consommer des drogues douces. Comparativement aux Canadiens et aux Haïtiens, les autres groupes sont moins sujets à des comportements sexuels à risque (relations sexuelles avant 14 ans, relations sexuelles non protégées, grossesse ou MTS). Comparativement à tous les autres groupes culturels, les juifs présentent un risque moins grand de commettre des actes délinquants. Des comportements spécifiques se retrouvent fréquemment auprès de certaines ethnies. Les auteurs de cette étude font toutefois une mise en garde à l'effet de ne pas conclure indûment que ces similitudes et ces différences sont toujours particulières à telle ou telle culture.

La délinquance à l'adolescence

Comme il a été mentionné, l'adolescence est une période de transgression. C'est à cet âge que pour la première fois, filles et garçons vont s'engager dans des comportements «interdits» en dehors du contrôle parental, le plus souvent avec les pairs : fumer leur première cigarette, boire de l'alcool ou sécher des cours. Selon Pingeon (1991), l'adolescence constitue une période de quête, de requête et de conquête; une étape transitoire entre la dépendance infantile et la responsabilité de l'adulte. Rejoignant les propos d'Erikson qui parle à ce sujet d'expérimentation de rôles nouveaux qui élargissent les frontières du moi, Pingeon (1991) voit dans les transgressions de cet âge «quelque chose d'excitant» qui va favoriser l'accès à la maturité. Le passage à l'acte délictueux possède une valeur cathartique puisqu'il libère des contraintes de l'enfance. En défiant l'autorité adulte, l'adolescent cherche à sortir de l'enfance pour accéder au stade d'adulte sexué et certains gestes comme fumer une cigarette, boire de l'alcool, embrasser une fille ou un garçon constituent autant de signes symboliques qui démontrent à soi et au groupe des pairs qu'il a quitté l'univers des « petits » pour s'engager dans l'âge adulte. L'adolescent peut prendre ses distances à l'égard des personnes influentes de son enfance. En se préparant à se séparer de ses premiers objets d'amour, il peut s'engager dans une vie sexuelle et relationnelle propre en dehors de l'univers familial; il va développer des intérêts, opter pour des valeurs et des plans de vie qui pourront éventuellement donner un sens à son devenir adulte. Comme le font remarquer Arpin, Dubois, Dulude et Bisailon (1994), l'adolescence est une période dominée par le signe du changement qui s'exteriorise de façon souvent incompréhensible pour l'entourage immédiat. L'agir en est une des caractéristiques dominantes.

L'agir peut devenir un moyen pour s'affirmer en tant que sujet un moyen pour faire ses preuves. L'adolescent s'achemine ainsi vers une plus grande individualité. Il se réapproprie peu à peu les fonctions jusqu'alors exercées par

ses parents. L'agir peut être alors une tentative de se définir dans la réalité externe. Mais la répétition des passages à l'acte devient dangereuse lorsqu'elle empêche toute élaboration et symbolisation chez l'adolescent. Ceci se présente chez les adolescents qui ont des troubles graves de la conduite. L'agir devient un mode de vie, une façon de se définir et de s'ancrer dans une identité négative, une image de soi figée où les symptômes prennent une place prépondérante, disproportionnée. Il devient alors synonyme de destruction et d'autodestruction et perturbe sévèrement le développement affectif et social de l'adolescent. L'agir venant se substituer au contact avec l'autre, la vie relationnelle se trouve gravement appauvrie.

Délinquance persistante et délinquance transitoire

La CIM-10 définit les troubles des conduites parmi les troubles de comportement et les troubles émotionnels apparaissant habituellement durant l'enfance et l'adolescence. Parmi ces derniers on distingue les troubles des conduites limités au milieu familial, les troubles de type socialisé et mal socialisé et les troubles oppositionnels avec provocation.

Selon la CIM-10, les troubles des conduites sont des :

« troubles caractérisés par un ensemble de conduites dyssociales, agressives ou provocatrices, répétitives et persistantes, dans lesquelles sont bafouées les règles sociales correspondant à l'âge de l'enfant. Le diagnostic repose sur la présence de conduites de type suivant: manifestations excessives de bagarres et de tyrannie, cruauté envers des personnes ou des animaux, destruction des biens d'autrui, conduites incendiaires, vols, mensonges répétés, école buissonnière et fugues, crises de colère et désobéissance anormalement fréquentes et graves. La présence de manifestations nettes de l'un des groupes de conduites est suffisante pour le diagnostic, alors que la survenue d'actes isolés ne l'est pas. » (CIM 10, vol. 1, F 91 pp. 406, 407, 2003)

Dumas (1999) rapporte que la CIM-10 décrit deux algorithmes principaux qui permettent de déterminer si le trouble des conduites est de type mal socialisé ou socialisé. Les jeunes ayant un trouble des conduites de type mal socialisé sont portés à l'agressivité et à la violence et présentent souvent un ou plusieurs troubles psychopathologiques associés. Incapables de former des liens durables d'amitié et socialement rejetés, ils agissent seuls ou avec d'autres jeunes qui se comportent de manière semblable et avec lesquels ils n'ont généralement qu'une association passagère. Leur univers se constitue lentement, au cours de leur histoire personnelle, autour d'un processus nommé désengagement (« *withdrawal* »).

Selon certains auteurs (Moffitt, 1993; Rutter, Giller et Hagel, 1998), les jeunes ayant un trouble des conduites de type socialisé ont, en règle générale, des difficultés moins prononcées. Ils développent des relations amicales et manifestent habituellement leurs comportements antisociaux en groupe. Ils commettent des actes délinquants, sans pour autant être toujours agressifs ou violents; ils manifestent rarement des troubles associés. Leur trouble est de nature transitoire et il se limite, dans la plupart des cas, à l'adolescence. Dans le cadre de ce travail, l'objet de la recherche porte principalement sur les jeunes présentant des troubles des conduites de type socialisé se manifestant à la période de l'adolescence et sur la présence de délinquance auto révélée.

Une catégorisation fréquemment proposée dans la littérature lorsqu'il est question de délinquance juvénile consiste à distinguer les délinquants temporaires ou transitoires des délinquants persistants (Moffitt, 1993, 1997; Quay, 1983). Dans une perspective de typologies développementales, Wolfgang, Figlio et Sellin (1972) ont aussi établi cette nette distinction entre la conduite délinquante occasionnelle et celle qui devient chronique. La trajectoire persistante désignerait les individus qui se sont engagés à un âge précoce dans les activités délinquantes. Ces individus présenteraient, dès leur enfance, de graves problèmes d'inadaptation personnelle et sociale. Ces difficultés se retrouveraient chez les enfants ayant un tempérament difficile ou encore des

troubles neurologiques et dont l'environnement familial serait inadéquat. Selon Moffitt (1993), la précocité et la persistance de ces conduites seraient associées à des facteurs tant endogènes qu'exogènes, telles les perturbations neuropsychologiques couplées à un environnement criminogène. L'apparition tardive de conduites délinquantes serait davantage associée à des facteurs sociaux. Comme le soulignent Boivin, Vitaro et Gagnon (1995), la présence de ces difficultés ferait en sorte qu'à chaque étape de leur développement, ces individus rateraient les occasions de vivre des expériences prosociales ou les vivraient difficilement, ce qui entraverait considérablement l'acquisition et l'intériorisation des conduites prosociales.

Quant à la trajectoire transitoire, elle regroupe les individus qui s'engagent de manière tardive sur la scène de la délinquance et dont les activités ne se manifesteraient qu'à la période de l'adolescence. Les individus qui adoptent une conduite délinquante de transition peuvent s'impliquer dans ces activités sans pour autant que leur fonctionnement social en soit notablement perturbé. La conduite délinquante transitoire se rapporte à des comportements tels que des actes de vandalisme, des vols mineurs ou des méfaits durant une période de temps définie à l'adolescence. Mawson (1987) utilise l'expression «criminalité propre à l'âge» pour désigner cette trajectoire et Moffitt (1993, 1997) préfère l'appeler «conduite antisociale limitée à l'adolescence». En résumé, l'étiquette de conduite délinquante transitoire sert à désigner une grande variété de formes de la conduite délinquante ayant pour caractéristique commune de débiter et de se limiter à la période de l'adolescence.

En conclusion, ces deux types de délinquance se distinguent notamment par l'âge d'apparition des conduites délinquantes, leur fréquence et leur durée. Plus elles apparaissent tôt, plus elles sont susceptibles de persister jusqu'à l'âge adulte.

Rôle du sexe en regard des comportements délinquants

Le sexe constitue un important facteur différentiel lorsque l'on examine les divers indicateurs de troubles d'adaptation psychosociale durant l'adolescence. (Braconnier, Chiland, Choquet et Pomarede, 1995; Deater-Deckard et Dodge, 1997). Les statistiques officielles de délinquance, tout comme les enquêtes auto révélées, indiquent un déséquilibre très significatif en faveur des garçons. Cette tendance a été observée depuis longtemps selon les recherches de Lunden (1964), O'Donnell, Hawkins et Abbott (1995) et Windle, Barnes et Welte (1989). Une croissance plus rapide des cas de délinquance féminine a toutefois été observée depuis une trentaine d'années. Au Canada, en 1960, le rapport garçons-filles était de 10 pour 1 alors qu'en 1977, il a augmenté à 5 pour 1 (Biron et al., 1980). Cette évolution pourrait être attribuable soit à une augmentation réelle du nombre de délits féminins, soit à une plus grande reconnaissance de la délinquance chez les filles.

Traditionnellement, la distinction entre les garçons et les filles réfère aux types de délit commis. Les infractions impliquant de l'agressivité envers les personnes étaient considérées comme masculines, alors qu'on imputait plutôt aux filles délinquantes des délits non agressifs, impliquant les vols à l'étalage et les fugues. Les garçons s'engagent dans des actes plus sévères : violence, atteinte à la propriété privée et vente de drogues. Comme l'indiquent les données internationales, les garçons rapportent plus de comportements délinquants particulièrement aux échelles de vandalisme et de conduites violentes (Rutter, Giller et Hagel, 1998). Selon Pulkinnen et Tremblay (1992), la délinquance des adolescentes est à la fois moins sévère et moins fréquente que celle des garçons. De plus, les adolescentes adoptent moins souvent une identité délinquante oppositionnelle marquée.

Ces observations incitent certains auteurs à aborder séparément la question des liens entre pratiques parentales et délinquance auprès des filles et des garçons (Claes et Lacourse, 2001; Tildesley, Hops, Ary et Andrews, 1995).

Il faut sans doute y voir le rôle prépondérant des dimensions affectives dans la régulation du comportement des filles. Selon l'étude menée par Claes et Lacourse (2001) sur un échantillon de 303 adolescents, lorsque les adolescents portent un regard sur les relations qu'ils entretiennent avec leurs parents, le sexe constitue un facteur de discrimination importante. Les filles perçoivent avec plus d'acuité le rejet maternel, elles identifient plus souvent le manque d'empathie paternelle et rapportent moins de tolérance chez leurs parents. Globalement, ces observations rejoignent d'autres constats de recherche (Noller et Callan 1990). Les filles se révèlent plus sensibles aux signes de rejet de la mère et elles dénoncent plus souvent l'absence de sensibilité paternelle (Youniss et Smollar, 1985). Par ailleurs, les filles adolescentes revendiquent plus d'autonomie, car le contrôle parental s'exerce de façon plus serrée auprès d'elles (Steinberg, 1990).

Rôle de la structure familiale

Les bouleversements de la famille contemporaine, familles reconstituées, monoparentalité, divorce, ont fait l'objet de nombreux débats depuis plus d'une trentaine d'années. Amato et Keith (1991) ont cherché à saisir les répercussions de ces bouleversements en examinant certaines dimensions telles que l'adaptation psychologique et sociale et le concept de soi des enfants et des adolescents. Au terme de leur méta analyse où sont répertoriées 90 études consacrées à près de 13 000 enfants et adolescents, ils soulignent une différence relativement modeste entre les enfants de parents divorcés et remariés et ceux de familles intactes. Ils ont constaté que le divorce peut engendrer une série de problèmes d'adaptation psychologique, tels que sentiments de tristesse, réduction du bien-être personnel, baisse du rendement scolaire et diminution du réseau social. Ils constatent toutefois une absence de problèmes graves et persistants.

Muchielli (2001) a dressé un bilan de recherches scientifiques menées sur les relations entre la famille et la délinquance. Son étude a porté sur les travaux publiés au cours des quinze dernières années dans une quarantaine de revues scientifiques aux États-Unis, en Angleterre, au Canada, en France, en Belgique et

en Suisse. De manière générale, les recherches permettent de conclure que, dans l'analyse du rôle de la famille, les facteurs relationnels sont plus déterminants que les facteurs structurels. En d'autres termes, la dissociation familiale a moins de répercussions que la mésentente conjugale. L'existence de conflit entre les parents, que ces derniers cohabitent ou soient séparés, est plus susceptible de favoriser les comportements délinquants.

Saint-Jacques, Drapeau et Cloutier (2000) constatent que deux risques majeurs menacent la famille lorsque les parents se séparent : l'appauvrissement matériel et social et la présence de conflits. Soulignons par ailleurs que la famille est le contexte psychosocial dont le rôle dans l'étiologie des troubles du comportement a été le plus étudié. Si on dispose ainsi de données considérables, leur interprétation est complexe puisque les facteurs de risque liés à la famille sont pour la plupart inter reliés et donc rarement purs.

En conclusion, les divorces, séparations, situations familiales monoparentales et recomposées constituent sans aucun doute des sources de souffrance, d'angoisse et de stress. Cependant, il semble n'exister aucun lien direct et significatif entre la structure familiale et les comportements délinquants.

Hypothèses et question de recherche

Cette étude se propose, dans un premier temps, de comparer la présence de comportements délinquants chez les adolescents haïtiens et québécois. Dans un second temps, il sera question des différences dans les diverses pratiques parentales en fonction de l'origine ethnique (qualité des liens affectifs, contrôle parental, tolérance parentale et usage des punitions). L'étude tient également compte de l'effet de l'âge, du sexe et de la structure familiale des répondants qui constituent autant de sources de variation sur les deux dimensions abordées dans la recherche : les pratiques parentales et les comportements délinquants. Le relevé de la littérature permet de formuler diverses hypothèses à ce sujet.

Hypothèse 1

La première hypothèse porte sur le rôle de l'origine ethnique sur les comportements délinquants. Une absence de différence est attendue quant à la fréquence des comportements délinquants auprès des ethnies haïtienne et québécoise.

Hypothèses 2

Les hypothèses suivantes portent sur le rôle de l'origine ethnique sur les pratiques parentales.

H2-a) Il est attendu que les adolescents haïtiens perçoivent leurs parents comme étant plus contrôlant que les adolescents québécois.

H2-b) Il est attendu que les adolescents haïtiens perçoivent leurs parents comme étant plus chaleureux que les adolescents québécois.

Les travaux portant sur les liens entre les pratiques parentales et les comportements délinquants des adolescents haïtiens et québécois étant soit absents, soit inconsistants, la présente étude a opté pour une question de recherche exploratoire : Existe-t-il des similitudes ou des différences entre les cultures québécoise et haïtienne quant à la valeur prédictive des pratiques parentales sur la présence de comportements délinquants?

CHAPITRE 2 : MÉTHODOLOGIE

Méthodologie

Ce chapitre est consacré à la description de la méthodologie employée pour réaliser cette recherche. La première partie se rapporte à l'échantillon. La seconde décrit le matériel utilisé, la troisième relate le déroulement de l'expérience et la dernière présente le plan de recherche et d'expérimentation.

Échantillon

L'échantillon est constitué de 312 adolescents: 193 Québécois dont les parents sont nés au Québec et 119 Haïtiens nés au Québec mais dont les parents sont nés en Haïti et ont immigré au Québec. Cet échantillon est composé de 166 filles et de 146 garçons ($M=15,32$ ans; $ET = 1,76$; min. = 11 ans et max.= 19 ans). Les sujets proviennent des niveaux de secondaire I, III et V, ce qui regroupe les trois tranches d'âge suivantes : 11-13 ans, 14-15 ans et 17-18 ans. Globalement, chacun de ces trois groupes d'âge correspond aux différentes phases de l'adolescence telles que définies par la Society for Research on Adolescence : le début (*early adolescence*), le milieu (*middle adolescence*) et la fin (*late adolescence*).

Tous les participants proviennent du quartier Saint-Michel situé à Montréal où l'on retrouve un bassin important de familles d'origine haïtienne. La partie sociodémographique du questionnaire a permis de recueillir des informations sur l'activité professionnelle de la mère et du père ainsi que leur niveau de scolarité. Les professions des parents ont été codifiées selon la classification socioprofessionnelle proposée par Blishen, Carrol et Moore (1987) qui ont construit leur échelle sur la base du revenu et du niveau de prestige des professions canadiennes. Blishen et ses collaborateurs (1976, 1987) ont établi ce qu'ils appellent un index socioprofessionnel des différents métiers et professions du Canada. Elle relève 480 occupations au Canada et permet une classification en trois catégories basées sur le nombre d'années de scolarité et le revenu associés à ces occupations: 1) ouvriers non-spécialisés ou qualifiés, 2)

professions intermédiaires et 3) cadres et professions libérales. Une seconde classification en cinq types d'emploi a aussi été proposée : 1) ouvriers non spécialisés (ex. chauffeurs de taxi), 2) ouvriers spécialisés (ex. mécaniciens), 3) cols blancs et commerçants, 4) enseignants, techniciens, ingénieurs, personnes offrant des services (ex. infirmières) et 5) cadres et professionnels. Les deux premières catégories comprennent les individus ayant un statut socioprofessionnel bas, les troisième et quatrième catégories représentent la classe moyenne et la dernière catégorie comprend les individus ayant un statut socioprofessionnel élevé. La même classification est utilisée pour les hommes et les femmes, même si on observe qu'en général, les métiers des femmes sont classés plus faiblement que ceux des hommes alors que c'est le contraire pour les cadres et les professionnelles, classés plus haut dans le cas des femmes. Il n'existe aucune façon de combiner la profession du père et de la mère pour créer un index parental.

Pour ce qui est du niveau scolaire des mères des répondants : 30,7% ont terminé leurs études secondaires, 26,6% ont terminé des études collégiales, 21% n'ont pas terminé leurs études secondaires et 12% ont achevé des études universitaires (9,8% des répondants n'ont pas indiqué le niveau scolaire de leur mère). Pour ce qui est du niveau scolaire des pères des répondants : 26,9% ont terminé leurs études secondaires, 22,8% n'ont pas terminé leurs études secondaires 18% ont achevé des études collégiales et 16,8% ont terminé des études universitaires (15,5% des répondants n'ont pas indiqué le niveau scolaire de leur père).

Quant à la situation familiale, 45% des sujets proviennent de familles dont les parents sont mariés ou vivent ensemble, 48% sont séparés ou divorcés et 7% ont un parent décédé ou vivent dans d'autres situations familiales (famille d'accueil, tuteur, etc.). Notons que selon le recensement de 2001, sur les 2 019 555 familles québécoises recensées, 1 175 440 (58,2%) comptent un couple marié, 508 520 (25,2%) un couple en union libre et 267 570 (13,2%) sont des

familles monoparentales. L'échantillon de l'étude diffère donc sensiblement sur le plan de la structure familiale de la répartition nationale, puisque pratiquement près de la moitié des parents des participants sont séparés ou divorcés.

Procédures

Le recrutement des répondants s'est réalisé en différentes étapes. La Commission scolaire de Montréal (CSDM) a été informée du thème de la recherche et suite à l'obtention de leur autorisation, les directions ainsi que les enseignants de deux écoles secondaires, le collège Henri Bourassa et le collège Saint-Exupéry, ont été consultés sur l'horaire et la faisabilité des séances d'expérimentation. Les thèmes de recherche, les conditions et le déroulement de l'expérience ont été présentés aux différents directeurs d'école dans un souci de clarté et d'obtention de leur coopération.

Caractéristiques de l'échantillon selon l'ethnie (N=316)

	Québécois	Haïtiens	Total
<i>Sexe</i>			
Filles	104	62	166
Garçons	89	57	146
<i>Niveau scolaire</i>			
Sec. I (11-12 ans)	50	43	93
Sec. III (14-15 ans)	69	44	113
Sec.V (17-18 ans)	74	32	106
<i>Structure familiale</i>			
Mariés	76	62	138
Séparés/divorcés	102	48	150
<i>Ethnie</i>	193	119	312

Les données ont été recueillies sur la base d'un questionnaire qui évalue les pratiques parentales à partir des déclarations des adolescents. Un expérimentateur ayant eu une formation à cette fin a été engagé afin d'entrer en contact avec les groupes classes et de leur expliquer le but de la recherche.

Ce questionnaire est le fruit d'un travail réalisé par l'équipe de Michel Claes à l'Université de Montréal. La première partie du questionnaire évalue les pratiques parentales telles que perçues par les répondants. Ce questionnaire est composé des échelles suivantes : liens affectifs, tolérance, communication, supervision/contrôle et sanctions. Ce questionnaire examine chaque fois ces dimensions séparément pour la mère et le père.

La deuxième partie évalue les comportements délinquants ainsi que leur fréquence, telle que rapportés par les répondants. Ce questionnaire est composé des échelles suivantes : consommation de drogue, vol, violence et vandalisme

Les mesures utilisées dans le questionnaire incluent également les données sociodémographiques telles que les caractéristiques personnelles des adolescents (âge, sexe, nationalité, fratrie, rang dans la fratrie), la structure familiale (parents divorcés ou non, familles monoparentales) et le niveau d'éducation des parents et leur emploi.

Les pratiques parentales

Liens Affectifs. Cette échelle est inspirée de trois instruments : a) l'échelle Caring du Parental Bonding Instrument de Parker Tuppling et Brown (1979); b) l'échelle Family Relationships du Offer Self-Image Questionnaire for Adolescents (OSIQ) de Offer, Ostrov et Howard (1981) et l'Inventory of Parent Attachment (IPA) de Armsden et Greenberg (1987). L'adolescent répond aux items sur une échelle en quatre points: 1= pas du tout; 2= parfois; 3= souvent; 4= tout à fait.

Les analyses factorielles indiquent la présence de deux facteurs : affection et soutien émotionnel au pôle positif et rejet au pôle négatif. Les analyses par composantes principales (rotation orthogonale) ont permis d'extraire deux composantes qui représentent 51,25% de la variance totale du lien affectif qui relie l'adolescent à sa mère et 53,96 % de la variance totale du lien affectif qui relie l'adolescent à son père.

Le premier facteur d'affection et de soutien émotionnel (CA1 pour la mère et CG1 pour le père) fait appel au soutien, à la chaleur, à la disponibilité des parents quand l'adolescent en a besoin, à leur compréhension et leur empathie (ex. ma mère me parle avec une voix chaleureuse et amicale; elle m'aide à me sentir mieux quand j'ai des problèmes; mon père paraît comprendre mes problèmes et inquiétudes; il m'exprime son affection). L'alpha de Cronbach pour le facteur affection et soutien émotionnel de la mère est de .90 et de .88 pour l'affection et le soutien émotionnel du père. Cela indique un excellent niveau de consistance interne pour chacun des facteurs.

Au deuxième facteur (CA2 pour la mère et CG2 pour le père), il est question de rejet, de froideur et d'indifférence du parent (ex. : ma mère me fait sentir que je suis de trop; elle semble froide avec moi, je trouve que mon père est injuste avec moi, mon père ne me parle pas beaucoup). L'alpha de Cronbach est de .83 pour le rejet maternel et aussi de .83 pour le rejet paternel. Encore une fois, cela indique un excellent niveau de consistance interne pour chacun des facteurs. Un score élevé aux facteurs d'affection et de rejet indique la présence accrue de ces deux facteurs alors qu'un score faible à ces facteurs indique une faible présence de ces facteurs.

Tolérance Parentale. Cette mesure s'appuie sur les travaux de Patterson (1982) et examine à partir de 8 items (échelle en 4 points : 1=jamais; 2=parfois; 3=souvent; 4=toujours), la tolérance des parents à l'égard d'un certain nombre de comportements, tels que perçus par l'adolescent. Les analyses par composantes

principales (rotation orthogonale) ont permis d'extraire deux composantes qui représentent respectivement 53,92% et 56,82% de la variance totale de la tolérance de la mère et du père.

Le premier facteur de tolérance (CC1 pour la mère et CI1 pour le père) réfère à ce que les parents acceptent des adolescents au sein de la vie familiale (ex. recevoir à la maison des amis de l'autre sexe; recevoir des amis quand mes parents sont à la maison et quand il n'y sont pas; me lever tard le samedi ou le dimanche). L'alpha de Cronbach pour ce facteur est de .72 pour la mère et de .75 pour le père, ce qui indique un niveau de consistance interne satisfaisant pour chacun des facteurs.

Au deuxième facteur de tolérance (CC2 pour la mère et CI2 pour le père), il est question des heures de sortie et des comportements à l'extérieur et à la maison (ex. rentrer tard (après minuit) les fins de semaine, faire la fête avec les amis à la maison, boire de la bière ou du vin avec des amis). Pour ce facteur, l'alpha de Cronbach est de .58 pour la mère et de .65 pour le père. Ce qui indique un niveau de consistance interne limite, mais acceptable pour la recherche. Un score élevé aux deux facteurs indique une grande tolérance parentale.

Communication, Il s'agit d'une échelle qui est le produit de deux sources : le Parent Adolescent Communication Scale (PACS) de Barnes et Olson (1982) et une entrevue structurée utilisée par Claes (1998) dans le cadre d'une étude interculturelle qui visait à connaître le degré de proximité des échanges avec chacun des parents. Cette échelle évalue, à partir de 11 items (échelle en 4 points : 1= pas du tout; 2=parfois; 3= souvent; 4)=tout à fait) la qualité de communication telle que perçue par l'adolescent. Parmi les 11 items, trois d'entre eux cherchent à saisir le niveau progressif de proximité des échanges à travers les thèmes abordés : les goûts et intérêts, les sentiments et les émotions. L'échelle fait également appel à ce que l'adolescent parle ou évite d'aborder avec sa mère et avec son père et elle fait part de la perception qu'a l'adolescent de l'intérêt que

ses parents portent à ce qu'il dit.

Les analyses par composantes principales (rotation orthogonale) ont permis d'extraire deux composantes qui représentent respectivement 54,87 % et 59,67 % de la variance totale de la communication de la mère et du père avec l'adolescent. Les analyses factorielles indiquent la présence de deux facteurs pour la mère et deux pour le père. Au premier facteur de communication (CD1 pour la mère et CJ1 pour le père), il est question de l'écoute, de l'intérêt, de la disponibilité des parents, de la réponse aux questions de l'adolescent et du temps que le parent consacre aux discussions. Ce facteur examine le niveau d'ouverture des échanges avec chacun des parents (ex. ma mère m'écoute quand je lui parle, elle s'intéresse à ce que je lui dis, quand je lui pose des questions mon père me répond franchement, il prend du temps pour discuter avec moi). Ce facteur possède un excellent niveau de consistance interne pour chacun des facteurs. L'alpha de Cronbach pour la mère est de .84 et celui du père est de .87.

Le deuxième facteur de communication (CD2 pour la mère et CJ2 pour le père) concerne ce que l'adolescent confie ou non à sa mère et à son père. Ce facteur aborde des questions comme l'évitement des sujets de conversation gênants ou le fait de choisir le silence (ex. il y a plusieurs questions que j'évite de discuter avec ma mère, je parle à ma mère de mes sentiments et de mes émotions; je parle à mon père de questions qui concernent la sexualité, quand quelque chose me dérange je n'en parle pas avec mon père). Ce facteur possède un niveau de consistance interne satisfaisant pour la mère et limite pour le père (Alpha de Cronbach pour la mère = .74 et Alpha de Cronbach pour le père = .59).

Supervision et Contrôle. Cette échelle est composée de 12 items qui évaluent trois facteurs théoriques : l'autorisation, la supervision des parents et les règlements de la maison. Cette échelle s'est inspirée du questionnaire Parental Control construit par Kerr, Stattin et Trost (1999) et des travaux de Brown, Mounts, Lamborn et Steinberg (1993). L'échelle fait appel à la perception qu'ont

les adolescents de ce que les parents exigent d'eux, les règlements et les limites dans la famille ou ce qui requiert une autorisation du parent. L'échelle porte aussi sur le niveau de supervision exercé par les parents en dehors de la maison (à l'école et lors des sorties). Les adolescents répondent sur une échelle en quatre points: 1= pas du tout; 2=parfois; 3=souvent; 4=tout à fait.

Les analyses par composantes principales ont permis d'extraire trois composantes qui représentent respectivement 54,08 % et 62,58 % de la variance totale de la supervision de la mère et du père. Cette échelle est constituée de trois facteurs pour la mère et de trois facteurs pour le père. Le premier facteur de supervision et contrôle (CE1 pour la mère et CK1 pour le père) fait appel à ce que les parents autorisent à l'adolescent (ex. quand je sors tard, je dois dire à ma mère avec qui je sors; j'ai besoin de l'autorisation de mon père pour sortir; quand je reste tard dehors mon père veut que je téléphone). La consistance interne de ce facteur est de .76 pour la mère et de .86 pour le père, ce qui indique un excellent niveau de consistance.

Le deuxième facteur de supervision et contrôle (CE2 pour la mère et CK2 pour le père) fait appel à ce que les parents vérifient, interdisent sur le plan scolaire ou supervisent (ex. ma mère vérifie régulièrement si mes travaux scolaires sont faits; mon père sait comment je me comporte à l'école; il impose des règles pour les tâches domestiques; ma mère est au courant de mes résultats scolaires.) La consistance interne de ce facteur est satisfaisante pour chacun des facteurs (alpha mère = .62, alpha père = .77).

Le troisième facteur de supervision et contrôle (CE3 pour la mère et CK3 pour le père) fait appel aux règlements familiaux se rapportant à la consommation (ex. mon père fixe des règles pour l'usage de la cigarette, il m'interdit de boire de l'alcool (bière ou vin)). L'alpha de Cronbach est de .61 pour la mère et de .68 pour le père, ce qui indique un niveau de consistance interne satisfaisant pour ce facteur.

Sanctions. Cette échelle s'inspire des travaux de Georges et Bloom (1997), de l'Inductive Reasoning de Kim & Ge (2000) et de l'Adult Adolescent Parenting Inventory (AAPI) de Bavelek (1984). Cette partie du questionnaire reflète le style disciplinaire des parents, tel que perçu par l'adolescent. Cette échelle est constituée de 13 items où l'adolescent répond sur une échelle en 4 points : 1=pas du tout; 2=un peu; 3=assez bien; 4=très bien.

Les analyses par composantes principales ont permis d'extraire trois facteurs qui représentent respectivement 52,00% et 56,64% de la variance totale des sanctions adoptées par la mère et par le père. Le premier facteur nommé coercition (CF1 pour la mère et CL1 pour le père) fait appel à la présence de cris, de menaces et de l'usage de sanctions corporelles (ex. ma mère se met en colère quand je ne fais pas ce qu'elle veut, il arrive qu'elle me crie après très fortement; il arrive que mon père me menace; quand je fais des choses graves, il arrive que mon père me frappe). Le niveau de consistance interne est excellent pour ce facteur. L'alpha de Cronbach pour la mère est de .74 ; et celui pour le père est de .80

Le deuxième facteur (CF2 pour la mère et CL2 pour le père) traduit une approche inductive qui cherche à comprendre les causes du problème et adopte la négociation (ex. quand ma mère a un problème avec moi, elle m'en parle pour trouver une solution; quand j'ai un faible résultat dans mon bulletin ma mère cherche à comprendre pourquoi; quand mon père n'est pas content de moi ou de mon comportement, il m'explique pourquoi.). Ce facteur possède une excellente consistance interne (alpha mère = .77 ; alpha père = .83).

Le troisième facteur (CF2 pour la mère et CL2 pour le père) reflète un comportement permissif du parent (ex. mon père ne me punit pas même quand je ne respecte pas les règles; même si je fais quelque chose de mal, il ne me dit rien; ma mère ne me fait pas de reproche quand j'ai de moins bons résultats scolaires).

Ce facteur présente un faible niveau de consistance interne (alpha mère = .48 ; alpha père = .56).

La délinquance auto révélée

Le questionnaire de délinquance auto révélée s'inspire du questionnaire de Fréchette et Leblanc (1979). Les adolescents rapportent s'ils ont commis divers comportements délinquants sur une échelle de 21 items qui mesurent leur consommation de drogue en soulignant le type de drogues utilisées (cigarette, cannabis, ecstasy ou hallucinogènes) et le nombre de fois qu'ils ont eu recours à la violence, au vandalisme, au vol. On demande à l'adolescent s'il a commis des actes délinquants dans quatre domaines théoriques: le vandalisme (ex. As-tu endommagé ou détruit exprès des objets qui ne t'appartiennent pas?), la violence (ex. T'es-tu battu à coup de poing avec d'autres personnes?), la consommation de drogues douces (ex. As-tu pris de la marijuana ou du haschisch?), le vol et son ampleur (ex. As-tu pris quelque chose sans payer dans un magasin? as-tu pris quelque chose : de petite valeur (moins de \$20); de valeur moyenne (entre \$20 et \$100); de grande valeur (\$100 ou plus) qui ne t'appartenait pas?). Les réponses sont évaluées sur une échelle en 4 points et représentent la fréquence à laquelle les comportements délinquants se manifestent: 1=jamais, 2= une ou deux fois ; 3=parfois, 4=souvent.

Comportements délinquants. La violence physique, le vandalisme et le vol de grande et de petite valeur sont évalués. Les analyses par composantes principales (rotation orthogonale) ont permis d'extraire deux composantes qui représentent 58.35% de la variance totale de comportements délinquants auto rapportés. La première composante réfère à la violence physique, au vandalisme et au vol de grande valeur. La deuxième composante réfère au vol de petite valeur. Ce questionnaire répond aux diverses exigences de fidélité et constitue un outil valide pour évaluer la présence de comportements délinquants à partir du rapport des sujets. Les analyses factorielles révèlent la présence de deux facteurs. La valeur alpha de Cronbach est de .91 pour la violence physique, le vandalisme

et le vol de grande valeur et de .70 pour le vol de petite valeur.

Consommation de drogue. Les analyses par composantes principales (rotation orthogonale) ont permis d'extraire deux composantes qui représentent 72,47% de la variance totale de la consommation de drogue auto rapportée. La première composante réfère à la consommation de drogues dures : hallucinogènes et stimulants. La deuxième composante réfère à la consommation de drogues douces : cigarettes, alcool et cannabis. La valeur de l'alpha de Cronbach est de .83 pour la consommation de drogues dures et de .70 pour la consommation de drogues douces.

Déroulement de la recherche et Aspects déontologiques

Le questionnaire a été introduit dans le groupe classe par un expérimentateur formé et engagé à cette fin. Chaque item concernant les données sociodémographiques a été lu par ce dernier afin de s'assurer de la compréhension de chaque question. Il a fait appel à la sincérité des réponses en se portant garant qu'aucune information individuelle ne serait communiquée à l'école ni aux familles.

La libre participation a été sollicitée parmi les élèves du secondaire trois et cinq. La participation des élèves de moins de 14 ans a nécessité une autorisation de leurs parents leur permettant de participer à la recherche. Pour ce, les parents ont reçu par courrier les informations nécessaires et ont fait part de leur consentement par écrit quant à la participation de leurs enfants. Avec l'approbation de l'école et de la direction, un expérimentateur s'est rendu seul dans la classe en l'absence d'un professeur ou d'un surveillant afin de ne pas influencer le choix de réponse des adolescents et de garantir la confidentialité.

La passation du questionnaire a duré une heure et était totalement anonyme; les sujets n'ont pas eu à écrire leur nom ou une quelconque information permettant de les identifier. Ceci a été fait dans un souci particulier de les

rassurer sur la confidentialité des informations recueillies.

Plan de recherche et d'expérimentation

La présente étude de type transversal adopte une facture corrélacionnelle avec pour variable indépendante, les pratiques parentales (liens affectifs/émotionnels, tolérance, communication, supervision/ contrôle, punition et sanction) alors que la délinquance auto rapportée (vol, vandalisme, violence, consommation de drogue) constitue la variable dépendante.

Deux groupes d'analyses statistiques ont été entrepris afin de dégager l'effet des principales sources de variation et les liens entre les pratiques parentales et les comportements délinquants auprès des deux ethnies. Le niveau de scolarité ainsi que le statut socio-économique des parents ont été contrôlés statistiquement dans un souci d'éliminer leur effet sur la variable dépendante, la délinquance chez les adolescents. En effet, ces analyses comparatives multivariées par covariance ont été effectuées dans l'objectif :

- 1- d'examiner la présence de délinquance auprès de cet échantillon, en tenant compte des 4 sources de variation : l'ethnie (2), le sexe (2), l'âge (3) et la structure familiale (2)
- 2- d'examiner la perception des pratiques parentales auprès d'un échantillon d'adolescents haïtiens et québécois en tenant compte des mêmes sources de variation.

Des analyses de régression hiérarchiques (2 x 2 x 4) ont été entrepris en vue d'évaluer l'étendue de la relation entre les pratiques parentales et l'adaptation psychosociale chez les Haïtiens et les Québécois de même que pour comparer l'importance et la variation de ces liens entre les deux cultures. Un niveau de probabilité de (.01) a été retenu pour tester la présence des différences significatives.

CHAPITRE 3: ANALYSE DES RÉSULTATS

Résultats

Ce chapitre comprend deux parties. Les analyses statistiques utilisées pour traiter les données sont présentées dans la première partie et les résultats obtenus feront l'objet de la deuxième partie.

Méthode d'analyse

Cette recherche constitue une étude corrélationnelle transversale qui vise trois objectifs :

- 1 - Comparer les types de délinquance chez les adolescents québécois et haïtiens. Cette comparaison des comportements délinquants entre les deux ethnies est faite en terme de fréquence et d'importance, à partir des réponses au questionnaire auto rapporté.
- 2 - Comparer les pratiques parentales entre les deux groupes en terme de fréquence et d'importance des liens d'attachement, des modes de communication, de l'expression de la tolérance parentale, de l'exercice du contrôle et des modes de sanctions adoptés en cas de franchissement des limites.
- 3 - Examiner la présence de liens entre les comportements délinquants et les pratiques parentales auprès des deux groupes.

Chacune de ces analyses a tenu compte de l'ethnie, l'âge, le sexe et la structure familiale comme variable indépendante. Le niveau de scolarité et le statut socioéconomique ont été contrôlés statistiquement comme covariables afin de prévenir leurs effets sur la variable dépendante.

Les analyses de covariance ont permis de tester l'effet de quatre sources de variation sur les divers comportements délinquants considérés comme variables dépendantes. Les variables indépendantes sont l'ethnie (Québécois et Haïtiens), le sexe (filles et garçons), l'âge (secondaire 1, secondaire 3 et secondaire 5) et la structure familiale (familles intactes et familles séparées).

L'analyse de covariance, une extension de l'analyse de variance, tient compte de l'effet possible sur la variable dépendante d'une ou de plusieurs covariables. Cette technique implique donc la mesure de la ou des covariables (appelées aussi variables concomitantes) en plus de la mesure de la variable dépendante. La covariable est, par définition, une source de variation non contrôlée susceptible d'affecter la variable dépendante. Cette analyse permet d'évaluer l'effet d'interaction ainsi que l'importance relative des variations résultantes des différentes sources et de décider de leur importance.

Ce schème expérimental a été choisi dans un souci de faire ressortir les différences observées attribuables aux variations de la variable indépendante. Afin de réduire les sources d'erreur, le type de contrôle direct a été favorisé dans le souci de mettre en évidence les effets des quatre sources de variations de la variable indépendante en minimisant la variation des résultats attribuables au hasard.

Les analyses multivariées de covariance ont permis de considérer les pratiques parentales dans les deux cultures. Ces analyses ont permis de tenir compte de l'effet possible des variables « ethnique », « sexe », « âge » et « structure familiale » sur la variable dépendante, la délinquance auto révélée. Ces analyses multivariées ont aussi permis d'ajuster les résultats en fonction des différences retrouvées auprès des répondants par le biais d'analyses de régression. Celles-ci ont donné la possibilité de diviser les variations observées dans les résultats en fonction des différentes sources d'erreurs. La variable dépendante fut donc ajustée en fonction des résultats obtenus. Ceci présente l'avantage de réduire l'erreur expérimentale et les biais causés par des différences non attribuables à la variable indépendante. Notons que la grandeur de cet ajustement dépend du degré de corrélation entre la covariable et la variable dépendante ainsi que des différences initiales entre les sujets sur la covariable (variance intra groupe)

Les analyses de régression ont été effectuées avec comme objectif de prédire les comportements délinquants des adolescents à partir des pratiques parentales. Les 16 analyses de régression ont permis de voir dans quelle mesure les pratiques parentales sont en lien avec la présence de comportements déviants dans chaque ethnie. Ceci a aussi permis de vérifier si ces liens sont identiques ou non dans les deux groupes.

Trois analyses multivariées de covariance (MANCOVA) ont été effectuées en prenant soin d'appliquer une correction conservatrice du seuil de signification statistique à .01. Ce seuil de signification statistique est choisi dans le souci de prémunir cette étude au maximum contre les risques de conclure faussement à des différences interethniques significatives suite à des erreurs de type 1. Cette décision statistique conservatrice s'est faite en regard des trois analyses consécutives et de la comparaison interethnique de la présente étude.

Analyses descriptives

Prévalence des comportements délinquants.

Tableau 1

Moyennes et écarts-types des quatre facteurs de délinquance selon l'ethnie

Facteurs de délinquance	Haïtiens		Québécois	
	M	ET	M	ET
Vol majeur/ violence/vandalisme	1.32	.46	1.37	.56
Vol mineur	1.71	.71	1.55	.63
Drogues douces	1.77	.76	2.22	1.04
Drogues dures	1.14	.49	1.22	.60

Tableau 2

Moyennes et écarts-types des quatre facteurs de délinquance selon le sexe

Facteurs de délinquance	Filles		Garçons	
	M	ET	M	ET
Vol majeur/ violence/vandalisme	1.21	.36	1.52	.62
Vol mineur	1.55	.62	1.69	.72
Drogues douces	2.01	.88	2.08	1.06
Drogues dures	1.10	.34	1.29	.72

Tableau 3

Moyennes et écarts-types des quatre facteurs de délinquance selon l'âge

Facteurs de délinquance	Secondaire I 11-13 ans		Secondaire III 14-15 ans		Secondaire V 17-18 ans	
	M	ET	M	ET	M	ET
Vol majeur/ violence/vandalisme	1.32	.53	1.33	.42	1.41	.61
Vol mineur	1.56	.68	1.54	.60	1.74	.72
Drogues douces	1.73	.89	2.06	.90	2.31	1.02
Drogues dures	1.15	.52	1.16	.55	1.26	.60

Tableau 4

Moyennes et écarts-types des quatre facteurs de délinquance selon la structure familiale

Facteurs de délinquance	Parents mariés		Parents divorcés/séparés	
	M	ET	M	ET
Vol majeur/ violence/vandalisme	1.32	.53	1.38	.52
Vol mineur	1.58	.67	1.64	.67
Drogues douces	1.98	.96	2.11	.97
Drogues dures	1.19	.57	1.19	.56

Tableau 5

Analyses multivariées de covariance (MANCOVA) sur les quatre facteurs de délinquance

Sources de variation	Lambda de Wilks	F	dl	p
Intercepte	.761	22.07***	4	.000
SSE père	.964	2.62	4	.036
SSE mère	.989	.790	4	.533
Scolarité père	.916	6.48*	4	.000
Scolarité mère	.983	1.25	4	.291
Ethnie	.912	6.81*	4	.000
Sexe	.897	8.09***	4	.000
Age	.952	1.76	8	.083
Famille	.987	.942	4	.440
Ethnie x Sexe	.994	.408	4	.803
Ethnie x Age	.977	.828	8	.578
Ethnie x Sexe x Age	.991	.329	8	.955
Ethnie x Famille	.986	.980	4	.419
Ethnie x Sexe x Famille	.998	.155	4	.960
Ethnie x Age x Famille	.981	.671	8	.718
Ethnie x Sexe x Age x Famille	.985	.529	8	.835

*p<.01 **F =6.81 *p<.000 ***F = 8.09 *p<.000

Comme l'indique le tableau 5, il n'y a aucun effet d'interaction entre les variables. Le sexe ($F(1, 310) = 6.81; p < .000$) et l'ethnie ($F(1, 310) = 8.09; p < .000$) constituent deux sources de variation significatives. En revanche, l'âge et la structure familiale ne discriminent pas les diverses dimensions de la délinquance auto-rapportée.

Les moyennes des quatre facteurs de délinquance pour la variable « ethnie » ont été rapportées au tableau 1. Ces données indiquent que la moyenne des vols mineurs est plus élevée chez les Haïtiens ($M = 1.71; ET = .71$) que chez les Québécois ($M = 1.55; ET = .63$) tandis que la moyenne de consommation de drogues douces est plus élevée chez les Québécois ($M = 2.22; ET = 1.04$) que chez les Haïtiens ($M = 1.77; ET = .76$). Comme l'indique le tableau 2, la moyenne des comportements délinquants des garçons pour les vols majeurs/violence/vandalisme ($M = 1.52; ET = .62$) et pour la consommation de drogues dures ($M = 1.29; ET = .71$) est plus élevée que celle des filles pour les vols majeurs /violence/vandalisme ($M = 1.21; ET = .36$) et pour la consommation de drogues dures ($M = 1.10; ET = .34$).

Comme le montre le tableau 6, les analyses univariées des variables indiquent que ces différences sont significatives:

- Ethnie : pour le vol mineur ($F(1, 310) = 8.63, p < .004$) et la consommation de drogues douces ($F(1, 310) = 7.55 p < .006$).
- Sexe : pour le vol majeur /violence/ vandalisme ($F(1, 310) = 25.96 p < .000$) et la consommation de drogues dures ($F(1, 310) = 9.97 p < .002$).

Tableau 6

Tests univariés de la MANCOVA sur les quatre facteurs de délinquance

Sources de variation	Variable dépendante	Somme des carrés	dl	Carré Moyen	F	P
Ethnie	Vol majeur violence/vandalisme	.01	1	.01	.041	.840
	Vol Mineur	3.81	1	3.81	8.63*	.004
	Drogues douces	6.50	1	6.50	7.55*	.006
	Drogues dures	.001	1	.001	.005	.942
Sexe	Vol majeur violence/vandalisme	6.40	1	6.40	25.96*	.000
	Vol Mineur	1.45	1	1.45	3.30	.071
	Drogues douces	.311	1	.311	.361	.548
	Drogues dures	2.86	1	2.86	9.97*	.002

* $p < .01$ ** $p < .004$ *** $p < .006$ **** $p < .000$ ***** $p < .002$

En conclusion, les résultats des analyses permettent de dégager l'ensemble des informations quant au rôle des variables indépendantes « ethnique », « sexe », « structure familiale » et « âge » sur les dimensions de délinquance auto rapportée examinées dans la présente étude. En ce qui concerne l'ethnie, les différences se situent au niveau du vol mineur plus important chez les Haïtiens et de la consommation de drogues douces plus importante chez les Québécois. Quant au sexe, les différences se situent au niveau de la consommation de drogues dures et du facteur de délinquance vol majeur/violence/vandalisme, tous deux plus importants chez les garçons. La structure familiale ainsi que l'âge n'ont pas un effet significatif sur l'engagement dans les comportements délinquants. Le statut socio-économique ainsi que le niveau de scolarité des parents étant contrôlés statistiquement comme covariables, leur effet n'est pas considéré.

Analyses des sources de variations sur les pratiques parentales de la mère et du père

Après avoir analysé les principales sources de variation sur les comportements délinquants, cette partie considère les pratiques parentales de la mère et du père dans les deux cultures. Il s'agit dans un premier temps de présenter les moyennes et écarts-types des pratiques parentales de la mère et du père pour ensuite dégager les effets des variables suivantes : ethnique, sexe, âge et structure familiale. Dans un deuxième temps, des analyses de variance multivariées ont été entreprises sur l'ensemble des pratiques de la mère et du père en examinant mutuellement le rôle des variables « ethnique », « sexe », « âge » et « structure familiale ». Les analyses univariées ont permis de préciser le sens des différences observées au niveau des analyses multivariées. Les variables contrôles, soit le niveau de scolarité et statut socio-économique, ont été introduites en covariation.

En résumé, ces analyses ont permis d'évaluer la présence éventuelle des effets d'interactions entre les variables « ethnique », « sexe », « âge » et « structure

familiale » pour ensuite dégager les principales tendances en ce qui a trait aux pratiques parentales de la mère et du père. Par ailleurs, le fait que ces variables constituent des sources de variation significatives aux analyses multivariées a aussi été considéré.

Pratiques parentales de la mère

Les tableaux 7, 8 et 9 rapportent les moyennes et écarts-types obtenus pour les diverses pratiques maternelles telles que perçues et rapportées par les adolescents.

Tableau 7

Moyennes et écarts-types des pratiques parentales de la mère pour la variable indépendante Ethnie

Variables dépendantes	Haïtiens		Québécois	
	M	ET	M	ET
CA 1 <i>Liens affectifs</i>	2.75	.68	3.05	.68
CA 2 <i>Rejet</i>	1.81	.54	1.61	.58
CC 1 <i>Tolérance 1</i>	2.67	.81	2.19	.67
CC 2 <i>Tolérance 2</i>	1.61	.63	1.99	.74
CD 1 <i>Communication 1</i>	2.75	.74	3.08	.70
CD 2 <i>Communication 2</i>	2.03	.62	2.43	.71
CE 1 <i>Supervision 1</i>	3.13	.77	2.66	.88
CE 2 <i>Supervision 2</i>	2.59	.75	2.34	.76
CE 3 <i>Supervision 3</i>	3.00	.89	3.29	.82
CF 1 <i>Coercition</i>	2.34	.69	1.89	.60
CF 2 <i>Induction</i>	2.65	.91	2.94	.84
CF 3 <i>Permissivité</i>	1.71	.69	1.78	.66

Tableau 8

Moyennes et écarts-types des pratiques parentales de la mère pour la variable indépendante Sexe

Variables dépendantes	Filles		Garçons	
	M	ET	M	ET
CA 1 <i>Liens affectifs</i>	2.96	.74	2.92	.64
CA 2 <i>Rejet</i>	1.70	.60	1.67	.53
CC 1 <i>Tolérance1</i>	2.94	.73	3.07	.78
CC 2 <i>Tolérance2</i>	1.80	.65	1.89	.79
CD 1 <i>Communication</i>	2.97	.77	2.95	.69
CD 2 <i>Communication2</i>	2.34	.75	2.20	.65
CE 1 <i>Supervision1</i>	3.02	.84	2.64	.86
CE 2 <i>Supervision2</i>	2.36	.76	2.51	.75
CE 3 <i>Supervision3</i>	3.23	.88	3.12	.83
CF 1 <i>Coercition</i>	2.06	.68	2.06	.67
CF 2 <i>Induction</i>	2.80	.93	2.87	.81
CF 3 <i>Permissivité</i>	1.80	.70	1.70	.63

Tableau 9

Moyennes et écarts-types des pratiques parentales de la mère pour la variable indépendante Âge

Variables Dépendantes	Sec.I 11- 12 ans		Sec.III		Sec.V	
	M	ET	M	ET	M	ET
CA 1 <i>Liens affectifs</i>	3.08	.67	2.86	.70	2.91	.71
CA 2 <i>Rejet</i>	1.62	.46	1.73	.58	1.69	.64
CC 1 <i>Tolérance1</i>	2.95	.79	2.98	.74	3.06	.78
CC 2 <i>Tolérance2</i>	1.60	.61	1.72	.63	2.21	.77
CD 1 <i>Communication1</i>	3.09	.68	2.86	.73	2.96	.77
CD 2 <i>Communication2</i>	2.35	.68	2.14	.66	2.36	.76
CE 1 <i>Supervision1</i>	3.12	.79	2.95	.83	2.47	.85
CE 2 <i>Supervision2</i>	2.87	.66	2.44	.74	2.03	.65
CE 3 <i>Supervision3</i>	3.37	.71	3.07	.91	3.14	.90
CF 1 <i>Coercition</i>	2.17	.65	2.07	.73	1.94	.61
CF 2 <i>Induction</i>	3.09	.76	2.71	.95	2.73	.84
CF 3 <i>Permissivité</i>	1.71	.59	1.70	.72	1.84	.67

Tel qu'indiqué dans le tableau 10, il n'y a aucun effet d'interaction entre les variables en présence dans cette étude. Les trois sources de variation suivantes entraînent des effets significatifs sur l'ensemble des variables des pratiques maternelles : l'ethnie ($F(1, 310) = 7.20; p = .000$), le sexe ($F(1, 310) = 3.89; p = .000$) et l'âge ($F(2, 309) = 3.11; p = .000$).

Tableau 10

Analyses multivariées de covariance (MANCOVA) sur les douze pratiques parentales de la mère

Sources de variation	Lambda de Wilks	F	df	p
Intercepte	.174	102.98	12	.000
SSE père	.968	.725	12	.726
SSE mère	.968	.716	12	.736
Scolarité père	.930	1.64	12	.080
Scolarité mère	.911	2.13	12	.016
Ethnie	.751	7.20*	12	.000
Sexe	.848	3.89*	12	.000
Âge	.765	3.11*	24	.000
Structure Familiale	.922	1.84	12	.042
Ethnie x Sexe	.927	1.71	12	.064
Ethnie x Âge	.864	1.66	24	.027
Ethnie x Sexe x Âge	.931	.790	24	.752
Ethnie x Structure Familiale	.959	.919	12	.528
Ethnie x Sexe x Structure Familiale	.984	.359	12	.976
Ethnie x Âge x Structure Familiale	.922	.897	24	.607
Ethnie x Sexe x Âge x Structure Familiale	.927	.838	24	.688

*p<.01 **p<.000

Rôle de l'ethnie

Tel qu'indiqué dans le tableau 11, la variable indépendante « Ethnie » constitue une source significative de variation pour certaines pratiques parentales de la mère.

Par rapport aux adolescents haïtiens ($M = 2.75$; $ET = .68$), les adolescents québécois ($M = 3.05$; $ET = .6$) perçoivent un lien affectif plus important avec la mère au premier facteur du lien affectif (CA1) qui fait appel au soutien, à la chaleur, à l'empathie et à la disponibilité de la mère.

Le deuxième facteur du lien affectif (CA2), lequel implique le rejet, la froideur et l'indifférence de la mère, est perçu plus souvent chez la mère haïtienne ($M = 1.81$; $ET = .54$) que chez la mère québécoise ($M = 1.61$; $ET = .58$).

Au premier facteur de tolérance (CC1), qui renvoie à ce que les mères acceptent des adolescents, les mères haïtiennes sont jugées comme plus tolérantes. Ce facteur implique une tolérance au fait de recevoir des ami(es) de l'autre sexe à la maison, de recevoir des amis quand les parents sont à la maison et quand il n'y sont pas (mères haïtiennes : $M = 2.67$, $ET = .81$; mères québécoises : $M = 2.19$, $ET = .67$).

Au deuxième facteur de tolérance (CC2), dans lequel il est question des heures de sortie et des comportements à l'extérieur de la maison; les mères québécoises se sont révélées plus tolérantes que les mères haïtiennes (mères québécoises : $M = 1.99$; $ET = .74$; mères haïtiennes : $M = 1.61$; $ET = .63$).

Au premier facteur de communication avec la mère (CD1), les moyennes obtenues sont plus élevées pour les adolescents québécois. En effet, les mères québécoises ($M = 3.08$; $ET = .70$) sont perçues comme plus ouvertes, plus à l'écoute, elles consacrent plus de temps aux échanges avec leur adolescents que

les mères haïtiennes ($M = 2.75$; $ET = .74$).

Au deuxième facteur de communication (CD2), le niveau de proximité des conversations avec les mères québécoises ($M = 2.43$; $ET = .71$) est également perçu comme plus élevé que celui des mères haïtiennes ($M = 2.03$; $ET = .62$).

Au premier facteur de contrôle/supervision (CE1), qui fait appel à ce que les parents imposent à l'adolescent comme règlements, les adolescents haïtiens ont la perception d'être davantage supervisés ($M = 3.13$; $ET = .77$) que les adolescents québécois ($M = 2.66$; $ET = .88$).

Le troisième facteur de contrôle/supervision (CE3), qui fait référence aux règlements familiaux se rapportant à la consommation d'alcool ou de cigarette, est considéré comme plus présent chez les mères québécoises ($M = 3.29$; $ET = .82$) que chez les mères haïtiennes. ($M = 3.00$; $ET = .89$).

Le premier facteur de sanction (CF1), lequel reflète un style disciplinaire coercitif où il y a présence de cris, de menaces et d'usage de sanctions corporelles, est perçu par les adolescents comme étant plus présent chez les mères haïtiennes ($M = 2.34$; $ET = .69$) que chez les mères québécoises ($M = 1.89$; $ET = .60$).

Par ailleurs, au deuxième facteur de sanction (CF2), qui traduit une approche inductive où le parent cherche à comprendre les causes du problème et adopte la négociation, la mère québécoise ($M = 2.94$; $ET = .84$) se révèle plus compréhensive que la mère haïtienne ($M = 2.65$; $ET = .91$).

Rôle du sexe

Les analyses univariées indiquent que pour la variable indépendante « sexe », il ressort une seule différence significative sur les douze pratiques parentales de la mère. Par rapport aux garçons, les filles se perçoivent comme

faisant davantage objet de contrôle et de supervision. Cette dimension (CE1) fait appel à ce que la mère impose comme règlements aux filles ($M = 3.02$; $ET = .84$) et aux garçons ($M = 2.64$; $ET = .86$).

Rôle de l'âge

Les analyses univariées indiquent que pour la variable indépendante « Âge », il existe des différences significatives au niveau des facteurs suivants.

Le deuxième facteur de tolérance (CC2), où il est question des heures de sortie et de comportements à l'extérieur, s'avère plus important proportionnellement à l'âge : Sec. I ($M = 1.60$; $ET = .61$); Sec. III ($M = 1.72$; $ET = .63$) et Sec. V ($M = 2.21$; $ET = .77$).

Le premier facteur de contrôle/supervision (CE1), qui fait appel à ce que les parents imposent à l'adolescent comme règlements, diminue à mesure que l'adolescent devient plus âgé : Sec. I ($M = 3.12$; $ET = .79$) Sec. III ($M = 2.95$; $ET = .83$) et le Sec. V ($M = 2.47$; $ET = .85$).

La même tendance s'observe pour le deuxième facteur de contrôle/supervision (CE2) qui réfère à ce que les parents supervisent, vérifient, interdisent sur le plan scolaire : Sec. I ($M = 2.87$; $ET = .66$) Sec. III ($M = 2.44$; $ET = .74$) et le Sec. V ($M = 2.03$; $ET = .65$).

Le deuxième facteur de sanction (CF2), qui traduit une approche inductive où le parent cherche à comprendre les causes du problème et adopte la négociation, s'atténue avec l'âge : Sec. I ($M = 3.09$; $ET = .76$) Sec. III ($M = 2.71$; $ET = .95$) Sec. V ($M = 2.73$; $ET = .84$).

Tableau 11

Tests univariés des pratiques parentales de la mère

Sources de variation	Variable dépendante	Somme des carrés	dl	Carré moyen	F	p
Ethnie	CA 1	5.82	1	5.82	12.52*	.000
	<i>Liens affectifs</i>					
	CA 2	2.39	1	2.39	7.37*	.007
	<i>Rejet</i>					
	CC 1	19.12	1	19.12	37.69*	.000
	<i>Tolérance1</i>					
	CC 2	6.97	1	6.97	17.34*	.000
	<i>Tolérance 2</i>					
	CD 1	6.12	1	6.12	11.84*	.001
	<i>Communication1</i>					
	CD 2	7.57	1	7.57	16.85*	.000
	<i>Communication2</i>					
	CE 1	9.25	1	9.25	15.43*	.000
	<i>Supervision1</i>					
	CE 2	2.00	1	2.00	4.30	.039
	<i>Supervision2</i>					
	CE 3	7.06	1	7.06	9.99*	.002
<i>Supervision3</i>						
CF 1	11.21	1	11.21	27.60*	.000	
<i>Coercition</i>						
CF 2	8.11	1	8.11	11.91*	.001	
<i>Induction</i>						
CF 3	1.07	1	1.07	.00	.996	
<i>Permissivité</i>						
Sexe	CA 1	6.73	1	6.73	.00	.997
	<i>Liens affectifs</i>					
	CA 2	5.13	1	5.13	.16	.691
	<i>Rejet</i>					
	CC 1	6.73	1	6.73	3.18	.076
	<i>Tolérance1</i>					
	CC 2	5.13	1	5.13	4.03	.997
	<i>Tolérance 2</i>					
	CD 1	1.42	1	1.42	.03	.868
	<i>Communication1</i>					
	CD 2	.47	1	.47	1.05	.307
	<i>Communication2</i>					
	CE 1	11.73	1	11.73	19.57*	.000
	<i>Supervision1</i>					
	CE 2	.98	1	.98	2.13	.146
	<i>Supervision2</i>					
	CE 3	.33	1	.33	.47	.492
<i>Supervision3</i>						

Tableau 11 (suite)

Tests univariés des pratiques parentales de la mère

Sources de variation	Variable dépendante	Somme des carrés	dl	Carré moyen	F	p
Sexe (suite)	CF 1 <i>Coercition</i>	3.15	1	3.15	.08	.781
	CF 2 <i>Induction</i>	.90	1	.90	1.33	.250
	CF 3 <i>Permissivité</i>	.21	1	.21	.50	.482
Âge	CA 1 <i>Liens affectifs</i>	3.95	2	1.98	4.25	.015
	CA 2 <i>Rejet</i>	1.19	2	.60	1.84	.160
	CC 1 <i>Tolérance1</i>	.200	2	9.840E-02	.19	.824
	CC 2 <i>Tolérance 2</i>	10.91	2	5.46	13.57*	.000
	CD 1 <i>Communication1</i>	3.59	2	1.79	3.47	.033
	CD 2 <i>Communication2</i>	1.61	2	.80	1.79	.170
	CE 1 <i>Supervision1</i>	13.96	2	6.98	11.63*	.000
	CE 2 <i>Supervision2</i>	20.04	2	10.02	21.59*	.000
	CE 3 <i>Supervision3</i>	6.33	2	3.16	4.47	.012
	CF 1 <i>Coercition</i>	.86	2	.43	1.05	.351
	CF 2 <i>Induction</i>	7.9	2	3.92	5.76*	.004
	CF 3 <i>Permissivité</i>	.59	2	.30	.68	.506

*p<.01 **p<.000 **p<.002 **p<.001

*p<.01 **p<.000

*p<.01 **p<.000 **p<.004

Tel qu'indiqué dans le tableau 11, les données permettent de dégager les tendances suivantes. En regard de l'ethnie, dix facteurs des pratiques parentales de la mère sont discriminés: les deux facteurs de liens affectif ($F(1, 310) = 12,52$ et $F(1, 310) = 7,37$), les deux facteurs de tolérance ($F(1, 310) = 37,69$ et $F(1, 310) = 17,34$), deux facteurs de communication ($F(1, 310) = 11,84$ et $F(1, 310) = 16,85$), le premier et troisième facteurs de supervision/contrôle ($F(1, 310) = 15,43$ et $F(1, 310) = 9,99$) et les deux premiers facteurs de sanction ($F(1, 310) = 11,91$ et $F(1, 310) = 27,60$).

Quant au sexe, un facteur de l'échelle de supervision/contrôle ($F(1, 310) = 19,57$) ressort de manière significative.

En ce qui a trait à l'âge, il existe une différence significative au niveau de quatre facteurs des pratiques parentales de la mère: le deuxième facteur de tolérance ($F(2, 309) = 13,57$), les premier et deuxième facteurs de supervision/contrôle ($F(2, 309) = 11,63$ et $F(2, 309) = 21,59$) et le deuxième facteur de sanction ($F(2, 309) = 5,76$).

Pratiques parentales du père

Les tableaux 12, 13, 14, 15 suivants rapportent les moyennes et écarts-types obtenus aux diverses pratiques paternelles, telles que perçues et rapportées par les adolescents.

Tableau 12

Moyennes et écarts-types des pratiques parentales du père pour la variable indépendante Ethnie

Variables dépendantes	Haïtiens		Québécois	
	M	ET	M	ET
CG 1 <i>Liens affectifs</i>	2.36	.90	2.55	.83
CG 2 <i>Rejet</i>	1.95	.72	1.69	.73
CI 1 <i>Tolérance1</i>	2.65	.90	2.89	.82
CI 2 <i>Tolérance2</i>	1.82	.94	2.17	.95
CJ 1 <i>Communication1</i>	2.66	.86	2.89	.82
CJ 2 <i>Communication2</i>	1.93	.70	2.33	.72
CK 1 <i>Supervision1</i>	2.85	.93	2.32	.89
CK 2 <i>Supervision2</i>	2.60	.84	2.35	.82
CK 3 <i>Supervision3</i>	2.41	1.15	2.03	1.01
CL 1 <i>Coercition</i>	2.07	.74	1.76	.66
CL 2 <i>Induction</i>	2.47	.94	2.58	.96
CL 3 <i>Permissivité</i>	1.85	.71	1.76	.71

Tableau 13

Moyennes et écarts-types des pratiques parentales du père pour la variable indépendante Sexe

Variables dépendantes	Filles		Garçons	
	M	ET	M	ET
CG 1 <i>Liens affectifs</i>	2.42	.86	2.56	.86
CG 2 <i>Rejet</i>	1.80	.75	1.76	.73
CI 1 <i>Tolérance1</i>	2.66	.87	2.98	.80
CI 2 <i>Tolérance2</i>	1.87	.93	2.24	.95
CJ 1 <i>Communication1</i>	2.76	.90	2.86	.79
CJ 2 <i>Communication2</i>	2.03	.69	2.36	.76
CK 1 <i>Supervision1</i>	2.57	1.01	2.44	.86
CK 2 <i>Supervision2</i>	2.38	.86	2.50	.80
CK 3 <i>Supervision3</i>	2.12	1.13	2.22	1.02
CL 1 <i>Coercition</i>	1.87	.77	1.88	.62
CL 2 <i>Induction</i>	2.45	.96	2.64	.93
CL 3 <i>Permissivité</i>	1.73	.67	1.87	.75

Tableau 14

Moyennes et écarts-types des pratiques parentales du père pour la variable indépendante Âge

Variables Dépendantes	Sec.I 11-13 ans		Sec.III 14-15 ans		Se.V 17-18 ans	
	M	ET	M	ET	M	ET
CA 1 <i>Liens affectifs</i>	2.82	.83	2.24	.87	2.23	.78
CA 2 <i>Rejet</i>	1.69	.62	1.72	.73	1.91	.82
CC 1 <i>Tolérance1</i>	2.75	.87	2.76	.84	2.90	.86
CC 2 <i>Tolérance2</i>	1.67	.86	1.93	.81	2.49	1.02
CD 1 <i>Communication1</i>	3.00	.82	2.75	.88	2.70	.80
CD 2 <i>Communication2</i>	2.24	.64	2.29	.79	2.05	.75
CE 1 <i>Supervision1</i>	2.82	.90	2.57	.95	2.17	.86
CE 2 <i>Supervision2</i>	2.80	.78	2.43	.83	2.13	.77
CE 3 <i>Supervision3</i>	2.64	1.04	2.21	1.11	1.70	.88
CF 1 <i>Coercition</i>	1.95	.64	1.88	.75	1.80	.71
CF 2 <i>Induction</i>	2.83	.95	2.49	.98	2.35	.87
CF 3 <i>Permissivité</i>	1.82	.68	1.73	.67	1.84	.78

Tableau 15

Moyennes et écarts-types des pratiques parentales du père pour la variable indépendante Structure familiale

Variables dépendantes	Intactes		Séparées	
	M	ET	M	ET
CG 1 <i>Liens affectifs</i>	2.47	.84	2.49	.87
CG 2 <i>Rejet</i>	1.81	.73	1.75	.75
CI 1 <i>Tolérance1</i>	2.95	.78	2.68	.89
CI 2 <i>Tolérance2</i>	1.97	.88	2.12	1.03
CJ 1 <i>Communication1</i>	2.80	.83	2.81	.86
CJ 2 <i>Communication2</i>	2.10	.75	2.27	.72
CK 1 <i>Supervision1</i>	2.72	.86	2.29	.96
CK 2 <i>Supervision2</i>	2.57	.77	2.30	.87
CK 3 <i>Supervision3</i>	2.18	1.09	2.13	1.06
CL 1 <i>Coercition</i>	2.04	.69	1.71	.68
CL 2 <i>Induction</i>	2.51	.94	2.57	.96
CL 3 <i>Permissivité</i>	1.76	.65	1.84	.76

Tel que montré dans le tableau 16, il n'y a aucun effet d'interaction entre les variables en présence dans cette étude. Les quatre sources de variation suivantes entraînent des effets significatifs sur l'ensemble des variables des pratiques paternelles : l'ethnie ($F(1, 310) = 2.63; p = .003$), le sexe ($F(1, 310) =$

3.32; $p = .000$) l'âge ($F(2, 309) = 3.11$; $p = .000$) et la structure familiale ($F(1, 310) = 5.10$; $p = .000$).

Tableau 16

Analyses multivariées de covariance (MANCOVA) sur les douze pratiques parentales du père

Sources de variation	Lambda de Wilks	F	dl	p
Intercepte	.267	53.89	12	.000
SSE père	.967	.669	12	.781
SSE mère	.986	.280	12	.992
Scolarité père	.891	2.41	12	.006
Scolarité mère	.932	1.43	12	.152
Ethnie	.882	2.63*	12	.003
Sexe	.855	3.32*	12	.000
Âge	.746	3.11*	24	.000
Structure Familiale	.794	5.10*	12	.000
Ethnie x Sexe	.966	.698	12	.752
Ethnie x Âge	.851	1.66	24	.027
Ethnie x Sexe x Âge	.917	.875	24	.637
Ethnie x Structure Familiale	.944	1.16	12	.315
Ethnie x Sexe x Structure Familiale	.939	1.28	12	.229
Ethnie x Âge x Structure Familiale	.900	1.06	24	.388
Ethnie x Sexe x Âge x Structure Familiale	.916	.883	24	.626

* $p < .01$ ** $p < .003$ *** $p < .000$

Rôle de l'ethnie

Les analyses univariées (tableau 17) indiquent que pour la variable indépendante « Ethnie », il existe certaines différences significatives sur les douze pratiques parentales du père au niveau des facteurs suivants:

Au deuxième facteur de tolérance (CI2), où il est question des heures de sortie et de comportements à l'extérieur et à la maison, les adolescents québécois perçoivent leur père comme étant plus tolérant ($M = 2.17$; $ET = .95$) comparativement aux adolescents haïtiens ($M = 1.82$; $ET = .94$).

Le niveau de communication (CJ1) est plus élevé chez les adolescents québécois. Les pères québécois ($M = 2.89$; $ET = .82$) sont perçus plus à l'écoute, consacrent plus de temps aux discussions, portent plus d'intérêt et font preuve de plus de disponibilité à ce que leur dit l'adolescent que les pères haïtiens ($M = 2.66$; $ET = .86$).

Rôle du sexe

Les analyses univariées (tableau 17) indiquent que pour la variable indépendante « sexe », il existe des différences significatives sur les douze pratiques parentales du père au niveau des facteurs suivants.

Au deuxième facteur de tolérance (CI2), où il est question des heures de sortie, de comportements à l'extérieur et à la maison, les garçons ($M = 2.24$; $ET = .95$) se disent plus tolérés que les filles ($M = 1.87$; $ET = .93$).

Cependant au deuxième facteur de contrôle/supervision (CK2), les garçons ($M = 2.50$; $ET = .80$) jugent que leur père vérifie, supervise et met plus d'interdits sur le plan scolaire que les filles ($M = 2.38$; $ET = .86$).

La même tendance s'observe au troisième facteur de contrôle/supervision (CK3) puisque les règlements familiaux se rapportant à la consommation

d'alcool, de bière, de vin et d'usage de la cigarette sont jugées plus importants pour les garçons ($M= 2.22$; $ET = 1.02$) que pour les filles ($M= 2.12$; $ET = 1.13$).

Rôle de l'âge

Les analyses univariées (tableau 17) indiquent que pour la variable indépendante « âge », il existe des différences significatives sur les douze pratiques parentales du père au niveau des facteurs suivants.

Le premier facteur de liens affectifs (CG1), qui fait appel au soutien, à la chaleur, à l'empathie et à la disponibilité du père quand l'adolescent en a besoin, s'atténue à mesure que l'adolescent devient plus âgé : Sec. I ($M= 2.82$; $ET = .83$); Sec. III ($M= 2.24$; $ET=.87$); Sec. V ($M= 2.23$; $ET= .78$).

Le niveau de communication (CJ1), qui réfère à l'écoute, l'intérêt du père, la réponse aux questions ainsi que le temps consacré aux discussions avec l'adolescent, diminue à mesure que l'adolescent devient plus âgé : Sec. I ($M= 3.00$; $ET=.82$); Sec. III ($M= 2.75$; $ET= .88$); Sec. V ($M=2.70$; $ET= .80$).

Le même mouvement s'observe au deuxième facteur de communication (CJ2) qui concerne ce que l'adolescent confie ou non à son père : Sec. I ($M= 2.24$; $ET= .64$); Sec. III ($M= 2.29$; $ET= .79$); Sec. V ($M=2.05$; $ET= .75$).

Le premier facteur de contrôle/supervision (CK1), qui fait appel à ce que les parents imposent à l'adolescent comme règlements, diminue quand l'adolescent devient plus âgé : Sec. I. ($M= 2.82$; $ET=.90$) Sec. III ($M= 2.57$; $ET= .95$); Sec. V ($M=2.17$; $ET= .86$).

La même tendance s'observe au troisième facteur de contrôle/supervision (CK3), qui renvoie aux règlements familiaux se rapportant à la consommation d'alcool, de bière, de vin et à l'usage de la cigarette : Sec. I ($M= 2.64$; $ET= 1.04$); Sec. III ($M= 2.21$; $ET= 1.11$); Sec. V ($M=1.70$; $ET= .88$).

Rôle de la structure familiale

Les analyses univariées (tableau 17) indiquent que pour la variable indépendante « structure familiale », il existe des différences significatives sur les douze pratiques parentales du père au niveau des facteurs suivants.

Le premier facteur de communication (CJ1), qui réfère à l'écoute, l'intérêt du parent, la réponse aux questions des adolescents ainsi que le temps consacré aux discussions avec l'adolescent, se note davantage quand les familles sont séparées (M= 2.82; ET=.86) que lorsqu'elles sont intactes (M= 2.80; ET=.83)

Le deuxième facteur de contrôle/supervision (CK2), qui renvoie à ce que les parents vérifient, interdisent sur le plan scolaire ou supervisent, s'amplifie quand les familles sont intactes (M= 2.57; ET=.77) que lorsqu'elles sont séparées (M= 2.30; ET=.87).

Le premier facteur de sanction (CL1), qui reflète un style disciplinaire coercitif où il y a présence de cris de menaces et l'usage de sanctions corporelles, se révèle plus présent quand les familles sont intactes (M= 2.04; ET=.69) que lorsqu'elles sont séparées (M= 1.71; ET=.68)

Tableau 17

Tests univariés de la MANCOVA sur les douze pratiques parentales du père

Sources de variation	Variable dépendante	Somme des carrés	dl	Carré moyen	F	p	
Ethnie	CG 1 <i>Liens affectifs</i>	2.57	1	2.57	3.61	.059	
	CG 2 <i>Rejet</i>	2.82	1	2.82	5.26	.023	
	CI 1 <i>Tolérance1</i>	2.58	1	2.58	3.65	.057	
	CI 2 <i>Tolérance2</i>	7.03	1	7.03	14.82*	.000	
	CJ 1 <i>Communication1</i>	5.99	1	5.99	8.16*	.005	
	CJ 2 <i>Communication2</i>	.72	1	.72	1.18	.279	
	CK 1 <i>Supervision1</i>	1.89	1	1.89	1.85	.175	
	CK 2 <i>Supervision2</i>	4.26	1	4.26	6.42	.012	
	CK 3 <i>Supervision3</i>	2.07	1	2.07	2.92	.089	
	CL 1 <i>Coercition</i>	1.78	1	1.78	3.91	.049	
	CL 2 <i>Induction</i>	1.43	1	1.43	1.60	.208	
	CL 3 <i>Permissivité</i>	.52	1	.52	1.09	.298	
	Sexe	CG 1 <i>Liens affectifs</i>	.82	1	.82	1.15	.284
		CG 2 <i>Rejet</i>	3.668E-03	1	3.67	.01	.934
		CI 1 <i>Tolérance1</i>	.26	1	.26	.37	.543
		CI 2 <i>Tolérance2</i>	.82	1	.82	16.73*	.000
CJ 1 <i>Communication1</i>		1.20	1	1.20	1.63	.203	
CJ 2 <i>Communication2</i>		1.10	1	1.10	1.79	.182	
CK 1 <i>Supervision1</i>		.76	1	.76	.75	.388	

	CK 2	4.73	1	4.73	7.14*	.008
	<i>Supervision2</i>					
	CK 3	7.00	1	7.00	9.85*	.002
	<i>Supervision3</i>					
	CL 1	.16	1	.16	.36	.550
	<i>Coercition</i>					
	CL 2	1.47	1	1.47	1.64	.201
	<i>Induction</i>					
	CL 3	.47	1	.47	.98	.323
	<i>Permissivité</i>					
Âge	CG 1	14.22	2	7.11	10.01*	.000
	<i>Liens affectifs</i>					
	CG 2	3.13	2	1.57	2.92	.056
	<i>Rejet</i>					
	CI 1	5.52	2	2.76	3.90	.021
	<i>Tolérance1</i>					
	CI 2	3.12	2	1.56	3.29	.039
	<i>Tolérance2</i>					
	CJ 1	11.78	2	5.89	8.02*	.000
	<i>Communication1</i>					
	CJ 2	14.92	2	7.46	12.17*	.000
	<i>Communication2</i>					
	CK 1	18.83	2	9.41	9.25*	.000
	<i>Supervision1</i>					
	CK 2	1.19	2	.60	.90	.409
	<i>Supervision2</i>					
	CK 3	13.39	2	6.70	9.43*	.000
	<i>Supervision3</i>					
	CL 1	.78	2	.39	.85	.427
	<i>Coercition</i>					
CL 2	6.67	2	3.33	3.74	.025	
<i>Induction</i>						
CL 3	2.09	2	1.04	2.17	.116	
	<i>Permissivité</i>					
Structure Familiale	CG 1	.15	1	.15	.21	.651
	<i>Liens affectifs</i>					
	CG 2	.11	1	.11	.21	.651
	<i>Rejet</i>					
	CI 1	.90	1	.90	1.27	.261
	<i>Tolérance1</i>					
	CI 2	.43	1	.43	.90	.344
<i>Tolérance2</i>						
	CJ 1	9.85	1	9.85	13.42*	.000
	<i>Communication1</i>					

CJ 2	3.78	1	3.78	6.17	.014
<i>Communication2</i>					
CK 1	.38	1	.38	.37	.543
<i>Supervision1</i>					
CK 2	4.94	1	4.94	7.45*	.007
<i>Supervision2</i>					
CK 3	1.31	1	1.31	1.85	.175
<i>Supervision3</i>					
CL 1	6.23	1	6.23	13.67*	.000
<i>Coercition</i>					
CL 2	2.927E-02	1	2.927E-02	.03	.856
<i>Induction</i>					
CL 3	1.86	1	1.86	3.87	.050
<i>Permissivité</i>					

*p<.01 **p<.000 **p<.005

*p<.01 **p<.000 **p<.008 **p<.002

*p<.01 **p<.001

*p<.01 **p<.000 **p<.007

Tel indiqué dans le tableau 17, les tendances suivantes peuvent être dégagées. L'ethnie discrimine deux facteurs des pratiques parentales du père : la tolérance ($F(1, 310) = 14.82; p = .000$) et la communication. ($F(1, 310) = 8.16; p = .005$). Le sexe a un effet significatif sur trois facteurs des pratiques parentales du père : un facteur de tolérance ($F(1, 310) = 16.73; p = .000$), deux facteurs de l'échelle de contrôle/supervision, le deuxième ($F(1, 310) = 7.14; p = .008$) et le troisième facteur ($F(1, 310) = 9.85; p = .002$). Quant à l'âge, six facteurs des pratiques parentales du père ressortent : un facteur du lien affectif ($F(2, 309) = 10.01; p = .000$), deux facteurs de communication, CJ1 ($F(2, 309) = 8.02; p = .000$); CJ2 ($F(2, 309) = 12.17; p = .000$) et deux du facteur de contrôle /supervision, CK1 ($F(2, 309) = 9.25; p = .000$) et CK3 ($F(2, 309) = 9.43; p = .000$). En ce qui a trait à la structure familiale, trois facteurs des pratiques parentales du père se discriminent, la communication ($F(1, 310) = 13.42; p = .000$), le contrôle/supervision CK2 ($F(1, 310) = 7.45; p = .007$) et le facteur de sanction CL1 ($F(1, 310) = 17.67; p = .000$).

Conclusions sur les sources de variations des pratiques parentales de la mère et du père

Les analyses entreprises ont permis de dégager certaines tendances qui sont rapportées de façon synthétique dans les tableaux 18 et 19. Les informations sont rapportées en tenant compte de l'effet des variables indépendantes « ethnique », « sexe », « âge » et « structure familiale » sur les douze pratiques parentales de la mère et du père telles que perçues par les adolescents.

Tableau 18.
Principales tendances des pratiques maternelles

	<u>Ethnie</u> Québécois	Haitiens	Sexe Filles	Garçons	<u>Age</u> Sec I	Sec III	Sec V
<u>Liens affectifs</u>							
CA1	<u>Mère.Q.</u> : Plus de chaleur						
CA2		<u>Mère.H.</u> : Plus de rejet					
<u>Tolérance</u>							
CC1		<u>Mère.H.</u> : Plus de tolérance en terme d'acceptation ou non					
CC2	<u>Mère.Q.</u> : Plus de tolérance sur les heures de sortie						<u>Sec.V</u> : Plus de tolérance sur les hres. de sortie
<u>Communication</u>							
CD1	<u>Mère.Q.</u> : Plus d'écoute, plus d'intérêt						
CD2	<u>Mère.Q.</u> : l'ado. se confie plus aisément.						
<u>Supervision/contrôle</u>							
CE1		<u>Mère.H.</u> : Impose davantage de règlements					Sec.I : Plus de contrôle et de règlements
CE2							<u>Sec.I</u> : Plus d'interdits et de supervision
CE3	<u>Mère.Q.</u> : Contrôle davantage la consommation d'alcool et l'usage de la cigarette						
<u>Sanction</u>							
CF1		<u>Mère.H.</u> : Plus coercitive					
CF2	<u>Mère.Q.</u> : Plus inductive						<u>Sec.V</u> : Plus d'induction
CF3							

Pratiques maternelles

Les mères québécoises se révèlent plus chaleureuses et plus disponibles envers leurs enfants que les mères haïtiennes qui paraissent plus froides, manifestent plus de rejet et font plus preuve d'indifférence. La mère québécoise est perçue par l'adolescent comme plus tolérante que la mère haïtienne sur les heures de sortie. Cependant, la mère haïtienne se montre plus tolérante lorsqu'il s'agit de recevoir des amis à la maison pendant sa présence et son absence.

Sur le plan de la communication, la mère québécoise démontre plus d'intérêt et de disponibilité en consacrant plus de temps aux discussions avec l'adolescent. De plus, l'adolescent lui confie davantage ses préoccupations personnelles.

La mère québécoise contrôle et supervise davantage les règlements familiaux se rapportant à la consommation d'alcool et l'usage de la cigarette comparativement à la mère haïtienne qui impose plus de règles sur les heures de sortie et contrôle avec qui les sorties se font. En terme de sanction parentale, la mère québécoise adopte une approche inductive où elle cherche à comprendre les causes du problème et adopte la négociation. La mère haïtienne se montre plus coercitive en utilisant davantage des cris, des menaces et des sanctions corporelles. Ceci laisse entendre qu'il y a de la tolérance et de la supervision, autant de la part des mères québécoise et haïtienne, mais dans des domaines respectifs différents. Par ailleurs, la mère québécoise est plus à l'écoute de l'adolescent. Elle fait preuve de compréhension en adoptant un style inductif, contrairement à la mère haïtienne qui adopte un style disciplinaire plus coercitif où elle a recourt aux sanctions corporelles.

En regard du sexe, les filles se perçoivent comme faisant l'objet de plus de contrôle de la part des mères par rapport aux garçons.

En ce qui a trait à l'âge, les adolescents, indépendamment de leur origine ethnique, perçoivent leur mère plus tolérante lorsqu'ils prennent de l'âge. Cependant, lorsqu'ils sont plus jeunes, ils se perçoivent comme faisant l'objet de plus de

contrôle, les règlements leur sont imposés; selon eux, il y a plus d'interdits sur le plan scolaire et ils sont plus objet de supervision. Le style disciplinaire adopté par la mère se révèle plus inductif lorsque l'adolescent est plus jeune : la mère tend donc à la négociation et à la compréhension lorsque les règlements ne sont pas respectés. Ceci indique que lorsque l'adolescent prend de l'âge, la mère se montre plus rigide face aux règlements et fait preuve de moins de coopération. Aussi lorsque l'adolescent est plus jeune, il est plus souvent supervisé par sa mère qui peut toutefois se montrer compréhensive en ayant une approche plus portée vers la négociation qu'à la punition.

La structure familiale ne constitue pas une source de variation significative quand on considère les pratiques parentales de la mère. On ne perçoit donc aucune différence pour les variables examinées entre les familles intactes et les familles marquées par la séparation, le divorce et la reconstruction familiale.

Le statut socio-économique ainsi que le niveau de scolarité des parents étant contrôlés statistiquement comme covariables, leur effet n'est pas considéré.

Pratiques paternelles

Le père québécois se révèle plus tolérant sur les heures de sortie. Selon les adolescents, il fait preuve de plus d'écoute et démontre plus d'intérêt, de disponibilité en consacrant plus de temps aux discussions avec l'adolescent. Par contre, le père haïtien est absent au niveau des pratiques parentales, il occupe peu de place dans la famille et se manifeste beaucoup moins que le père québécois dans le cadre de cette recherche.

Selon les pratiques paternelles, les garçons sont plus tolérés que les filles quand il est question des heures de sortie et de comportements à l'extérieur et à la maison. Par ailleurs, les pères contrôlent, posent des interdits sur le plan scolaire et supervisent davantage les garçons que les filles. Ils veillent aux règlements familiaux se rapportant à la consommation d'alcool et à l'usage de la cigarette, plus auprès des

filles que des garçons. Ceci indique qu'en ce qui a trait aux pratiques paternelles, les pères sont vus plus contrôlants et supervisent davantage les garçons que les filles.

En regard de l'âge, les pères démontrent plus de chaleur et de soutien lorsque l'adolescent est plus jeune. En terme de communication, le père se montre plus à l'écoute, démontre plus d'intérêt, aménage plus de temps pour les discussions lorsque l'adolescent est plus jeune. L'adolescent se confie davantage lorsqu'il est jeune. Par ailleurs, l'adolescent plus jeune est aussi perçu comme étant l'objet de plus de supervision et de contrôle, les règles lui sont plus souvent imposées et il a besoin plus souvent de l'autorisation de son père. Il est aussi supervisé sur les règlements familiaux qui réfèrent à la consommation d'alcool et à l'usage de la cigarette.

Ces résultats suggèrent que le lien affectif et la communication sont plus forts lorsque l'adolescent est plus jeune. Ce qui laisse penser que l'adolescent prend plus de distance avec l'âge. Il se perçoit aussi comme faisant l'objet de plus de contrôle et de supervision du côté de son père en étant plus jeune. Cependant, lorsqu'il est plus âgé, le père fait preuve de plus de tolérance en ce qui concerne les heures de sortie.

La structure familiale joue un rôle significatif sur les pratiques paternelles. Dans les familles séparées, il y a plus de communication, d'écoute et d'intérêt entre l'adolescent et son père. Ceci pourrait s'expliquer par l'absence de la mère qui ne joue pas les rôles de médiation et de tampon qui lui sont souvent relégués. Par ailleurs, dans les familles intactes, les adolescents sont plus contrôlés et supervisés. Le père vérifie, pose des interdictions sur le plan scolaire et se montre plus coercitif en adoptant un style disciplinaire rigide qui fait appel aux cris, menaces et sanctions corporelles.

Le statut socio-économique ainsi que le niveau de scolarité des parents étant contrôlés statistiquement comme covariables, leur effet n'est pas considéré.

Conclusion

Sur l'ensemble des pratiques parentales, il y a des tendances qui se dégagent pour la mère et pour le père pour chacune des dimensions : « ethnie », « sexe », « âge » et « structure familiale ».

Ethnie

Comparativement aux parents haïtiens, les parents québécois sont perçus comme démontrant plus de chaleur, sont plus tolérants sur les heures de sortie, ont une meilleure communication, supervisent et contrôlent la consommation d'alcool et l'usage de cigarette. Ils se montrent plus inductifs en ce qui a trait à l'adoption de sanctions. Selon la perception des adolescents, les parents haïtiens font preuve de plus de froideur, ils sont plus tolérants en acceptant que les adolescents reçoivent les amis à la maison, ils imposent plus de règles et font preuve de plus de coercition dans l'adoption de sanction.

Sexe

Alors que les mères sont vues comme plus contrôlantes à l'égard des filles, les pères sont perçus comme étant plus contrôlants avec les garçons, tout en étant vus plus tolérants envers eux sur les heures de sortie.

Âge

Les mères se montrent plus tolérantes sur les heures de sortie lorsque l'adolescent devient plus âgé. Cependant, lorsque l'adolescent est plus jeune, il se perçoit comme faisant l'objet de plus de supervision de la part de sa mère et celle-ci adopte un style disciplinaire plus inductif. Par ailleurs, les pères démontrent plus de chaleur, d'écoute et imposent des règles et supervisent plus l'adolescent quand il est plus jeune.

Structure familiale

La structure familiale n'a aucun effet significatif sur les pratiques maternelles. Les différences en ce qui concerne les pratiques paternelles se situent au niveau de la

communication dans les familles séparées et au niveau du contrôle et de l'adoption de sanctions coercitives dans les familles intactes.

Analyses de régression des pratiques parentales sur les comportements délinquants

Cette troisième partie vise principalement à examiner la présence de liens entre les comportements délinquants et les pratiques parentales auprès des deux groupes à l'étude : les adolescents haïtiens et québécois. Pour ce faire, des analyses de régressions hiérarchiques ont été effectuées afin d'identifier les pratiques parentales pouvant prédire la délinquance chez les participants haïtiens et chez les participants québécois.

Les variables indépendantes sont les pratiques parentales maternelles et paternelles, telles que perçues par les adolescents. Les variables dépendantes sont les quatre facteurs de délinquance identifiés antérieurement (Vol majeur/violence/vandalisme, vol mineur, consommation de drogues douces et consommation de drogues dures). Dans la première étape de chaque régression, le niveau d'éducation et le niveau socio-économique des deux parents ont été contrôlés comme covariables afin de contrôler les effets confondants de ces variables sur les variables dépendantes de délinquance.

Une correction conservatrice du seuil de signification statistique a été faite pour fixer le seuil à .001. Ceci a été appliqué dans un souci de prémunir au maximum l'étude contre les risques de conclure faussement à des différences inter-ethniques significatives suite à des erreurs de type 1. En effet, le fait de recourir à seize analyses de régression consécutives entraîne la probabilité de faire une erreur de type I et l'adoption d'un seuil de signification plus exigeant permet une comparaison inter-ethnique plus valide dans le cas de différences significatives.

Une régression hiérarchique en deux étapes a été utilisée dans le cadre de cette recherche. Lors de la première étape, l'analyse contrôle le pouvoir prédictif du niveau d'éducation et du niveau socio-économique sur les comportements délinquants. Lors de la deuxième étape, l'analyse indique les variables des pratiques parentales pouvant prédire les comportements délinquants, au-delà de ce que le niveau d'éducation et le niveau socio-économique offriraient déjà comme prédiction.

Les tableaux suivants rapportent les pratiques parentales maternelles et paternelles qui peuvent prédire les comportements délinquants au niveau des deux ethnies. En regard des prochains tableaux, les quatre facteurs vol majeur/violence/vandalisme, vol mineur, consommation de drogues douces et consommation de drogues dures sont considérés séparément.

Pratiques parentales maternelles et paternelles haïtiennes et québécoises en lien avec le facteur de délinquance « Vol majeur / violence / vandalisme »

Comme l'indique les tableaux 20, 21, 22 et 23, le deuxième facteur de tolérance de la part de la mère haïtienne (CC2), qui réfère aux heures de sortie et au comportement à l'extérieur et à la maison, se révèle être un prédicteur significatif du facteur vol majeur/violence/vandalisme chez les adolescents haïtiens. Par ailleurs, les analyses de régression sur le facteur de délinquance vol majeur/ violence/vandalisme témoignent de l'absence de l'effet des pratiques du père haïtien dans l'adoption de ce comportement.

Chez la mère québécoise, le troisième facteur de contrôle/supervision (CE3), qui réfère aux règlements familiaux se rapportant à la consommation d'alcool ou d'usage de la cigarette, prédit significativement moins de vol majeur/violence/vandalisme. Le lien affectif de rejet, d'indifférence et de froideur (CA2) chez la mère québécoise prédit significativement plus de vol majeur/violence/vandalisme. Enfin, le lien affectif de rejet, d'indifférence et de froideur (CI2) chez le père québécois prédit significativement plus de vol majeur/violence/vandalisme.

Tableau 20

Régression hiérarchique (SSE et scolarité des deux parents) et pas à pas (pratiques parentales de la mère) sur le Vol majeur/violence/vandalisme chez les Haïtiens

Étapes	Variables	B	SE B	β
1	SSE père	-.03	.01	-.03
	SSE mère	.70	.01	.70
	Scolarité père	-.83	.41	-.80
	Scolarité mère	-.27	.41	-.25
2	CC 2 <i>Tolérance1</i>	.36	.07	3.93*

* $p < .001$

$\Delta R^2 = .01$ à l'étape 1 ;

A l'étape 2 : $R = .37$; $\Delta R^2 = .12$; R^2 ajusté = .09; $F(5, 109) = 3.35$; $p < .01$

Tableau 21

Régression hiérarchique (SSE et scolarité des deux parents) et pas à pas (pratiques parentales de la mère) sur le Vol majeur/violence/vandalisme chez les Québécois

Étapes	Variables	B	SE B	β
1	SSE père	.21	.00	3.13
	SSE mère	-.00	.00	-.01
	Scolarité père	-.22	.03	-3.26
	Scolarité mère	.14	.04	2.05
2	CE 3 <i>Supervision³</i>	-.33	.05	-5.03*
3	CA 2 <i>Rejet</i>	.25	.06	3.90*

* $p < .001$

R = .26 à l'étape 1 ; à l'étape 2 : R = .47; $\Delta R^2 = .16$; $R^2_{ajusté} = .20$; à la troisième l'étape : R = .53; $\Delta R^2 = .06$; $R^2_{ajusté} = .26$; $F(6, 187) = 12.27$; $p < .001$

Tableau 22

Régression hiérarchique (SSE et scolarité des deux parents) et pas à pas (pratiques parentales du père) sur le Vol majeur/violence/vandalisme chez les Haïtiens

Étapes	Variables	B	SE B	β
1	SSE père	.00	.01	.00
	SSE mère	-.02	.01	-.21
	Scolarité père	-.12	.05	-.97
	Scolarité mère	.07	.05	.54

* $p < .001$

à l'étape 1: $R = .11$; $R^2 = .01$; $R^2_{ajusté} = -.03$; $F(4, 93) = .26$; $p > .05$

Tableau 23

Régression hiérarchique (SSE et scolarité des deux parents) et pas à pas (pratiques parentales du père) sur le Vol majeur/violence/vandalisme chez les Québécois

Étapes	Variables	B	SE B	β
1	SSE père	.18	.00	2.38
	SSE mère	.01	.00	.10
	Scolarité père	-.15	.03	-1.96
	Scolarité mère	.05	.04	.57
2	CI 2 Tolérance ²	.28	.04	3.87*

* $p < .001$

à la première étape, $R = .24$; à l'étape 2 : $R = .37$; $R^2 = .13$; $R^2_{ajusté} = .11$; $F(5, 174) = 5.34$; $p < .001$

Pratiques parentales maternelles et paternelles haïtiennes et québécoises en lien avec le facteur de délinquance « vol mineur »

Les analyses de régression, tel qu'indiqué dans les tableaux 24, 25, 26, 27, rapportent que le style de sanction coercitif de la part de la mère haïtienne (CF1), qui réfère aux menaces, cris et sanctions corporelles est un prédicteur significatif de vol mineur chez les adolescents haïtiens.

Le troisième facteur de supervision/contrôle (CE3), qui renvoie aux règlements familiaux se rapportant à la consommation d'alcool ou d'usage de la cigarette de la part de la mère québécoise, prédit significativement moins de vol mineur chez les adolescents québécois.

Les résultats des analyses de régression révèlent que les pratiques parentales des pères haïtiens et québécois n'ont aucun effet prédictif sur le facteur de vol mineur des adolescents.

Tableau 24

Régression hiérarchique (SSE et scolarité des deux parents) et pas à pas (pratiques parentales de la mère) sur le Vol mineur chez les Haïtiens

Étapes	Variables	B	SE B	β
1	SSE père	.018	.007	.194
	SSE mère	.110	.008	1.133
	Scolarité père	-.094	.064	-.919
	Scolarité mère	.164	.063	1.535
2	CF 1 <i>Coercition</i>	.351	.093	3.924*

* $p < .001$

R = .17 à l'étape 1 ;

À la deuxième étape : R = .39; $\Delta R^2 = .12$; R^2 ajusté = .11; $F(5,109) = 3.82$; $p < .001$

Tableau 25

Régression hiérarchique (SSE et scolarité des deux parents) et pas à pas (pratiques parentales de la mère) sur le Vol mineur chez les Québécois

Étapes	Variables	B	SE B	β
1	SSE père	.16	.00	2.21
	SSE mère	.05	.01	.69
	Scolarité père	-.15	.04	-2.06
	Scolarité mère	.04	.04	.49
2	CE 3 <i>Supervision</i> ³	-.31	.05	-4.45*

* $p < .001$

R = .21 à l'étape 1; à la deuxième étape: R = .37; $\Delta R^2 = .09$; R^2 ajusté = .11; $F(5, 188) = 5.94$; $p < .001$

Tableau 26

Régression hiérarchique (SSE et scolarité des deux parents) et pas à pas (pratiques parentales du père) sur le Vol mineur chez les Haïtiens

Étapes	Variables	B	SE B	β
1	SSE père	.02	.01	.16
	SSE mère	.10	.01	.86
	Scolarité père	-.16	.07	-1.38
	Scolarité mère	.18	.07	1.51

* $p < .001$

R = .22; $R^2 = .05$; R^2 ajusté = .01; $F(4, 93) = 1.16$; $p > .05$ à l'étape 1

Tableau 27

Régression hiérarchique (SSE et scolarité des deux parents) et pas à pas (pratiques parentales du père) sur le Vol mineur chez les Québécois

Étapes	Variabes	B	SE B	β
1	SSE père	.16	.01	2.03
	SSE mère	.06	.01	.75
	Scolarité père	-.20	.04	-2.47
	Scolarité mère	-.02	.05	-.20

* $p < .001$

$R = .22$; $R^2 = .05$; $R^2_{\text{ajusté}} = .03$; $F(4, 175) = 2.22$; $p > .05$ à l'étape 1

Pratiques parentales maternelles et paternelles haïtiennes et québécoises en lien avec le facteur de délinquance « consommation de drogues douces »

Comme l'indiquent les tableaux 28, 29, 30 et 31, le deuxième facteur de tolérance de la mère haïtienne (CC2), dans lequel il est question des heures de sortie et de comportements à l'extérieur et à la maison, s'avère être un prédicteur significatif de la consommation de drogues douces chez les adolescents haïtiens. Cependant, les analyses de régression révèlent que pour le facteur de consommation de drogues douces, les pratiques paternelles haïtiennes n'ont aucun effet prédicteur.

Pour la mère québécoise, le troisième facteur de contrôle /supervision (CE3), qui témoigne des règlements familiaux se rapportant à la consommation d'alcool et d'usage de la cigarette, prédit significativement moins de consommation de drogues douces.

Le deuxième facteur de tolérance de la part de la mère et du père québécois (CC2) et (CI2), qui font appel aux heures de sortie et aux comportements à l'extérieur et à la maison, est un prédicteur significatif de la consommation de drogues douces.

Tableau 28

Régression hiérarchique (SSE et scolarité des deux parents) et pas à pas (pratiques parentales de la mère) sur la consommation de drogues douces chez les Haïtiens

Étapes	Variables	B	SE B	β
1	SSE père	.12	.01	1.26
	SSE mère	-.01	.01	-.05
	Scolarité père	-.11	.07	-1.10
	Scolarité mère	-.01	.06	-.10
2	CC 2 <i>Tolérance2</i>	.35	.11	3.90

*p<.001

R = .17 à l'étape 1.

À l'étape 2 : R = .39; R² = .15; R² ajusté = .11; F (5,109) = 3.82; p <.01

Tableau 29

Régression hiérarchique (SSE et scolarité des deux parents) et pas à pas (pratiques parentales de la mère) sur la consommation de drogues douces chez les Québécois

Étapes	Variables	B	SE B	β
1	SSE père	.13	.01	1.84
	SSE mère	-.04	.01	-.56
	Scolarité père	-.18	.06	-2.50
	Scolarité mère	.14	.07	1.87
2	CE 3 <i>Supervision3</i>	.26	.08	-3.92*
3	CC 2 <i>Tolérance2</i>	.25	.09	3.77*

* $p < .001$

R = .26 à l'étape 1 ; à l'étape 2 : $\Delta R^2 = .07$; à l'étape 3 : R = .45; $R^2 = .20$; R^2 ajusté = .18; F (6,187) = 7.99; $p < .001$

Tableau 30

Régression hiérarchique (SSE et scolarité des deux parents) et pas à pas (pratiques parentales du père) sur la consommation de drogues douces chez les Haïtiens

Étapes	Variables	B	SE B	β
1	SSE père	.14	.01	1.32
	SSE mère	-.13	.01	-1.13
	Scolarité père	-.16	.07	-1.41
	Scolarité mère	.09	.07	.75

* $p < .001$

$R = .21$; $R^2 = .04$; $R^2_{\text{ajusté}} = .00$; $F(4, 93) = 1.04$; $p > .05$ à l'étape 1

Tableau 31

Régression hiérarchique (SSE et scolarité des deux parents) et pas à pas (pratiques parentales du père) sur la consommation de drogues douces chez les Québécois

Étapes	Variables	B	SE B	β
1	SSE père	.14	.01	1.82
	SSE mère	-.04	.01	-.50
	Scolarité père	-.22	.07	-2.84
	Scolarité mère	.10	.07	1.21
2	CI 2 <i>Tolérance2</i>	.26	.08	3.60*

* $p < .001$

à l'étape 1 $R = .27$; à l'étape 2 : $R = .37$; $R^2 = .14$; $R^2_{\text{ajusté}} = .11$; $F(5, 174) = 5.50$;
 $p < .001$

Pratiques parentales maternelles et paternelles haïtiennes et québécoises en lien avec le facteur de délinquance « consommation de drogues dures »

Tel que rapporté dans les tableaux 32, 33, 34 et 35, le deuxième facteur de tolérance de la part de la mère haïtienne (CC2), dans lequel il est question des heures de sortie et de comportements à l'extérieur et à la maison, se révèle être un prédicteur significatif de la consommation de drogues dures chez les adolescents haïtiens. Du côté de la mère québécoise, le troisième facteur de supervision /contrôle (CE3), qui fait appel aux règlements familiaux se rapportant à la consommation d'alcool et de cigarette, se révèle prédire significativement moins de consommation de drogues dures.

Dans la présente étude, les résultats des analyses de régression réalisées sur le facteur de consommation de drogues dures révèlent que les pratiques paternelles haïtiennes et québécoises n'ont aucun effet prédictif.

Tableau 32

Régression hiérarchique (SSE et scolarité des deux parents) et pas à pas (pratiques parentales de la mère) sur la consommation de drogues dures chez les Haïtiens

Étapes	Variabes	B	SE B	β
1	SSE père	.07	.01	.81
	SSE mère	.04	.01	.44
	Scolarité père	-.25	.04	-2.51
	Scolarité mère	.06	.04	.62
2	CC 2 <i>Tolérance2</i>	.39	.07	4.48*

* $p < .001$

à l'étape 1 $R = .26$; à l'étape 2 : $R = .46$; $R^2 = .21$; R^2 ajusté = .18; $F(5,109) = 5.84$;
 $p < .001$

Tableau 33

Régression hiérarchique (SSE et scolarité des deux parents) et pas à pas (pratiques parentales de la mère) sur la consommation de drogues dures chez les Québécois

Étapes	Variabes	B	SE B	β
1	SSE père	.25	.00	3.55*
	SSE mère	-.06	.00	-.81
	Scolarité père	-.28	.04	-3.79*
	Scolarité mère	.12	.04	1.67
2	CE 3 <i>Supervision3</i>	-.27	.05	-4.09*

* $p < .001$

à l'étape 1 $R = .33$; à l'étape 2 : $R = .43$; $R^2 = .18$; R^2 ajusté = .16; $F(5,188) = 8.29$; $p < .001$

Tableau 34

Régression hiérarchique (SSE et scolarité des deux parents) et pas à pas (pratiques parentales du père) sur la consommation de drogues dures chez les Haïtiens

Étapes	Variabes	B	SE B	β
1	SSE père	.08	.01	.76
	SSE mère	-.04	.01	-.39
	Scolarité père	-.29	.05	-2.52
	Scolarité mère	.16	.05	1.34

* $p < .001$

$R = .26$; $R^2 = .07$; R^2 ajusté = .03; $F(4, 93) = 1.68$; $p > .05$ à l'étape 1

Tableau 35

Régression hiérarchique (SSE et scolarité des deux parents) et pas à pas (pratiques parentales de la mère) sur la consommation de drogues dures chez les Québécois

Étapes	Variabes	B	SE B	β
1	SSE père	.26	.00	3.45
	SSE mère	-.06	.00	-.72
	Scolarité père	-.30	.04	-3.92*
	Scolarité mère	.07	.04	.85

* $p < .001$

$R = .33$; $R^2 = .11$; $R^2_{ajusté} = .09$; $F(4, 175) = 5.29$; $p < .001$ à l'étape 1

Pratiques parentales en lien avec les facteurs de délinquance : récapitulatif et prédiction

Les analyses de régression hiérarchiques permettent de faire des liens entre les comportements délinquants des adolescents et les pratiques parentales auprès des deux ethnies. Le tableau récapitulatif suivant permet de synthétiser les pratiques parentales qui prédisent les comportements délinquants des adolescents québécois et haïtiens et ce, au-delà de ce que le niveau d'éducation et le niveau socio-économique des parents offraient déjà comme prédiction.

Tableau 36

Récapitulatif des pratiques parentales en lien avec les facteurs de délinquance

Facteurs de délinquance	Haïtiens		Québécois	
	Père	Mère	Père	Mère
Vol majeur /violence vandalisme		Tolérance ($\beta = 3.93$)	Tolérance ($\beta = 3.87$)	Rejet ($\beta = 3.90$) et supervision ($\beta = -5.08$)
Vol mineur		Sanction Coercitif ($\beta = 3.92$)		Supervision ($\beta = -4.45$)
Consommation de drogues douces		Tolérance ($\beta = 3.90$)	Tolérance ($\beta = 3.60$)	Supervision ($\beta = -3.92$) et Tolérance ($\beta = 3.77$)
Consommation de drogues dures		Tolérance ($\beta = 4.48$)		Supervision ($\beta = -4.09$)

Le tableau 36 récapitule la valeur prédictive des pratiques parentales sur les facteurs de délinquance auprès de chacun des deux groupes ethniques. Il ressort qu'aucune des pratiques paternelles ne prédit les comportements délinquants chez les adolescents haïtiens, alors que la tolérance des pères québécois à l'égard des heures de sortie et des comportement à l'extérieur et à la maison se révèle être un prédicteur significatif du vol majeur/violence/vandalisme ($\beta = 3.87$) et de la consommation de drogues douces ($\beta = 3.60$) auprès des adolescents québécois.

Le nombre de liens prédicteurs de comportements délinquants est sensiblement plus élevé dans le cas des mères, qu'il s'agisse des mères québécoises ou haïtiennes; la valeur prédictive des pratiques maternelles varie cependant selon l'ethnie. Chez la mère haïtienne, le style de sanction coercitif a un effet prédicteur significatif sur le vol mineur ($\beta = 3.96$); la tolérance se révèle être un prédicteur significatif sur les facteurs de vol majeur/violence/vandalisme ($\beta = 3.93$), de

consommation de drogues douces ($\beta = 3.90$) et de consommation de drogues dures ($\beta = 4.48$). Alors que chez les québécoises, ce sont plutôt le rejet et la tolérance qui ont un effet prédictif significatif respectivement sur les facteurs de vol majeur/violence/vandalisme ($\beta = 3.90$) et la consommation de drogues douces ($\beta = 3.77$).

CHAPITRE 4 : DISCUSSION ET INTERPRÉTATION

Deux hypothèses et une question de recherche guidaient la présente étude. La première hypothèse portait sur le rôle de l'origine ethnique en regard des comportements délinquants et postulait que ces derniers ne s'avèreraient pas différents auprès des deux ethnies quant à leur fréquence et leur importance.

La seconde hypothèse concernait le rôle de l'origine ethnique sur les pratiques parentales. Elle postulait que :

- 1 - les adolescents haïtiens percevraient leurs parents plus contrôlants que les adolescents québécois.
- 2 - les adolescents haïtiens percevraient leurs parents plus proches émotionnellement que les parents québécois.

La question de recherche centrale porte sur l'observation des différences et des similitudes qui existeraient entre les cultures québécoise et haïtienne, lorsqu'on examine la valeur prédictive des pratiques parentales sur la présence de comportements délinquants.

Ce chapitre abordera, en premier lieu, les données descriptives des comportements délinquants au niveau des deux ethnies, en s'attachant aux différences significatives observées entre les deux groupes. Il traitera ensuite, des différences observées au niveau des pratiques parentales évaluées à partir du questionnaire auto descriptif des adolescents. Chaque fois, l'effet du sexe, de l'âge et de la structure familiale sera considéré en regard des hypothèses. Finalement, la discussion portera sur les résultats des analyses de régression afin de vérifier si les liens entre les pratiques parentales et les comportements délinquants des adolescents sont identiques dans les deux groupes. En guise de conclusion, le chapitre se clôturera en soulignant les apports et les limites de cette recherche au plan de l'échantillon, des instruments de mesure et de la démarche expérimentale. Cela permettra de formuler diverses recommandations pour les études futures.

Analyse descriptive des comportements délinquants

La première hypothèse, fondée sur le rapport de plusieurs études, postulait que les comportements délinquants ne présenteraient pas de différences entre les deux ethnies quant à leur fréquence et à leur importance. Cette hypothèse se vérifie partiellement. En effet, s'il n'y a pas de différences en terme de fréquence des comportements délinquants, les adolescents haïtiens et québécois ne s'engagent pas dans les mêmes comportements délinquants : les Haïtiens commettent plus souvent des vols mineurs alors que les Québécois consomment plus des drogues douces.

Le vol mineur et la consommation de drogues douces participent à l'adoption de conduites qui entrent dans le cadre de la délinquance transitoire caractérisant le passage de l'adolescence. Selon Moffit (1997), il s'agit d'une forme de délinquance où les adolescents s'engagent dans des comportements interdits en dehors du contrôle parental; une manière de défier l'autorité adulte et de se libérer des contraintes de l'enfance.

Selon ce que révèlent les résultats de cette recherche, les Haïtiens et les Québécois adoptent des comportements délinquants différents. Le comportement de vol mineur est adopté par les Haïtiens tandis que les Québécois consomment davantage de drogues douces.

Le vol mineur

Les trois questions posées pour évaluer le facteur « vol mineur » dans le cadre de cette recherche étaient les suivantes : « As-tu pris quelque chose sans payer dans un magasin ? »; « As-tu pris quelque chose de petite valeur de moins de \$ 20 qui ne t'appartenait pas ? »; « As-tu pris de l'argent à la maison sans permission et sans l'intention de le rapporter ? ». Donc cela fait référence à des petits vols domestiques ou au chapardage dans les magasins.

La littérature psychologique offre plusieurs pistes de réflexion et

d'interprétation pour saisir pourquoi les jeunes Haïtiens s'engagent plus souvent dans ce type de comportement que les Québécois. L'évocation des différences sur le plan économique qui caractériseraient le groupe des adolescents haïtiens n'est pas de mise puisque cette dimension a été contrôlée lors des analyses multivariées. Il faut donc se tourner vers d'autres pistes d'ordre psychologique.

Selon Debuyst et Joos (1971), lorsque l'enfant ou l'adolescent commet un vol à la maison, l'objet volé est perçu comme une propriété commune mise à la disposition de toute la famille. Lorsqu'il chaparde dans un magasin, le propriétaire est l'état ou une société anonyme qui semble ne pas avoir de réalité concrète, de telle sorte qu'il n'a nullement l'impression de faire du tort à quelqu'un en prenant un jouet ou un objet quelconque. L'appropriation d'un objet, le plaisir de le manipuler ou le désir de le donner à quelqu'un peuvent occasionner le vol. Jeammet (1993) mentionne également que l'adoption du vol peut exprimer une difficulté pour l'adolescent de se situer dans son espace personnel, de ne pouvoir trouver de plaisir en lui-même, ni au cours d'un échange véritable avec quelqu'un de significatif où il pourrait puiser des éléments constructifs. Le plaisir ne peut être que dérobé, pris sur le territoire des autres. Ceux-ci détiennent ce qui est enviable et seul le vol permet d'y accéder. Si l'on se réfère aux affirmations de Pierre Jacques (1985) sur la famille haïtienne, laquelle se caractérise par son approche collectiviste où l'entraide sociale, la générosité sont des valeurs fondamentales, il est possible d'envisager que l'approche *communautariste* soit un élément d'explication qui viendrait de la difficulté d'établir la distinction entre ce qui appartient à l'autre ou à soi. Desrosiers et Bijoux (1963) ont observé un phénomène similaire au sein de la famille haïtienne, en soulignant que les enfants sont élevés dans une atmosphère de dépendance où tout est fourni et prévu, même les fautes sont excusées.

La deuxième signification du vol peut être l'expression d'un refus de se soumettre aux exigences de la société, une manière d'affirmer ses intérêts, d'accomplir un exploit ou de satisfaire ses désirs du moment. Selon cette

signification, proposée par Debuyst et Joos (1971), le vol traduit une opposition aux règles sociales. Autrement dit, il s'agirait d'une forme de révolte ou de remise en question des règles. De Greef (1958) propose une piste similaire d'explication au vol, il insiste sur le fait que le propre du comportement de vol, par le fait même qu'il est interdit, est de déclencher une réaction de désapprobation et de rejet. Dans certaines situations, l'adolescent chapardera en groupe pour accomplir un exploit. Face à certaines frustrations vécues, un mécanisme de compensation peut amener le jeune à chercher, dans la possession d'objets, un plaisir qui le dédommage de l'état de frustration qu'il connaît et abaisser la tension qui en résultait. Le vol apparaît alors à la fois comme le symptôme d'une situation conflictuelle et comme une issue qui permet d'échapper à une tension insoutenable. (Debuyst et Joos, 1971)

Soulignons que ces schèmes d'interprétation ne sont pas exclusifs les uns des autres. Dans le cas des Haïtiens, l'adoption de comportement de vol mineur peut s'expliquer comme une difficulté retrouvée au niveau du développement à l'adolescence. Selon ce point de vue les modifications dans la vie sociale de l'adolescent qui devraient garantir une croissance par le rapport d'indépendance mutuelle entre personnes peuvent se trouver certaines fois entravées. Selon cette interprétation le vol se révèle un moyen de s'affirmer, un refus de se soumettre aux exigences de la société d'accueil; un positionnement en tant que minorité visible ayant un désir d'accomplir un exploit, une manière de se construire une identité à partir de conflits qui concernent les rôles sociaux, les relations personnelles.

La consommation de drogues douces

La consommation de drogues douces a été cernée grâce aux phrases suivantes: au cours des douze derniers mois, « As-tu pris de la bière, du vin ou d'autres boissons alcoolisées? » et « As-tu pris de la marijuana, du pot, des joints de haschisch ou du cannabis ? ». Il a été observé que les Québécois présentent une consommation de drogues douces plus élevée que les Haïtiens.

Selon Vitaro, Gosselin et Girard (2002), la consommation de drogues douces est une réalité normative qui s'inscrit dans une perspective contemporaine. Une série de débats récents, comme les propositions de décriminalisation de la consommation de drogues dans la société canadienne, indique qu'il s'agit d'un débat de société très ouvert. Bien que certains condamnent toute forme de consommation, d'autres la perçoivent comme un comportement acceptable sinon valorisé officiellement, la controverse demeure encore sur le sujet. Au cours de l'histoire, les jeunes ont utilisé tout un éventail de substances pour satisfaire toutes sortes de besoins, que ce soit en vue d'accroître le plaisir, d'alléger le stress ou d'affronter certaines difficultés comme se faire accepter par les pairs et se montrer sociables. En effet, la majorité des jeunes sont initiés à la marijuana par leurs amis. Ceux qui continuent de consommer indiquent habituellement qu'ils le font pour relaxer, se sentir bien, apprécier de la musique et des films et se montrer sociables. (Vitaro, Gosselin et Girard, 2002)

Kauffmann et Woody (1993) mentionnent que l'usage de substance est profondément enraciné dans la culture adolescente, et les Nord Américains, en particulier, utilisent à plusieurs fins et de façon très répandue les drogues et l'alcool. Par ailleurs, la disponibilité de ces produits favorise leur utilisation. Des facteurs micro et macro sociaux comme, respectivement, les règles familiales ainsi que les lois, les normes et cultures régissant une société peuvent être considérés comme des facteurs de risque et/ou de protection. En effet, nombre d'auteurs dont Cormier (1984, 1988); Edwards (1974) et Nadeau (1988) reconnaissent le caractère multidimensionnel biopsychosocial de la consommation de drogues et d'alcool.

Plusieurs motifs peuvent être évoqués comme éléments d'explication incitant à la consommation de drogues. Le développement normal de l'adolescent et la recherche de l'identité qui s'y rattache suppose des pressions particulières qui aident à expliquer la popularité de la marijuana comme façon de conquérir son indépendance, d'adopter des valeurs qui se distinguent de celles des autorités parentales et sociales, de tisser des liens solides avec les pairs, de chercher à vivre de

nouvelles expériences stimulantes ou de courir des risques et de satisfaire sa curiosité.

Comment comprendre que ce phénomène de consommation de drogues douces soit plus marqué chez les adolescents québécois? L'aspect socioculturel qui réfère aux normes et aux valeurs admises selon les sociétés influence l'adoption de consommation de drogue. Dans la société Nord Américaine à laquelle la société québécoise participe, la facilité avec laquelle les citoyens peuvent se procurer un tel produit ainsi que le prix que cela leur coûte influence la consommation per capita. Soulignons qu'en règle générale, une consommation élevée s'observe plus fréquemment dans les sociétés permissives et tolérantes, ce qui est le cas de la société québécoise, comparativement à celle des Haïtiens.

Rôle du sexe

Les différences quant au genre se situent au niveau de la consommation de drogues dures et du comportement de vol majeur/violence/vandalisme qui paraissent plus importants chez les garçons que chez les filles. Ces données rejoignent les observations de Campbell (1987, 1990) ainsi que celles rapportées par Rutter, Giller et Hagel (1998) quant à la fréquence et l'importance de la délinquance des adolescents qui se démarquent de celles des adolescentes.

Rôle de l'âge

Les analyses multivariées ne révèlent pas d'effet significatif de l'âge sur la prévalence des comportements délinquants, bien que les résultats soient proches du seuil de signification ($p < .08$). Ceci peut laisser entendre une augmentation de ces comportements relativement faible avec l'âge. On observe toutefois une augmentation significative de la consommation de drogues douces en fonction de l'âge.

Rôle de la structure familiale

La structure familiale n'a pas un effet significatif sur l'engagement dans les comportements délinquants. La question de l'impact de la structure familiale sur la présence de comportements délinquants est débattue dans la littérature. Certains abondent dans le sens d'un impact important de la structure familiale sur l'adoption de comportement délinquants, d'autres non. Ceci demeure objet de controverse. Amato et Keith (1991), pour leur part, mentionnent un effet relativement modeste tel que des problèmes d'adaptation psychologique, et de diminution du réseau social auprès d'enfants de familles dont les parents ont divorcé et/ou sont remariés en comparaison aux familles intactes. Par ailleurs, ces auteurs font ressortir la rareté sinon l'absence de problèmes graves et persistants.

Il apparaît que les résultats de cette étude viennent appuyer certains travaux des recherches antérieures qui mentionnent qu'il n'existe aucun lien direct et significatif entre la structure familiale avec les comportements délinquants ou violents.

Analyse descriptive des pratiques parentales

La seconde hypothèse postulait, en ce qui concerne le rôle de l'origine ethnique sur les pratiques parentales, que 1) les adolescents haïtiens percevraient leurs parents plus contrôlants que les adolescents québécois et que 2) les adolescents haïtiens percevraient leurs parents plus proches émotionnellement que les parents québécois.

Les résultats des analyses sur les pratiques maternelles et paternelles ont dégagé des différences significatives au niveau du contrôle pour la mère et le père en fonction des ethnies. En effet, les parents québécois sont perçus plus tolérants, ils adoptent plus souvent des sanctions inductives en cas de transgression des règles. Les parents haïtiens sont perçus plus contrôlant et supervisent davantage et adoptent des

sanctions coercitives en cas de transgression des règles.

La tolérance fait appel principalement à ce que les parents acceptent des adolescents, tel que recevoir à la maison des amis quand les parents sont présents ou absents, se lever tard le samedi ou le dimanche. Il est aussi question des heures de sortie et des comportements à l'extérieur et à la maison, comme par exemple rentrer tard (après minuit) les fins de semaine, faire la fête avec les amis à la maison, boire de la bière ou du vin avec des amis.

La supervision et le contrôle réfèrent à ce que les parents exigent des adolescents, ce qu'ils imposent comme règlements et limites dans la famille ou à l'extérieur, à l'école par exemple. Ils font aussi appel aux règlements se rapportant à la consommation (ex. mon père fixe des règles pour l'usage de la cigarette; il m'interdit de boire de l'alcool,) les règlements requérant une autorisation du parent (ex. quand je sors tard, je dois dire à ma mère avec qui je sors; j'ai besoin de l'autorisation de mon père pour sortir; quand je reste tard dehors, mon père veut que je téléphone). La supervision fait aussi appel à ce que les parents vérifient et interdisent.

Le style disciplinaire reflète la manière de réagir des parents devant le fait que l'adolescent transgresse les règles définies par eux. Le style parental peut être inductif permissif ou coercitif. Il est inductif quand les parents cherchent à comprendre les causes du problème et adoptent la négociation dans l'objectif de trouver une solution. Le style de sanction est permissif quand le parent permet un certain nombre de chose sur lesquels il devrait normalement s'attarder dans un souci d'encadrer le jeune. Le style coercitif réfère à la présence de cris de menaces et d'usage de sanctions corporelles.

Le modèle québécois comme le mentionne Youniss (1994) s'avère démocratique. C'est celui qui domine en Amérique du Nord et qui se caractérise par la tolérance et la négociation, il favorise l'autonomie et la recherche de solution commune en cas de

conflit. Le modèle parental haïtien se caractérise par l'autoritarisme, le contrôle et une moindre tolérance par rapport aux comportements jugés inadéquats et l'adoption de mode de sanction coercitif.

Deux éléments d'explication peuvent être avancés pour tenter de saisir la spécificité de ce modèle autoritaire qui caractérise les pratiques parentales haïtiennes. Le premier renvoie à la structure même de la famille haïtienne. Selon ce que rapporte Durand (1980) dans sa réflexion menée sur les structures familiales en Haïti, la famille haïtienne se caractérise comme étant patriarcale et matrifocale. Patriarcale dans le sens où le mari impose des exigences au départ comme, par exemple, que les enfants nés en dehors du mariage peuvent être reconnus par le père et ont les mêmes droits que les enfants légitimes, que l'homme ait le droit d'avoir des relations extraconjugales est un fait socialement admis, alors que l'adultère de la femme est puni par la loi. Matrifocale dans le sens où tout est centralisé sur la mère. Le père est présent dans la mesure où il est introduit et accepté par la mère, mais l'autorité réelle, celle qui régit le quotidien, est véhiculée, auprès de l'enfant, par la mère. Mais comme le soulignent Pomerleau, Malcuit et Sabatier (1991), la famille haïtienne valorise l'éducation formelle, les bonnes manières, le respect des parents et des règles de vie, alors que la mère québécoise privilégie le développement psychoaffectif. Ceci pourrait expliquer le fait que les parents haïtiens supervisent et contrôlent davantage les adolescents que les parents québécois.

L'autre élément d'explication proviendrait de la situation d'immigration. Toujours selon Pomerleau, Malcuit et Sabatier (1991), la relation de la mère à l'enfant joue un rôle déterminant au niveau de son développement. La situation d'immigration de la famille haïtienne provoque des ajustements en ce qui concerne les croyances tant du point de vue des pratiques éducationnelles, des interactions au niveau de la famille que dans le processus de socialisation. En situation d'immigration, les parents sont plus soucieux et stressés sur le fait de ne pas avoir affaire à la police et de ne pas se retrouver en contravention avec le système en place; ainsi, ils supervisent et contrôlent de peur de ne se trouver dans une telle situation.

Les résultats obtenus réfutent la deuxième partie de l'hypothèse qui référerait à la proximité émotionnelle. En effet, contrairement aux prédictions, les adolescents québécois perçoivent leurs parents comme étant plus chaleureux et comme ayant une meilleure communication avec eux, en termes de disponibilité, de qualité d'écoute et de temps consacré aux discussions tandis que les parents haïtiens sont perçus par leurs enfants comme plus froids et moins communicatifs. Ces observations laissent entendre que les relations au sein de la famille québécoise se révèlent plus empreintes de disponibilité émotionnelle. La communication est proche du lien affectif puisqu'il est question de la façon dont les parents répondent aux besoins de l'adolescent, l'acceptent et le supportent en cas de difficulté.

Le lien affectif s'exprime à travers les items suivants : « Ma mère aime discuter des choses avec moi » alors que l'empathie parentale s'exprime à travers des items tels que « Si mes parents voient que quelque chose ne va pas, ils me demandent de leur en parler ».

Ce phénomène de famille haïtienne moins chaleureuse et moins communicative pourrait s'expliquer par la situation d'immigration. L'immigration comme événement de vie pénible et stressant pourrait être considérée comme un des facteurs. À la lumière de certaines recherches interculturelles, il est permis de penser que les familles immigrantes auraient tendance à se protéger de façon à ne pas se retrouver en contravention avec les institutions comme « la Police ou la Justice ». Elles ont tendance à percevoir leur environnement comme raciste et menaçant, ce qui les inciterait à adopter des comportements d'ajustement et à se créer de nouvelles dynamiques au sein de la famille. Le support mutuel et l'allégeance à la famille caractérisant les Haïtiens auraient tendance à s'estomper dans le processus d'immigration. Ceci rejoint, les résultats de recherche de certains auteurs comme Allen, Moore, Kuperminc et Bell (1998) qui abondent dans le sens de la situation d'immigration qui provoquerait des comportements d'ajustement face au pays d'accueil.

Rôle du sexe

Des différences entre les filles et les garçons dans les relations des adolescents avec leurs parents ont été observées et ces différences se situent au niveau du contrôle. Les mères s'avèrent plus contrôlantes à l'égard des filles et les pères sont plus contrôlants avec les garçons. Globalement, ces résultats concordent quelque peu avec les résultats de recherches antérieures. En effet, les filles se sentent plus étroitement surveillées par leurs parents, elles estiment qu'ils sont moins tolérants et qu'ils leur imposent plus de restrictions. Comme le mentionne Steinberg (1990), cela traduit une réalité objective; si les filles revendiquent plus d'autonomie que les garçons, c'est que le contrôle parental s'exerce effectivement sur elles de façon plus serrée.

Rôle de l'âge

Quant à l'âge, les différences deviennent plus marquantes avec l'âge. Les mères sans distinction ethniques développent une tolérance croissante à mesure que l'adolescent devient plus âgé, elles adoptent un style disciplinaire plus inductif, elles font preuve de plus de compréhension et font appel à davantage de stratégies de négociation. Par ailleurs, les pères démontrent moins de chaleur, d'écoute, ils imposent moins de règles et supervisent moins à mesure que l'adolescent devient plus âgé. Ces résultats concordent avec les recherches antérieures et participent aux réaménagements des rapports de l'adolescent avec ses parents. Ceci constitue un des éléments des tâches développementales à l'adolescence mentionné dans le cadre théorique de cette recherche. Ceci rejoint les observations de Youniss et Smollar (1985) qui soulignent une évolution des rapports de l'adolescent avec ses parents qui tendent vers un rapport d'indépendance mutuelle. Avec l'âge, l'adolescent revendique progressivement sa contribution dans les prises de décisions et les parents lui accordent plus de droit. Ceci participe dans le processus de maturation et d'individuation de l'adolescent.

Rôle de la structure familiale

Quant à la structure familiale, elle n'a aucun effet sur les pratiques maternelles dans la présente étude. Les différences pour les pratiques paternelles se situent au niveau de la communication qui paraît plus importante dans les familles séparées. La supervision et l'adoption de sanction coercitive s'amplifient dans les familles intactes.

Supervision et coercition font référence à des dimensions de contrôle qui sont exercées de manière plus importante par les pères vivant dans des familles intactes par rapport aux pères ayant vécu le divorce ou la séparation. Ceci rejoint plusieurs observations dont celles de Youniss (1994) qui constatent un désinvestissement dans l'éducation des adolescents. Ceci peut se révéler par une diminution de contrôle et d'interdits. Par contre, en ce qui concerne la communication, les adolescents rapportent avoir une meilleure communication quand les parents sont séparés. Ceci pourrait laisser entendre que le père adopte une approche plus conviviale, plus affectueuse avec son enfant lorsqu'il est séparé de la mère.

Comme le souligne Terkelsen (1980), d'un point de psychologique, la famille est une structure sociale dont la fonction principale consiste à favoriser la satisfaction des besoins reliés à la survie et au développement de ses membres. Le père occupe en général une position sensiblement plus faible lorsque l'on s'attache à des éléments comme le temps passé ensemble, les activités partagées ou le degré d'intimité des conversations. Du fait de la séparation, les membres de la famille doivent passer par une période de deuil et de réorganisation de leurs relations affectives à l'intérieur du cercle familial. Elle constitue une période de transition au cours de laquelle un processus de réorganisation des conduites et des significations s'installe. Dans le cadre de cette réorganisation intrapsychique et interpersonnelle, Waters et Lawrence (1993) remarquent qu'il s'installe une nouvelle dynamique liée aux transformations du profil des liens d'attachement entre les membres de la famille, du sentiment de compétence et de maîtrise de ces derniers. L'adoption de comportements nouveaux, comme celui d'une meilleure communication du père avec l'adolescent dans le cas

où elle était défectueuse, peut favoriser la satisfaction des besoins découlant de la situation de famille.

Les facteurs de contrôle parental qui est la deuxième dimension de base préconisée dans les divers travaux portant sur l'analyse des pratiques parentales durant l'enfance et l'adolescence. constituent un élément différentiel dans les relations avec l'adolescent selon les structures familiales. Les sanctions du père se révèlent coercitives et celui-ci s'avère occuper un rôle de supervision plus important lorsque les familles sont intactes.

En résumé la structure familiale n'affecte pas les relations de la mère avec l'adolescent. Cependant, pour ce qui est de la relation avec le père, de la perception des adolescents, la communication s'avère de meilleure qualité quand les parents sont séparés et la supervision et le style disciplinaire coercitif s'amplifient lorsque les familles demeurent intactes.

Analyse des liens entre les pratiques parentales et les comportements délinquants

Une question de recherche centrale qui guidait cette étude était de vérifier si l'on observait des similitudes ou des différences entre les deux cultures québécoise et haïtienne, lorsqu'on examine la valeur prédictive des pratiques parentales sur la présence des comportements délinquants.

Lorsqu'on examine l'ensemble des analyses de régression menées auprès du groupe des haïtiens et des québécois, on constate qu'il y a des similitudes entre les deux groupes et des particularités propres à chaque groupe ethnique.

Les similitudes

Dans les deux groupes, la tolérance parentale s'avère être en lien avec une présence plus marquée de comportements délinquants tels que consommation de

drogue, vol mineur, violence/vandalisme. La tolérance parentale réfère à ce que les parents acceptent des adolescents et ce qu'ils interdisent, plus particulièrement en ce qui a trait aux relations avec les pairs. Il est question ici de la réaction des parents face à certains comportements tels que les heures de sortie, le fait de recevoir des amis à la maison et tout ce qui relève des règles au sujet de la consommation d'alcool avec les amis. Cela signifie que, pour les deux ethnies, les parents qui font preuve de plus de tolérance risquent de voir leurs jeunes s'engager plus souvent dans des comportements délinquants.

Ceci rejoint les observations de multiples travaux de recherche de Loeber et Dishion (1983) et de Rutter et Giller (1983) qui démontrent l'influence des pratiques parentales et particulièrement de la qualité de contrôle et de supervision parentale dans l'adoption de comportements délinquants. Indépendamment de l'origine ethnique, les résultats de l'étude confirment le rôle protecteur du contrôle parental contre l'engagement des adolescents dans des conduites délinquantes.

Les particularités

Lorsqu'on examine les particularités propres aux liens entre pratiques parentales et comportements délinquants chez les Haïtiens, il ressort en premier lieu qu'il y a absence de liens entre les pratiques paternelles haïtiennes et la délinquance. Il est permis de formuler des hypothèses explicatives pour saisir cette absence d'impact des pratiques éducatives du père haïtien.

- Les pratiques paternelles n'ont aucun effet sur l'adoption des comportements délinquants des adolescents.
- Le père haïtien occupe une place réduite au point que ses pratiques éducatives n'ont aucun impact.

Ceci soulève par ailleurs le niveau d'importance que l'enfant haïtien apporte

au rôle du père. Selon ce que rapporte Bijoux (1990), les familles haïtiennes sont organisées sur une base polygamique. Un homme reconnaît des enfants de plusieurs femmes parmi lesquelles se détache le plus souvent une avec laquelle il est légalement marié ou chez laquelle il est officiellement logé en situation de « *plaçage* » ou d'union libre.. Le *plaçage* implique un contrat coutumier liant l'homme et la femme à vivre ensemble comme mari et femme. Bony et Bijoux (1997) mentionnent également que la famille haïtienne type est une famille élargie où l'action du père est souvent passagère, sporadique ou symbolique. L'image de ce dernier est pourtant respectée ou même vénérée. En général le père s'occupe très peu de l'éducation des enfants dans la famille haïtienne, soin qui est laissé à la mère.

Par ailleurs, la situation d'immigration contribue parfois à ce que la famille devienne monoparentale où la mère joue le rôle de deux parents. Face à la situation de devoir assumer seule l'éducation des enfants, ces dernières deviennent plus anxieuses et exigeantes envers les enfants. Dans ce contexte, elles croient devoir superviser davantage et se montrer coercitives en cas de transgression des règles.

Quant au rôle de la mère, la présence de supervision pourrait être en lien avec la non adoption de comportements délinquants. Toutefois, les pratiques coercitives chez la mère sont en lien avec les comportements délinquants chez les adolescents. Cela signifie que les mères qui supervisent risquent de voir leurs enfants adopter moins souvent des comportements délinquants. Cependant, le fait de recourir à des sanctions qui font appel aux cris, aux menaces et aux sanctions corporelles, quand les règlements ne sont pas respectés, peut inciter leurs jeunes à adopter des comportements délinquants. En effet, les travaux de Patterson (1982) portant sur la famille coercitive amènent en ce sens une meilleure compréhension de l'utilisation des comportements antisociaux chez l'adolescent. Les pratiques parentales sévères et coercitives caractérisées par une utilisation inefficace de la discipline et par une supervision inadéquate, contribuent en effet à renforcer chez l'enfant l'utilisation des comportements antisociaux.

Par ailleurs, ces résultats sont confirmés par les recherches effectuées sur la famille haïtienne, à savoir que cela fasse partie des pratiques adoptées par la mère dans cette ethnie. Douyon (1993), à titre démonstratif, évoque le cas exemplaire des parents haïtiens qui ont la réputation auprès des services sociaux d'avoir la fessée facile. Et ce qui est dit concernant la famille haïtienne pourrait être repris avec des nuances dans le cas d'autres groupes ethnoculturels minoritaires au Québec. La problématique d'une remise en cause des valeurs traditionnelles par l'expérience migratoire est la même. Et chacun de ces groupes a sa façon de réagir à la manière québécoise d'élever les enfants.

En ce qui concerne les parents québécois, la présence de supervision est en lien avec la non adoption de comportements délinquants. Ceci signifie que les parents qui imposent des limites, des règles, fixent des interdits, insistent sur le fait que les enfants obtiennent leur autorisation pour entreprendre des activités verront moins souvent leurs enfants s'engager dans des comportements délinquants. De nombreux travaux (Biron, 1998; Loeber, 1990; Steinberg 1990) soulignent que la supervision parentale est déterminante tout au long de l'adolescence. Dans de nombreuses recherches criminologiques au Québec (recensées par LeBlanc, 1985), il ressort que si les diverses carences de la vie familiale ont un rôle à jouer dans l'apparition de la conduite délinquante chez les adolescents, c'est l'absence de supervision parentale qui est le facteur le plus actif.

En résumé, les résultats obtenus en ce qui concerne la question de recherche permettent de déceler des similitudes et des particularités au niveau de chaque ethnie. La tolérance, les sanctions coercitives et le rejet s'avèrent des prédicteurs de comportement délinquant. La supervision se révèle un élément protecteur dans l'adoption de comportements délinquants.

La coercition de la mère haïtienne a un effet prédictif sur les comportements délinquants des adolescents. Ces résultats concordent avec les rapports de multiples travaux traitant du rôle important des pratiques parentales sur le comportement de

l'adolescent. Lorsque l'on considère la théorie de l'apprentissage social, le comportement humain est déterminé par les contingences de renforcement et de punition auxquels l'individu est exposé au cours de l'interaction avec l'environnement. Il apparaît compréhensif que le modèle d'interaction offert par les parents soit appris et intégré par l'adolescent. Cette théorie insiste sur le rôle des parents, qui, à la fois induisent des comportements inacceptables et inadéquats mais qui peuvent aussi agir à l'encontre des comportements délinquants de l'enfant et de l'adolescent. Le comportement délinquant serait le résultat d'un mauvais apprentissage social encouragé par les parents qui utilisent à mauvais escient les renforçateurs et les inhibiteurs. Par ailleurs, la théorie de la contrainte sociale jouit aussi de nombreux appuis en ce sens : les recherches de Patterson et al. (1992) et celle de Tremblay (1990) ont démontré que les familles qui ont des enfants antisociaux ont, de fait, beaucoup plus d'échanges de contraintes que les familles normales.

Le rejet de la mère québécoise a un effet prédictif sur l'adoption des comportements délinquants des adolescents québécois. Certains travaux soulignent l'effet du rejet dans le cas de délinquance intense et chronique : une histoire précoce de carences affectives et physiques importantes en raison de séparations répétées ou d'attitudes incohérentes de la mère favorisent l'adoption de comportements inadaptés. Par ailleurs, Spitz, Bowlby, Ainsworth et d'autres chercheurs ont analysé dans leurs études la relation entre le manque de maternage et l'apparition de troubles graves dans le comportement et les relations avec autrui. Ceci s'est avéré, selon plusieurs recherches, être en lien avec l'adoption de comportements délinquants.

La documentation sur le rôle des pratiques parentales dans la genèse de la conduite délinquante est abondante, ce qui est tout à fait compréhensible, car la famille est le premier agent de socialisation de l'enfant. Le type d'attachement, la qualité de la communication, la supervision, le type de contrôle et de sanctions parentales adoptés en cas de transgression de règles jouent un rôle prépondérant dans l'adoption de comportements délinquants.

Par rapport aux résultats obtenus, il est opportun de se livrer à une réflexion interculturelle afin de mieux comprendre les différences entre les systèmes de traditions et de valeurs dans lesquels les adolescents évoluent. Car si l'attachement caractérise universellement les liens parentaux, l'exercice du contrôle parental auprès des adolescents varie énormément selon les cultures. De plus, certaines pratiques traditionnelles se perpétuent : le modèle démocratique, qui met l'accent sur la négociation et la participation de l'adolescent à la prise de décisions, est préconisé dans la plupart des sociétés occidentales, mais d'autres cultures définissent les rapports de façon plus rigide et adoptent plus souvent des approches autoritaires.

Conclusion

L'analyse des résultats obtenus dans le cadre de cette recherche a mis en lumière la présence de liens entre les comportements délinquants et les pratiques parentales auprès de deux groupes ethniques: Haïtiens et Québécois. Le nombre de liens prédicteurs de comportements délinquants est sensiblement plus élevé dans le cas des mères, qu'il s'agisse des mères québécoises ou haïtiennes. Toutefois, la valeur prédictive des pratiques maternelles varie selon l'ethnie. Chez la mère haïtienne, le style de sanction coercitif a un effet prédicteur sur le facteur « vol mineur » la tolérance s'avère un prédicteur sur le facteur « vol majeur/violence et vandalisme », alors que dans le cas des mères québécoises, le rejet et la tolérance ont respectivement un effet prédicteur sur le facteur de « vol majeur/violence/vandalisme » ainsi que sur le facteur de consommation de drogues douces.

Nous avons émis l'hypothèse que les comportements délinquants ne s'avèreraient pas différents auprès des deux ethnies quant à leur fréquence et leur importance. Nos résultats sont partiellement conformes à ces attentes, puisque les différences ne se constatent pas en termes de fréquence des comportements délinquants, mais plutôt au niveau du type de comportement délinquant. Les adolescents haïtiens et québécois ne s'engagent pas dans les mêmes comportements délinquants, puisqu'ils adoptent des modes de comportement différents : les Haïtiens commettent plus souvent des vols mineurs, alors que les Québécois consomment plus de drogues douces.

Les résultats concernant l'exercice des pratiques parentales dans les deux groupes rejoignent globalement les attentes. Les parents québécois se révèlent plus chaleureux et plus tolérants, ils adoptent plus souvent des sanctions inductives en cas de transgression des règles. Pour leur part, les parents haïtiens s'avèrent plus contrôlants, ils supervisent davantage les adolescents que les parents québécois et adoptent plus souvent des sanctions coercitives en cas de transgression des règles.

Apports et limites de l'étude

La validité de l'étude s'appuie sur l'échantillonnage, le questionnaire utilisé (instruments de mesure) et la structure de la recherche (recherche corrélacionnelle transversale) et, comme la plupart des études, celle-ci présente un certain nombre de points forts, mais également des limites.

Le sujet de cette étude a très peu été abordé dans la littérature. Rares sont les travaux systématiques qui examinent les différences entre pratiques parentales chez les haïtiens en comparaison à celles d'autres ethnies. À notre connaissance, aucune étude n'avait entrepris ce travail de comparaison des pratiques parentales chez les adolescents de ces deux groupes ethniques, en lien avec les comportements délinquants. Cette étude a permis de constater que les adolescents haïtiens ne présentent pas une fréquence de comportements délinquants supérieure à celle des adolescents québécois. En cela, la présente étude rejoint les propos de divers chercheurs qui s'insurgent contre de multiples préjugés qui alimentent des concepts comme ceux d'une surreprésentation de la délinquance ethnique dans nos sociétés.

Sur le plan méthodologique, les points forts de cette recherche s'appuient sur l'importance de l'échantillon et les qualités psychométriques de l'instrument utilisé pour examiner les pratiques parentales et le niveau de délinquance auto rapportée. L'échantillon qui s'adresse à plus de 300 adolescents a été constitué en veillant à l'équilibre des répondants selon le sexe et selon trois groupes d'âge qui correspondent aux différentes phases de l'adolescence. Le questionnaire utilisé examine les principales dimensions qui définissent l'ensemble des pratiques parentales : la qualité des liens affectifs, le contrôle parental, la supervision, la tolérance parentales et les sanctions adoptées par les parents en cas de non-respect des règles convenues. La plupart des échelles présente des qualités métrologiques reconnues et les divers facteurs présents dans les échelles offrent généralement d'excellents niveaux de consistance interne.

L'échantillon ne constitue pas un échantillon aléatoire représentatif de la

population adolescente québécoise et haïtienne de Montréal, parce que les adolescents ont été recrutés dans deux écoles avoisinantes du quartier Saint-Michel. C'est un échantillon de convenance, ce qui limite la généralisation des résultats à l'ensemble des populations examinées. Les instruments de mesure utilisés dans le cadre de cette recherche se basent sur la perception de l'adolescent des relations qu'il entretient avec ses parents et de la perception de son adoption des comportements délinquants. Il est légitime de s'interroger sur la validité des informations recueillies de cette manière. Même si plusieurs auteurs affirment que les adolescents sont les meilleurs informateurs lorsqu'il s'agit d'examiner des réalités comme le climat familial et les pratiques parentales, d'autres sources d'informations seraient utiles pour appuyer ou nuancer les observations.

Propositions pour les études futures

Augmenter et diversifier les sources d'informations offre une piste utile pour les futures recherches dans le domaine. La problématique traitée dans le cadre de cette recherche, à savoir les liens entre les pratiques parentales et les problèmes externalisés à l'adolescence, a souvent été abordée. Cependant, les ethnies Québécois/Haïtiens choisies dans le cadre de cette étude ont été très peu considérées. Les résultats obtenus peuvent ouvrir des pistes de réflexion pour les recherches futures. Il serait judicieux de prendre en compte l'aspect identitaire de l'adolescent haïtien et d'étudier, au travers d'une étude longitudinale, les différents mécanismes mis en place au fil des années d'immigration et d'examiner ces questions en liens avec différents indices d'adaptation psychosociale.

Cette étude permet également de soulever des questions dans le domaine de l'intervention et de la prévention en terme d'éducation familiale. Les pratiques coercitives, souvent adoptées par les mères haïtiennes, sont en lien avec la présence de comportements délinquants de vol et de violence dans ce groupe, alors que dans le cas des parents québécois, c'est la permissivité et la tolérance qui sont prédicteurs de délinquance, notamment de consommation de drogues. Il y a là des pistes qui peuvent guider les cliniciens et les éducateurs qui se préoccupent d'éducation familiale tant

auprès des adolescents québécois que des immigrants.

Références

- Ainsworth, M. & Wittig, B.A. (1969). Attachment and exploratory behavior of one year old in a Strange Situation. Dans B. Foss (Ed.), *Determinants of infants behavior, Vol. 4.* (pp- 111-136). New York: Barnes and Nobles.
- Ainsworth, M.D.S. (1990). Some considerations regarding theory and assessment relevant to attachments beyond infancy. Dans M.T. Greenberg, D. Cicchetti & C.M. Cummings (Eds.), *Attachment in the preschool years.* (pp.1-96). Chicago: University of Chicago Press.
- Allen, J. P., Moore, C., Kuperminc, G. & Bell, K. (1998). Attachment and adolescent psychosocial functioning. *Child Development, 69*, 1406-1419.
- Amato, P. R. & Keith, B. (1991). Parental divorce and the well-being of children : A meta-analysis. *Psychological Bulletin, 110*, 26-46.
- Armsden, G. C. & Greenberg, M.T. (1987). The inventory of parent and peer attachment: Individual differences and their relationship to psychosocial well-being in adolescence. *Journal of Youth and Adolescence, 16*, 427-454.
- Arpin, R., Dubois, R., Dulude, D. & Bisailon, C. (1994). Étude exploratoire du phénomène d'appartenance à la bande chez l'adolescente dite « mésadaptée socio-affective ». *Revue Canadienne de Psychoéducation, 23*, 1-15.
- Baldry, A. C. & Farrington, D. P. (2000). Bullies and delinquents : Personal characteristics and parental styles. *Journal of Community and Applied Social Psychology, 10*, 17-31.
- Bandura, A. (1980). *L'apprentissage social.* Bruxelles : P. Mardaga. Traduction de J-A. Rondal. Bandura, A. (1977). *Social Learning Theory*, Englewood Cliffs, N.J. : Prentice Hall.
- Barber, B. K. & Olsen, J. (1997). Socialization in context : Connection, regulation, and autonomy in the family, school and neighborhood, and with peers. *Journal of Adolescent Research, 12*, 287-315.

- Barnes, H.L. & Olson, D.H. (1982). Parent adolescent communication scale. In D.H.Olson (Ed.), *Families inventories* (pp. 33-48). St Paul : Family Social Sciences, University of Minnesota.
- Barrera, M., Li, F., Biglan, A., Ary, D. & Duncan T. (1998). *Modeling parental and peer influences on problem behavior of American Indian, Hispanic, and non-Hispanic Caucasian youth*. Communication présentée à la 7^e rencontre biannuelle de la Society for Research on Adolescence, San Diego, CA.
- Bathnagar, J. (1981). *Educating immigrants*. New York : St Martin Press.
- Baumrind, D. (1989). Rearing competent children. In W. Damon (Ed.), *Child Development Today and Tomorrow* (pp-349 -378). San Francisco : Jossey-Bass Publishers.
- Bavelek, D. (1984). Adult Adolescent Parenting Inventory (AAPI). Family Development Ressources. Eau Claire, WI.
- Berndt T. J. (1982). The features and effects of friendships in early adolescence. *Child Development*, 53, 1447-1460.
- Bernier, A., Larose, S. & Boivin, M. (1996). L'entrevue sur l'attachement à l'âge adulte : fondements théoriques, qualités métrologiques et champs d'application. *Psychologie Canadienne*, 37, 229-240.
- Bijoux, L. (2000). Coup d'œil sur la famille haïtienne. 2^{ème} édition. Edition Areytos - Port au Prince, Haïti.
- Biron, C. (1998). Pour une approche pragmatique de prévention en toxicomanie : orientations et stratégie. Ministère de la santé et des services sociaux. Québec : Gouvernement du Québec - Document de consultation.
- Blishen, B. R., Carrol, W. K. & Moore, C. (1987). A revisited socio-economic index for occupations in Canada. *Canadian Review of Sociology and Anthropology*, 13, 71-79.
- Boivin, M., Vitaro, F. & Gagnon, C. (1995). Trajectoire de développement des difficultés relationnelles et comportementales à l'élémentaire : persistance

généralisation et perceptions de soi associés. Québec : Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale chez l'enfant.

- Boncy, M & Bijoux, L. (1997). Force et faiblesse de la famille haïtienne (un point de vue). La famille, un dispositif universel? dans *Savoir Psychanalyse et Analyse Culturelle*, vol.3, No1 et 2, 1997. GIFRIC. (pp.134-149)
- Bornstein, M. H. (1995). *Handbook of parenting*. Mahwah, N.J. : Lawrence Erlbaum Associates.
- Bossard, J. H. S. & Boll, E. S. (1969). Ritual in family living. *American Sociological Review*, 14, 463-469.
- Bourdieu, P. & Wacquant, L. (1977). *Réponses pour une anthropologie réflexive*. Paris : Éditions du Seuil.
- Bowlby J. (1969, 1982). *Attachment and Loss. Vol.1 : Attachment*, Second Edition. New York : Basic Books.
- Bowlby, J. (1969, 1973). *Attachment and Loss. Vol. 2, Separation : Anxiety and Anger*. New York: Basic Books.
- Bowlby, J. (1988). *A secure base: parent-child attachment and healthy human development*. New York: Basic Books.
- Braconnier, A., Chiland, C., Choquet, M. & Pomarède, R. (1995). *Adolescentes, adolescents: psychopathologie différentielle*. Paris: Editions Bayard.
- Brown, B. B., Mounts, N., Lamborn, S. D. & Steinberg, L. (1993). Parenting practices and peer group affiliation in adolescence. *Child Development*, 63, 391-400.
- Burge, D., Hammen, C., Davila, J., Daley, S. E., Paley, B., Lindberg, N., Herzberg, D. & Rudolph, K. D. (1997). The relationship between attachment cognitions and psychological adjustment in late adolescent women. *Development and Psychopathology*, 9, 151-167.
- Buyse, W. H. (1997). Behavior problems and relationships with family and peers during adolescence. *Journal of Adolescence*, 20, 645-659.

- Cadore, R.J et Gath, A (1980). Biologic correlates of hyperactivity: evidence for a genetic factor. In B. Hells, R. Crandell, M. Roff, J.S. Strauss & W. Pollin (Eds). *Human functioning in longitudinal perspective*. Baltimore: Williams & Wilkins.
- Centres de Protection de l'Enfance et de la Jeunesse. (1993). *La violence des jeunes et le phénomène des gangs à Montréal* (texte miméographié). Montréal : Gouvernement du Québec.
- Cernkovich, S.A. & Giordano, P.C. (1987). Family relationships and delinquency. *Criminology*, 24, 295-321.
- Claes, M. (1998). Adolescents closeness with parents, siblings, and friends in three countries: Canada, Belgium, and Italy. *Journal of Youth and Adolescence*, 27, 165-184.
- Claes, M. & Lacourse, E. (2001). Pratiques parentales et comportements déviants à l'adolescence. *Enfance*, 53, 379-399.
- Claes, M. (1991). Socialisation des adolescents en contexte multiethniques. Dans F. Ouellet & M. Pagé. *Pluriethnicité, éducation et société : construire un espace commun* (pp.515-541). Institut de recherche sur la culture. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Claes, M. (1995). Le développement à l'adolescence : fiction, faits et principaux enjeux. *Revue Québécoise de Psychologie*, 16, 63-88.
- Claes, M. (2003). *L'univers social des adolescents*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Cloutier, R. & Groleau, G. (1987). La communication parents-adolescents. *Interface*, 8, 27-30.
- Cloutier, R. (1981) « Psychologie de l'enfant et éducation familiale ». *Psychologie de l'enfant* (M. Hurtig et J. Randal, dir.). Bruxelles, Mardaga 1981.
- Contreras, J. M., Kerns, K. A., Weimer, B. L., Gentzler, A.L. & Tomich, P. L. (2000). Emotion regulation as a mediator of associations between mother-child attachment and peer relationships in middle childhood. *Journal of Family Psychology*, 14, 111-124.

- Cook, W.L. (2000). Understanding attachment security in family context. *Journal of Personality and Social Psychology*, 78, 285-294.
- Cormier, D. (1984). *Toxicomanies: styles de vie*. Chicoutimi: Gaëtan Morin.
- Cormier, D., Brochu, S. & Bergevin, J. P. (1991). *Prévention primaire et secondaire de la toxicomanie*. Montréal : Méridien.
- Cotterell, J. L. (1992). The relation of attachments and supports to adolescents well-being and school adjustment. *Journal of Adolescent Research*, 7, 28-42.
- Crittenden, P. M. (1992). Children's strategies for coping with adverse home environments: an interpretation using attachment theory. *Child Abuse and Neglect*, 16, 329-243.
- Cusson, M.(1981). *Délinquants pourquoi ?* Paris : Editions Armand Colin.
- De Greef, E. (1958). *Structures et libertés. XXVe anniversaire des études carmélitaines*. Bruges : Desclée de Brouwer
- Deater-Deckard, K. & Dodge, K. A. (1997). Externalizing behavior problems and discipline revisited: nonlinear effects and variation by culture, context, and gender. *Psychological Inquiry*, 8, 161-175.
- Debuyst, C. & Joos, J. (1971). *L'enfant et l'adolescent voleurs*. Bruxelles : C. Dessart.
- Déjean, P. (1978). *Les Haïtiens au Québec*. Québec : Les Presses de l'Université du Québec.
- Dekovic, M. (1999) Risk and protective factors in the development of problem behavior during adolescence. *Journal of Youth and Adolescence*, 28, 6, 667-685.
- Desrosier, M. & Bijoux, L. (1963) « La famille haïtienne, son rôle en hygiène mentale » in *Family Relationships*, Fourth Caribbean Conference for Mental Health, Curacao – April 16-23-1963, Netherland Antilles. (pp.66-70)
- Dishion, T.J. & McMahon, R.J. (1998). Parental monitoring and the prevention of the child and adolescent problem behavior: A conceptual and empirical formulation. *Clinical Child and Family Psychology Review*, 1, 61-75.

- Dishion, T.J. (1990). The peer context of trouble some child and adolescent behavior. Dans P. E. Leone (dir.), *Understanding troubled and troubling youth* (pp. 128-153). Newbury Park (CA): Sage.
- Dishion, T.J., Patterson, G.R., Stoolmiller, M. & Skinner, M.L.(1991). Family, school, and behavioral antecedents to early adolescent involvement with antisocial peers. *Developmental Psychology*, 27, 172-180.
- Dishion, T.J., Eddy, M., Haas, E., Li, F. & Spracklen, K.M.(1997). Friendship and violent behavior during adolescence. *Social Development*, 6, 207-223.
- Douyon, E. (1993). Minorités noires et contrôle socio-judiciaire au Québec : pour une éthique du signalement. *Délinquances des jeunes : Actes des neuvièmes journées internationales de criminologie juvénile*. Vauresson: CRIV.
- Dumas, J.E. (1999). *Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent*. Bruxelles : De Boeck.
- Duncan, S. C., Duncan, T. E., Biglan, A. & Ary, D. (1998). Contribution of the social context to the development of adolescent substance use: a multivariate latent growth modeling approach. *Drug and Alcohol Dependence*, 50, 57-71.
- Durand, Y. (1980). Structures familiales en Haïti. *Ethno-Psychologie*, 35, 47-51
- Edelbrock, C., Rende, R., Plomin, R. & Thompson, L. A. (1995). Genetic and environmental effects on competence and problem behaviors in childhood and early adolescence. *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 36, 775-785.
- Edwards, G. (1974). Drugs : drug dependence and the concept of plasticity. *Quarterly Journal of Studies on Alcohol*, 35, 176-195.
- Erikson E. H. (1972). *Adolescence et crise : La quête de l'identité*. Paris : Flammarion.
- Frappier, J-Y., Sylvestre, R., Doucet, H., Charbonneau, L., Malus, M., Saucier, J. F. & Lambert, J. (1993). Appartenance culturelle et adaptation à l'adolescence. *Dimensions*, 14, 29-30.

- Fréchette, M. & LeBlanc, M. (1979). *La délinquance cachée à l'adolescence*. Université de Montréal. Montréal : Groupe de recherche sur l'inadaptation juvénile.
- Fréchette, M. & LeBlanc, M. (1987) *Pour une pratique de la criminologie : configurations de conduites délinquantes et portraits de délinquants*. Université de Montréal. Montréal : Groupe de recherche sur l'inadaptation juvénile.
- Fréchette, M. & LeBlanc, M. (1987). *Délinquance et Délinquants*. Chicoutimi : Gaétan Morin.
- Gassin, R (1988). *Criminologie*. Paris : Dalloz.
- Genuis, M., & Violato, C (2000). Attachment security to mother, father, and the parental unit. Dans C. Violato, E. Oddone-Paolucci & M. Genuis (Eds.). *The Changing Family and Child Development* (pp. 251-255). Aldershot, England : Ashgate Publishing Ltd.
- George, E. L. & Bloom, B. L. (1997). A brief scale for assessing Parental-Child rearing practices : Psychometric properties and psychosocial correlates. *Family Process*, 36, 63-80.
- Goodnow, J.J. (1985). Change and variation in ideas about childhood and parenting. In I.E. Sigel (Ed.), *Parental belief systems: the psychological consequences for children*. Hillsdale, N.J. : Lawrence Erlbaum Associates.
- Gottfredson, M. R., & Hirschi, T. (1990). *A general theory of crime*. Stanford, CA: Stanford University Press.
- Greenberg, M. T., Siegel, J. M. & Leitch, C. J. (1983). The nature and importance of attachment : relationships to parents and peers during adolescence. *Journal of Youth and Adolescence*, 12, 373-387.
- Hirschi, T. & Gottfredson, M. R. (1994). *The Generality of deviance*. New Brunswick, NJ : Transaction publishers.
- Hirschi, T. (1969). *Causes of delinquency*. Berkeley, CA : University of California Press.

- Hirschi, T., Gottfredson, M. R. (1994). A general theory of adolescent problem behavior: Problem and Prospect. Dans R.D. Ketterlinus & M.E. Lamb, *Adolescent Problem Behaviors : Issues and Research* (pp.41-55). New Jersey : Lawrence Erlbaum Associates.
- Hood, R. (1992). *Race and sentencing*, Oxford : Clarendon Press
- Inhelder, B. & Piaget, J. (1959). *De la logique de l'enfant à la logique de l'adolescent*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Jacobsen, T. & Hofmann, V.(1997). Children's attachment representations : Longitudinal relations to school behavior and academic competency in middle childhood and adolescence. *Developmental Psychology*, 33, 703-710.
- Jang, S.J. & Smith, C.A. (1997). A test of reciprocal causal relationships among parental supervision, affective ties, and delinquency. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 34, 307-336.
- Jeammet, P. (1986). *La psychiatrie de l'adolescence d'aujourd'hui : quels adolescents soigner et comment ?* Symposium international de psychiatrie de l'adolescence (Genève, mars 1984). Paris : Presses Universitaires de France.
- Kaufman, J. F. & Woody, G. E. (1995). *Matching treatment to patient needs in opioid substitution therapy*. Treatment Improvement Protocol. Rockville, MD : United States Department of Health and Human Services.
- Kerns, K. A., Klepac, L., & Cole, A. (1996). Peer relationships and preadolescents' perceptions of security in the child-mother relationship. *Developmental Psychology*, 32, 457-466.
- Kerr, M., Stattin, H., & Trost, K. (1999). To know you is to trust you : parents' trust is rooted in child disclosure of information. *Journal of Adolescence*, 22, 737-752.
- Kim, S. Y & Ge, X. (2000). Parenting practices and adolescent depressive symptoms in Chinese American families. *Journal of Family Psychology*, 14, 420-435
- Laberge H. (1991). La culture nationale et les cultures ethniques particulières. Dans F. Ouellet & M. Pagé, *Pluriethnicité, éducation et société : construire un*

espace commun (pp.107-118). Institut de recherche sur la culture. Québec : Les Presses de l'Université Laval.

Laperrière A, Majid D'hissy, D. R, Fleurant N. & Compère L. (1991). De l'indifférenciation à l'évitement : Les stratégies relationnelles de jeunes adolescents dans un quartier multiethnique de Montréal. Dans F. Ouellet & M. Pagé, *Pluriethnicité, éducation et société : construire un espace commun* (pp.543-576). Institut de recherche sur la culture. Québec : Les Presses de l'Université Laval.

Laperrière, A. (1993). *L'âge de la gang : Perceptions et stratégies de jeunes Québécois français, italiens et Haïtiens de 3^{ème} secondaire dans un quartier à majorité francophone*. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture.

Larose, S. & Boivin, M. (1997). Structural relations among attachment working models of parents, general and specific support expectations, and personal adjustment in late adolescence. *Journal of Social and Personal Relationships*.

Larose, S. & Boivin, M. (1998). Attachment to parents, social support expectations, and socioemotional adjustment during the high school-college transition. *Journal of Research on Adolescence*, 8, 1-27.

LeBlanc, M. (1990). Le cycle de la violence physique : trajectoire sociale et cheminement personnel de la violence individuelle et de groupe. *Criminologie*, 32, 47-74.

LeBlanc, M. (1992). Family dynamics, adolescent delinquency, and adult criminality. *Psychiatry: Interpersonal & Biological Processes*, 55, 336-353.

LeBlanc, M., (1977). La délinquance à l'adolescence : de la délinquance cachée et de la délinquance apparente. *Annales de Vaucresson*, 14, 15-50.

LeBlanc, M., Girard, S. Kaspi, N., Lanctot, N. & Langelier, S. (1995). *Les adolescents en difficulté des années 1990*. Rapport No. 3 : Adolescents protégés et jeunes contrevenants sous une ordonnance de la Chambre de la jeunesse de Montréal en 1992- 1993. Montréal : École de Psychoéducation, Groupe de recherche sur les adolescents en difficulté, Université de Montréal.

- Levi Strauss, C. (1961). *Race et Histoire*. Paris : Unesco Ed. Gonthier.
- Lieberman, M., Doyle, A. B. & Markiewicz, D.(1999). Developmental patterns in security of attachment to mother and father in late childhood and early adolescence: Associations with peer relations. *Child Development*, 70, 202-213.
- Loeber, R. & Dishion, T.J. (1983). Predictor male delinquency: a review. *Psychological Bulletin*, 94, 68-99.
- Loeber, R. (1990). Development and risks factors of juvenile antisocial behavior and delinquency. *Clinical Review*, 10, 1-41.
- Lunden, W.A. (1964). *Statistic on delinquents and delinquency*. Springfield : Thomas.
- Maccoby, E. E. & Martin, J. A. (1983). Socialization in the context of the family: Parent-child–interaction. Dans E. M. Hetherington (Ed.), *Handbook of child psychology, Vol. 4: Socialization, Personality and Social Development* (pp.1-101). New York: Wiley.
- Marcia, J. (1976). *Studies in Ego identity*. Vancouver : Simon Fraser University.
- Mawson, A. R. (1987). *Transcient criminality : A model of stress-induced crime*. New York: Praeger.
- Miljkovitch, R. (2001). *L'attachement au cours de la vie*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Miljkovitch, R. (1998). *Les modèles internes opérants : Construction, transmission et évolution*. Manuscrit non publié. Universités de Lausanne et de Paris XIII.
- Miller P. J & Goodnow J. J. (1995). Cultural Practices: Toward an integration of culture and development. *New Directions for Child Development*, No 67. San Fransisco: Jossey-Bass.
- Moffit, T.E. (1993). Adolescence-limited and life-course persistent antisocial behavior : A developmental taxonomy. *Psychological Review*, 100, 674-701.
- Moffit, T.E. (1997). Adolescence-limited and life-course-persistent antisocial behavior: A developmental theory. *Advances in Criminological Theory*, 7, 11-54.

- Morval, M.V.G. (1985). *Psychologie de la famille*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Mucchielli, L. (2001). *Transformation de la famille et délinquance juvénile. Problèmes politiques et sociaux, 860*. Paris : La documentation française.
- Nadeau, L. (1988). Faut-il mentir pour guérir ? La crise paradigmatique dans le champ de l'alcoolisme. Dans P. Brisson (Ed.), *L'usage des drogues et la toxicomanie* (pp.185-204). Montréal : Gaëtan Morin éditeur.
- Noller, P. & Callan, V.J. (1990). Adolescents' perception of the nature of their communication with parents. *Journal of Youth and Adolescence, 19*, 349-360.
- Normandeau, A. & Douyon, E. (1995). *Justice et communautés culturelles*. Montréal : Méridien.
- O'Connor, T.G., Herherington, E.M. & Clingempeel, W.G. (1997). Systems and bidirectionnal influences in families. *Journal of Social and Personal Relationships, 14*, 491-504.
- O'Donnell, J., Hawkins, J. D. & Abbott, R. D. (1995). Predicting serious delinquency and substance use among aggressive boys. *Journal of Consulting and Clinical Psychology, 63*, 529- 537.
- Offer, D., Ostrov, E. & Howard, K.I. (1981). *The adolescent : A psychological self-portrait*. New York : Basic Books.
- Ollivier, E. (1988). Stratégies paradoxales des migrants et dimensions paradoxales de l'éducation interculturelle. Dans Fernand Ouellet (Ed.), *Pluralisme et école* (pp.85-106). Québec : Institut québécois de recherche sur la culture.
- Organisation Mondiale de la Santé (1993). *CIM-10 : Classification internationale des troubles mentaux et des troubles du comportement*. Traduction de ICD-10 : classification of mental and behavioural disorders : clinical descriptions and diagnostic guidelines. Genève, Paris : Masson.
- Ouellet, F. & Pagé, M. (1991). *Pluriethnicité, éducation et société : construire un espace commun*. Institut de recherche sur la culture. Québec : Les Presses de l'Université Laval.

- Ouellet, F. (1988). *Pluralisme et École: jalons pour une approche critique de la formation interculturelle des éducateurs*. Québec: Institut québécois de recherche sur la culture.
- Pagé, M. (1991). Intégration, identité ethnique et cohésion sociale. Dans F. Ouellet & M. Pagé. *Pluriethnicité, éducation et société : construire un espace commun* (pp.119-153). Institut de recherche sur la culture. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Parent, S. & Saucier, J-F. (1999). La théorie de l'attachement. Dans E. Habimana, L. S. Éthier, D. Petot, & M.Tousignant (Eds.), *Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent*, (pp.33-46). Montréal: Gaëtan Morin Éditeur.
- Parker, G. (1990). The parental bonding instrument. *Social Psychiatry and Psychiatric Epidemiology*, 25, 281-282.
- Parker, G., Tupling, H. & Brown, I.B. (1979). A parental bonding instrument. *British Journal of Medical Psychology*, 52, 1-10.
- Patterson, G. R. & Yoerger, K. (1993). Developmental models for delinquent behavior. Dans S. Hodgins (Ed.), *Crime and Mental Disorders*, (pp.140-172). Newbury Park, CA : Sage.
- Patterson, G. R. & Yoerger, K. (1997). A developmental models for late-onset delinquency. Dans D .W. Osgood (Ed.), *Nebraska symposium on motivation, vol. 44 : Motivation and Delinquency*, (pp.119-177). Lincoln, NE : University of Nebraska Press
- Patterson, G.R. & Stouthamer-Loeber, M. (1984). The corelation of family management practices and delinquency. *Child Development*, 55, 1299-1307.
- Patterson, G.R. (1982). *The coercive family process*. Eugene: Castalia Press.
- Patterson, G.R., Reid, J.B. & Dishion, T.J. (1992). *Antisocial boys*. Eugene, OR : Castalia.
- Patton, L.H. (1995). Adolescent substance abuse : Risk factors and protective factors. *Pediatric Clinics of North America*, 42, 283-293.

- Pierre-Jacques, C. (1985). *Les jeunes Haïtiens de la seconde génération : adaptation psycho-sociale*. Rapport de recherche no 16. Montréal : Centre de recherches caraïbe de l'Université de Montréal.
- Pigeon D. (1991). *Adolescences délinquantes. Sens et contre-sens, impasses et issues*. Fribourg, Suisse : Editions DelVal.
- Plomin, R., De Fries, J.C., Mc Cleary, G.E. & Rutter, M. (1997). *Behavioral Genetics, First edition*. San Francisco : Freeman.
- Plomin, R., Reiss, D., Hetherington, E.M. et Howe, G.W. (1994). Nature and nurture: Genetic contributions to measures of the family. *Developmental Psychology*, 30, 32-43.
- Plomin, R., Rende, R, D.D. & Rutter, M. (1991). Quantitative genetics and developmental psychopathology. In D. Cichetti & Toth (Eds.). *Rochester symposium on developmental psychopathology, Vol. 2: Internalizing and externalizing expressions of dysfunction*, (pp.155-202). Hillsdale, NJ: Erlbaum.
- Pomerleau, A., Malcuit, G. & Sabatier, C. (1991). Child rearing practices and parental beliefs in three cultural groups of Montreal: Quebecois, Vietnamese, Haitian. Dans M.H. Bornstein (Ed), *Cultural approaches to parenting* (pp. 45-68). Hilldale, NJ : Lawrence Erlbaum Associates.
- Provost, M & Tremblay, R.E. (1991). *Famille, Inadaptation et Intervention*. Nancy, France : Les Presses Universitaires de Nancy.
- Pulkinnen, L. & Tremblay, R.E (1992). Patterns of boys social adjustment in two cultures and at different ages : longitudinal perspective. *International Journal of Behavioral Development*, 15, 527-553.
- Qasem, F.S., Mustafa, A.A., Kazem, N.A. & Shah, N.M. (1998). Attitudes of Kuwaiti parents toward physical punishment of children. *Child Abuse and Neglect*, 22, 1189-1202.
- Quay, H. C. (1993). The psychobiology of undersocialized aggressive conduct disorder: A theoretical perspective. *Development and Psychopathology* , 5, 165-180.
- Rice, K. G. (1990). Attachment in adolescence : A narrative and meta-analytic review. *Journal of Youth and Adolescence*, 19..

- Rollins, D. G & Thomas, D. I. (1979). Parental support, power and control technics in the socialization of children. Dans W. Burr, R. Hill, I. Nye & I. Reiss (Eds.), *Contemporary theories about the family* (pp. 317-364). New York : Free Press.
- Rutter, M. & Smith, D.J. (1995). *Psychosocial disorders in young people*. Ontario, Can. : Wiley & sons Ltd.
- Rutter, M. (1996). Genetics and Antisocial behavior. In G. R. Bock & J.A. Goode (Eds.), *Genetics of criminal and antisocial behaviour* (CIBA Foundation Symposium 194). Chichester, United Kingdom: John Wiley.
- Rutter, M., Giller, H. & Hagel, A. (1998). *Antisocial behavior in young people*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Saint-Jacques, M-C., Drapeau, S. & Cloutier, R. (2000). La prévention des problèmes d'adaptation chez les familles séparées ou recomposées. Dans C. Gagnon et F. Vitaro (Eds.) *Prévention des problèmes d'adaptation. Tome 1 : Les troubles internalisés*. Sainte-Foy : Les Presses de l'Université du Québec.
- Santé Québec (1993). *Enquête québécoise sur la santé mentale des jeunes. Prévalence des troubles mentaux et utilisation des services*. Montréal : Hôpital Rivière-des- Prairies
- Sellin, T. (1984). *Conflits de culture et criminalité*. Paris : Pedone.
- Shulman, S., Elicker, J. & Sroufe, L.A. (1994). Stages of friendships growth in preadolescent as related to attachment theory. *Journal of Social and Personal Relationships*, 11, 341-361.
- Smetana, J. G. (1994). Parenting styles and beliefs about parental authority. In J.G. Smetana (Ed.), *Beliefs about parenting: Origins and developmental implications*. New Directions for Child Development, 66. San Fransisco : Jossey-Bass.
- Snyder, J., Schrepferman, L. & St.Peter, C. (1997). Origins of antisocial behavior. *Behavior Modification*, 21, 187-215.

- Soucy, N. & Larose, S. (2000). Attachment and control in family and mentoring contexts as determinants of adolescent adjustment to college. *Journal of Family Psychology, 14*, 125-143.
- Steinberg, L. (1987). Familial factors in delinquency : A developmental perspective. *Journal of Adolescent Research, 2*, 255-268.
- Steinberg, L., Mounts, N., Lamborn, S. & Dornbush, S.M (1991). Authoritative parenting and adolescent development across various ecological niches. *Journal of Research on Adolescence. 1*, 19-36.
- Terkelsen, K.G. (1980). Toward a theory of the family life cycle. In E Carter & M. McGodrick (Eds), *The family life cycle: A framework for family therapy*. New York: Gardner Press.
- Tessier, R., Tarabulsy, G. M., Larin, S., Laganière, J., Gagnon, M. F. & Trahan, J. (2002). A home based description of attachment in physically disabled infants. *Social Development, 11*, 147-165.
- Tildesley, E. A., Hops, H., Ary, D. & Andrews J. A. (1995). Multitrait-multimethod model of adolescent deviance, drug use, academic and sexual behaviors. *Journal of Psychopathology and Behavioral Assessment, 17*, 185-215.
- Tremblay R. E (1985). *Le traitement des adolescents délinquants : perspectives et prospectives internationales*. Paris : Fleurus.
- Tremblay, R. E. (1990). Reproduction sociale de l'inadaptation : le cas des comportements agressifs et antisociaux. Dans M. Provost et R. E. Tremblay (Eds.), *Famille : inadaptation et intervention* (pp.107-140). Nancy : Agence d'Arc.
- Van den Oord, E. J. C, Boomsma, D. L. & Verhulst, F. C. (2000). A study of genetic and environmental effects on the co-occurrence of problem behaviors in three-year-old twins. *Journal of Abnormal Psychology, 109*, 360-372.
- Van den Oord, E. J. C. & Rowe, D. C. (1998). An examination of genotype-environment interactions for academic achievement in an US national longitudinal survey. *Intelligence, 25*, 205-228.

- Van Ijzendoorn, M. (1992). Intergenerational transmission of parenting : A review of studies in nonclinical populations. *Developmental Review*, 12, 76-99.
- Van Ijzendoorn, M. H. & Kroonenberg, P. M. (1988). Cross-cultural patterns of attachment : A meta-analysis of strange situation. *Child Development*, 59, 147-156.
- Van Ijzendoorn, M. H. (1997) Attachment, emergent morality, aggression : Toward a developmental socio emotional model of antisocial behavior. *International Journal of Behavioral Development*, 21, 703-727.
- Vazsonyi, A. T. & Flannery, D. J. (1997). Early adolescent delinquent behaviors : Associations with family and school domains. *Journal of Early Adolescence*, 17, 271-293.
- Vitaro, F., Tremblay, R. E., Kerr, M., Pagani, L . & Bulowski, W. (1997). Disruptiveness, friends' characteristics, and delinquency in early adolescence. A test of two competing models of development. *Child development*, 68, 676-689.
- Wallet, J.-W. (1994). Styles éducatifs familiaux et adolescents en Algérie et en France. *Enfance*, 1, 95-103.
- Waters, D.B. & Lawrence, E.C. (1993). *Competence, courage, and change: An approach to family therapy*. New York : Norton.
- Wilbanks, W. (1987) *The myth of a racist criminal justice system*. California : Brook/Cole.
- Windle, M., Barnes, G. M. & Welte, J. (1989). Causal models of adolescent substance use: An examination of gender differences using distribution-free estimators. *Journal of Personality and Social Psychology*, 56, 132-142.
- Wolfgang , M. E, Figlio, R. M. & Sellin, J.T.(1972). *Delinquency in a birth cohort*. Chicago, IL : University of Chicago Press.
- Wolfgang, M. E & Cohen, B. (1970). *Crime and race: Conceptions and misconceptions* , New York : Institute of Human Relations Press.
- Wolin , S. J. & Benett, L. A (1984). Family rituals. *Family Process*, 23, 401-420.

- Yeats, E.L (1979). *Family rites of passage : A study of ritual and the school entry transition in five Healthy families*. Thèse de doctorat non-publiée. University of Massachussets, United States.
- Youniss, J. & Smollar, J. (1985). *Adolescent relations with mother, father and friends*. Chicago : University of Chicago Press.
- Youniss, J. (1994). Rearing children for society. In J.G. Smetana (Ed.), *Beliefs about parenting: Origins and developmental implications*. New Direction for Child Development, no 66. San Fransisco: Jossey Bass.
- Zimmerman, P. & Crossmann, K.E. (1997). Attachment and adaptation in adolescence. In W. Koops, J. B. Hoeksma & D. C. van den Boom (Eds.), *Development interaction and attachment : Traditional and non-traditional approaches* (pp. 271-280). Amsterdam : North-Holland.
- Zimmermann, P. (2000). L'attachement à l'adolescence : Mesure, développement et adaptation. Dans G. M. Tarabulsy, S. Larose, D. R. Pederson & G. Moran (Eds.). *Attachement et développement : Les rôles des premières relations dans le développement humain* (pp181-204). Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.
- Zoccolillo, M. & Huard (1999). Le trouble des conduites. Dans E. Habimana, L.S. Ethier, D. Petot & M. Tousignant (Eds), *Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent. Approche intégrative*. Montréal : Gaetan Morin Editeur.

Annexes

Questionnaire sur les relations parentales

Questionnaire sur les relations parentales.
Québec 2001

Ce questionnaire a été composé par une équipe de recherche de l'Université de Montréal. Le questionnaire vise à mieux connaître la façon dont les jeunes vivent leurs relations avec leurs parents. Tu es libre de répondre. Ta collaboration est très précieuse car elle nous permettra de mieux savoir ce que les jeunes pensent et comment ils vivent les relations avec chacun de leurs parents.

Ce questionnaire est **strictement confidentiel**. Tes réponses ne seront connues de personne. Personne de l'école ou de ta famille ne sera au courant de ce que tu as écrit. Tu peux donc indiquer franchement ce que tu penses et ce que tu fais réellement.

Si tu te trompes, tu peux changer ta réponse en l'effaçant ou en la barrant. Si tu ne comprends pas une question, tu n'as qu'à lever la main, quelqu'un viendra te répondre.

Nous te remercions beaucoup de ta collaboration.

1. Quel est ton âge: ans mois
2. Sexe (cocher): () féminin
() masculin
3. Dans quelle classe es-tu (indiquer):.....
4. Lieu de naissance des parents (cocher une réponse ou indiquer où ils sont nés)?
Père: () Québec () Autre pays, lequel:.....
Mère: () Québec () Autre pays, lequel:.....
5. Est-ce que tes parents sont (cocher la bonne réponse):
() mariés
() séparés ou divorcés
() autre (spécifie).....
6. Actuellement, avec quel(s) adulte(s) habites-tu (encercler une seule réponse)?
- | | |
|-----------------------------|-------------------------------|
| 1) père et mère | 5) père et nouvelle conjointe |
| 2) mère seulement | 6) mère décédée |
| 3) père seulement | 7) père décédé |
| 4) mère et nouveau conjoint | 8) autre (spécifie):..... |
- SI TES PARENTS SONT SÉPARÉS OU DIVORCÉS, réponds aux questions 7, 8 et 9
SI TES PARENTS VIVENT ENSEMBLE, passe à la question 10
7. Depuis combien de temps sont-ils séparés?..... ans
8. Est-ce que tu vois encore le parent avec lequel tu n'habites plus (cocher)?
() oui () non
9. Si tu le (la) vois encore, combien de fois tu le (la) rencontres (réponds à l'une OU l'autre):
dans un mois: OU une année:
10. Combien as-tu de frère(s)?de demi-frère(s)?
Combien as-tu de soeur(s)?de demi-soeur(s)?.....
(si tu n'as aucun frère ou aucune soeur: écris 0).
11. Quel est ton rang dans la famille? (encercler)
- | | |
|---------------|--------------------------|
| 1) 1er enfant | 5) 5e enfant |
| 2) 2e enfant | 6) 6e enfant |
| 3) 3e enfant | 7) 7e enfant |
| 4) 4e enfant | 8) jumeau/jumelle: |

12. Ton père travaille-t-il? (encercler)
- 1) oui, à temps plein
 - 2) oui, à temps partiel
 - 3) non, il est au chômage
 - 4) non, il est invalide
 - 5) non, il est à la retraite
 - 6) mon père reste à la maison
 - 7) mon père est décédé

13. Quel est l'emploi de ton père?
- S'il a plus d'un emploi, indique celui auquel il consacre le plus de temps.
 - Si tu ne connais pas exactement son emploi, décris le mieux possible ce qu'il fait.
 - S'il est sans emploi, à sa retraite ou décédé, indique ce qu'il faisait avant.

EXEMPLES: Emploi: opérateur de presse d'imprimerie
 vendeur d'assurances

Emploi:

14. Jusqu'où ton père a-t-il été à l'école? (encercler **une seule réponse**):
- | | |
|-------------------------------|-------------------------------------|
| 1) études primaires terminées | 4) secondaire terminé |
| 2) secondaire 1 (7ème année) | 5) cégep ou cours classique terminé |
| 3) secondaire 3 (9ème année) | 6) études universitaires terminées |

15. Ta mère travaille-t-elle? (encercler)
- 1) oui, à temps plein
 - 2) oui, à temps partiel
 - 3) non, elle est au chômage
 - 4) non, elle est invalide
 - 5) non, elle est à la retraite
 - 6) ma mère reste à la maison
 - 7) ma mère est décédée

16. Quel est l'emploi de ta mère?
- Si elle a plus d'un emploi, indique celui auquel elle consacre le plus de temps.
 - Si tu ne connais pas exactement son emploi, décris le mieux possible ce qu'elle fait.
 - Si elle est sans emploi, à sa retraite ou décédée, indique ce qu'elle faisait avant.

EXEMPLES: Emploi: vendeuse dans un grand magasin à rayons
 gérante de banque

Emploi:

17. Jusqu'où ta mère a-t-elle été à l'école (coche **une seule réponse**):
- | | |
|-------------------------------|-------------------------------------|
| 1) études primaires terminées | 4) secondaire terminé |
| 2) secondaire 1 (7ème année) | 5) cégep ou cours classique terminé |
| 3) secondaire 3 (9ème année) | 6) études universitaires terminées |

- A. Cette partie du questionnaire te demande de parler des relations avec ta mère.
Lis chacune des phrases et encercle le numéro qui montre à quel point cette phrase correspond à ce que tu vis (à quel point cette phrase est vraie pour toi):

		pas du tout	parfois	souvent	toujours
1]	Ma mère aime discuter des choses avec moi.....	1	2	3	4
2]	Elle ne comprend pas ce dont j'ai besoin.....	1	2	3	4
3]	Elle me fait sentir que je suis de trop.....	1	2	3	4
4]	Elle m'exprime son affection.....	1	2	3	4
5]	Elle m'aide à me sentir mieux quand j'ai des problèmes	1	2	3	4
6]	Ma mère semble froide avec moi.....	1	2	3	4
7]	Si elle voit que quelque chose ne va pas, elle me demande de lui en parler.....	1	2	3	4
8]	Elle ne me fait pas de compliments.....	1	2	3	4
9]	Je pense que je suis une cause d'ennui pour elle.....	1	2	3	4
10]	Elle paraît comprendre mes problèmes et mes inquiétudes.....	1	2	3	4
11]	Ma mère me parle avec une voix chaleureuse et amicale.....	1	2	3	4
12]	Elle ne m'aide pas autant que j'en ai besoin.....	1	2	3	4
13]	Je trouve que ma mère est injuste avec moi.....	1	2	3	4
14]	Elle me sourit souvent.....	1	2	3	4
15]	Elle est affectueuse envers moi.....	1	2	3	4
16]	Ma mère ne me parle pas beaucoup.....	1	2	3	4
17]	Je peux compter sur elle lorsque j'en ai besoin.....	1	2	3	4

B. CONFLITS. Comme tu sais, il arrive à la plupart des adolescents d'avoir des discussions, des chicanes, des conflits, avec les parents. Voici une série de questions qui peuvent faire l'objet de conflits entre parents et adolescents. Peux-tu dire si ta mère te critique, te formule des reproches, te fait des remarques désagréables sur chacune de ces questions et si cela arrive:

1. jamais, 2. rarement, 3. quelquefois, 4. souvent (encercle ta réponse)

Peux-tu également dire si ces conflits te dérangent (te frustrent, te font mal) parce que cela revient souvent ou que ta mère crie, dit des mots blessants ou te menace. Peux-tu dire si cela te dérange:

1. pas du tout, 2. un peu, 3. assez bien, 4. beaucoup (encercle ta réponse)

	Est-ce que cela arrive				Cela me dérange, me frustre			
	jamais	rarement	quelquefois	souvent	pas du tout	un peu	assez bien	beaucoup
1] les tâches domestiques	1	2	3	4	1	2	3	4
2] l'apparence (vêtements, coiffure)	1	2	3	4	1	2	3	4
3] l'argent	1	2	3	4	1	2	3	4
4] les résultats scolaires	1	2	3	4	1	2	3	4
5] ton comportement à l'école	1	2	3	4	1	2	3	4
6] les heures de sortie	1	2	3	4	1	2	3	4
7] la fréquentation des amis	1	2	3	4	1	2	3	4
8] la consommation d'alcool	1	2	3	4	1	2	3	4
9] la consommation de drogues	1	2	3	4	1	2	3	4
10] la cigarette	1	2	3	4	1	2	3	4
11] mon "chum", ma "blonde"	1	2	3	4	1	2	3	4
12] les relations entre frères et soeurs	1	2	3	4	1	2	3	4
13] l'utilisation du téléphone	1	2	3	4	1	2	3	4
14] autre source de conflits laquelle?	1	2	3	4	1	2	3	4

C: Voici une série de choses que certaines mères acceptent alors que d'autres ne l'acceptent pas.
Peux-tu lire les phrases suivantes et encercler un chiffre selon que :

	jamais	parfois	souvent	toujours
1 – Ta mère n'accepte jamais cela				
2 – Elle accepte parfois cela.				
3 – Elle accepte souvent cela.				
4 – Elle accepte toujours cela.				
1] Rentrer tard les fins de semaine (après minuit).....	1	2	3	4
2] Recevoir les ami(e)s à la maison quand mes parents n'y sont pas.....	1	2	3	4
3] Boire de la bière ou du vin avec des ami(e)s.....	1	2	3	4
4] Recevoir des ami(e)s à la maison quand mes parents y sont.....	1	2	3	4
5] Coucher chez un(e) ami(e) (de même sexe que toi).....	1	2	3	4
6] Me lever tard le samedi ou le dimanche (après midi).....	1	2	3	4
7] Recevoir à la maison des ami(e)s de l'autre sexe.....	1	2	3	4
8] Faire un party avec les ami(e)s à la maison.....	1	2	3	4

D – Cette partie du questionnaire te demande de parler des relations avec ta mère. Lis chacune des phrases et encercle le numéro qui montre à quel point cette phrase correspond à ce que tu vis (à quel point cette phrase est vraie pour toi)

	pas du tout	parfois	souvent	tout à fait
1 = cela ne correspond pas du tout				
2 = cela correspond parfois.				
3 = cela correspond souvent				
4 = cela correspond tout à fait				
1] Je parle à ma mère de mes goûts et de mes intérêts.....	1	2	3	4
2] Ma mère m'écoute quand je lui parle.....	1	2	3	4
3] Il y a plusieurs questions que j'évite de discuter avec ma mère.....	1	2	3	4
4] Ma mère s'intéresse à ce que je lui dis.....	1	2	3	4
5] Je parle à ma mère de mes sentiments et de mes émotions.....	1	2	3	4
6] Ma mère essaie de comprendre mon point de vue.....	1	2	3	4
7] Quand je lui pose des questions, ma mère me répond franchement.....	1	2	3	4

8) Ma mère prend du temps pour discuter seule avec moi.....	1	2	3	4
9) Je parle à ma mère de questions qui concernent la sexualité.....	1	2	3	4
10) Quand quelque chose me dérange, je n'en parle pas avec ma mère.....	1	2	3	4
11) Je parle de mes problèmes et de mes préoccupations personnelles à ma mère.....	1	2	3	4

E – Les questions suivantes cherchent à savoir si ta mère fixe des règles, supervise ton travail scolaire, et sait avec qui tu te tiens en dehors de la maison. Réponds en encerclant un des chiffres suivants :

1 = pas du tout
2 = parfois
3 = souvent
4 = tout à fait

	pas du tout	parfois	souvent	tout à fait
1) J'ai besoin de l'autorisation de ma mère pour sortir le soir durant les jours d'école.....	1	2	3	4
2) Ma mère fixe des règles et veut que je les respecte.....	1	2	3	4
3) Ma mère sait comment je me comporte à l'école.....	1	2	3	4
4) Quand je sors tard, je dois dire à ma mère avec qui je sors.....	1	2	3	4
5) Ma mère veut que je fasse mes travaux scolaires chaque jour.....	1	2	3	4
6) Ma mère fixe des règles pour l'usage de la cigarette.....	1	2	3	4
7) Je dois demander l'autorisation à ma mère avant de planifier une sortie avec mes amis le samedi soir.....	1	2	3	4
8) Ma mère impose des règles pour les tâches domestiques.....	1	2	3	4
9) Ma mère est au courant de mes résultats scolaires.....	1	2	3	4
10) Ma mère vérifie régulièrement si mes travaux d'école sont faits....	1	2	3	4
11) Quand je reste tard dehors, ma mère veut que je téléphone.....	1	2	3	4
12) Ma mère m'interdit de boire de l'alcool (bière ou vin).....	1	2	3	4

F – Peux-tu dire si ta mère agit avec toi de la façon suivante et si cela correspond à un des chiffres suivants.
Réponds en encerclant un seul chiffre.

- 1 = cela ne correspond pas du tout à ce qu'elle fait
2 = cela correspond un peu à ce qu'elle fait.
3 = cela correspond assez bien à ce qu'elle fait
4 = cela correspond tout à fait à ce qu'elle fait.

	pas du tout	un peu	assez bien	tout à fait
1] Il arrive que ma mère me punisse en m'interdisant de faire des choses que j'aime.....	1	2	3	4
2] Ma mère se met en colère quand je ne fais pas ce qu'elle veut.....	1	2	3	4
3] Quand j'ai un faible résultat à mon bulletin, ma mère cherche à comprendre pourquoi.....	1	2	3	4
4]] Même si j'ai fais quelque chose de mal, ma mère ne me dit rien.....	1	2	3	4
5] Il arrive que ma mère me crie après très fortement.....	1	2	3	4
6] Il arrive que ma mère me punisse en me faisant faire des travaux supplémentaires	1	2	3	4
7] Quand ma mère a un problème avec moi, elle m'en parle pour trouver une solution.....	1	2	3	4
8] Il arrive que ma mère me menace.....	1	2	3	4
9] Ma mère ne me punit pas même quand je ne respecte pas les règles.....	1	2	3	4
10] Quand ma mère n'est pas contente de moi ou de mon comportement, elle m'explique pourquoi.....	1	2	3	4
11] Ma mère ne me fait pas de reproche quand j'ai de moins bons résultats scolaires.....	1	2	3	4
12] Quand je fais des choses graves, il arrive que ma mère me frappe.....	1	2	3	4
13] Ma mère me punit si mes résultats scolaires sont trop faibles.....	1	2	3	4

G. Cette partie du questionnaire te demande de parler des relations avec ton père.

Lis chacune des phrases et **encercle le numéro** qui montre à quel point, cette phrase correspond à ce que tu vis (à quel point cette phrase est vraie pour toi):

		pas du tout	parfois	souvent	toujours
	1 = Cela ne correspond pas du tout				
	2 = Cela correspond parfois				
	3 = Cela correspond souvent				
	4 = Cela correspond tout à fait				
1]	Mon père aime discuter des choses avec moi.....	1	2	3	4
2]	Il ne comprend pas ce dont j'ai besoin.....	1	2	3	4
3]	Il me fait sentir que je suis de trop.....	1	2	3	4
4]	Il m'exprime son affection.....	1	2	3	4
5]	Il m'aide à me sentir mieux quand j'ai des problèmes	1	2	3	4
6]	Mon père semble froid avec moi.....	1	2	3	4
7]	Si il voit que quelque chose ne va pas, il me demande de lui en parler.....	1	2	3	4
8]	Il ne me fait pas de compliments.....	1	2	3	4
9]	Je pense que je suis une cause d'ennui pour lui.....	1	2	3	4
10]	Il paraît comprendre mes problèmes et mes inquiétudes.....	1	2	3	4
11]	Mon père me parle avec une voix chaleureuse et amicale.....	1	2	3	4
12]	Il ne m'aide pas autant que j'en ai besoin.....	1	2	3	4
13]	Je trouve que mon père est injuste avec moi.....	1	2	3	4
14]	Il me sourit souvent.....	1	2	3	4
15]	Il est affectueux envers moi.....	1	2	3	4
16]	Mon père ne me parle pas beaucoup.....	1	2	3	4
17]	Je peux compter sur lui lorsque j'en ai besoin.....	1	2	3	4

H - Comme tu sais, il arrive à la plupart des adolescents d'avoir des discussions, des chicanes, des conflits, avec les parents. Voici une série de questions qui peuvent faire l'objet de conflits entre parents et adolescents. Peux-tu dire si ton père te critique, te formule des reproches, te fait des remarques désagréables sur chacune de ces questions et si cela arrive:

1. jamais, 2. rarement, 3. quelquefois, 4. souvent (encercle ta réponse)

Peux-tu également dire si ces conflits te dérangent (te frustrent, te font mal) parce que cela revient souvent ou que ton père crie, dit des mots blessants ou te menace. Peux-tu dire si cela te dérange:

1. pas du tout, 2. un peu, 3. assez bien, 4. beaucoup (encercle ta réponse)

	Est-ce que cela arrive				Cela me dérange, me frustre			
	jamais	rarement	quelquefois	souvent	pas du tout	un peu	assez bien	beaucoup
1] les tâches domestiques	1	2	3	4	1	2	3	4
2] l'apparence (vêtements, coiffure...)	1	2	3	4	1	2	3	4
3] l'argent	1	2	3	4	1	2	3	4
4] les résultats scolaires	1	2	3	4	1	2	3	4
5] ton comportement à l'école	1	2	3	4	1	2	3	4
6] les heures de sortie	1	2	3	4	1	2	3	4
7] la fréquentation des amis	1	2	3	4	1	2	3	4
8] la consommation d'alcool	1	2	3	4	1	2	3	4
9] la consommation de drogues	1	2	3	4	1	2	3	4
10] la cigarette	1	2	3	4	1	2	3	4
11] mon "chum", ma "blonde"	1	2	3	4	1	2	3	4
12] les relations entre frères et soeurs	1	2	3	4	1	2	3	4
13] l'utilisation du téléphone	1	2	3	4	1	2	3	4
14] autre source de conflits laquelle?	1	2	3	4	1	2	3	4

I. Voici une série de choses que certains pères acceptent alors que d'autres ne l'acceptent pas.
Peux-tu lire les phrases suivantes et **encercler un chiffre** selon que :

	jama	parfois	souvent	toujours
1 – Ton père n'accepte jama s cela				
2 – Il accepte parfois cela.				
3 – Il accepte souvent cela.				
4 – Il accepte toujours cela.				
1] Rentrer tard les fins de semaine (après minuit)	1	2	3	4
2] Recevoir des ami(e)s à la maison quand mes parents y sont...	1	2	3	4
3] Coucher chez un(e) ami(e) (de même sexe que toi).....	1	2	3	4
4] Recevoir les ami(e)s à la maison quand mes parents n'y sont pas.	1	2	3	4
5] Recevoir à la maison des ami(e)s de l'autre sexe.	1	2	3	4
6] Boire de la bière ou du vin avec des ami(e)s.....	1	2	3	4
7] Me lever tard le samedi ou le dimanche (après midi).....	1	2	3	4
8] Faire un party avec les ami(e)s à la maison.....	1	2	3	4

J - Cette partie du questionnaire te demande de parler des relations avec **ton père**. Lis chacune des phrases **et encercle le numéro** qui montre à quel point cette phrase correspond à ce que tu vis (à quel point cette phrase est vraie pour toi)

	pas du tout	parfois	souvent	tout à fait
1 = cela ne correspond pas du tout				
2 = cela correspond parfois .				
3 = cela correspond souvent				
4 = cela correspond tout à fait				
1] Je parle à mon père de mes goûts et de mes intérêts.....	1	2	3	4
2] Mon père m'écoute quand je lui parle.....	1	2	3	4
3] Il y a plusieurs questions que j'évite de discuter avec mon père.....	1	2	3	4
4] Mon père s'intéresse à ce que je lui dis.....	1	2	3	4
5] Je parle à mon père de mes sentiments et de mes émotions....	1	2	3	4
6] Mon père essaie de comprendre mon point de vue.....	1	2	3	4
7] Quand je lui pose des questions, mon père me répond franchement.....	1	2	3	4

8] Mon père prend du temps pour discuter seul avec moi.....	1	2	3	4
9] Je parle à mon père de questions qui concernent la sexualité.....	1	2	3	4
10] Quand quelque chose me dérange, je n'en parle pas avec mon père.....	1	2	3	4
11] Je parle de mes problèmes et de mes préoccupations personnelles à mon père.....	1	2	3	4
12] Mon père m'interdit de boire de l'alcool (bière ou vin).....	1	2	3	4

K- Les questions suivantes cherchent à savoir si **ton père** fixe des règles, supervise ton travail scolaire, et sait avec qui tu te tiens en dehors de la maison. Réponds en **encerclant un des chiffres suivants** :

1 = pas du tout

2 = parfois

3 = souvent

4 = tout à fait

	pas du tout	parfois	souvent	tout à fait
1] J'ai besoin de l'autorisation de mon père pour sortir le soir durant les jours d'école.....	1	2	3	4
2] Mon père fixe des règles et veut que je les respecte.....	1	2	3	4
3] Mon père sait comment que je me comporte à l'école.....	1	2	3	4
4] Quand je sors tard, je dois dire à mon père avec qui je sors.....	1	2	3	4
5] Mon père veut que je fasse mes travaux scolaires chaque jour.....	1	2	3	4
6] Mon père fixe des règles pour l'usage de la cigarette.....	1	2	3	4
7] Je dois demander l'autorisation à mon père avant de planifier une sortie avec mes amis le samedi soir.....	1	2	3	4
8] Mon père impose des règles pour les tâches domestiques.....	1	2	3	4
9] Mon père est au courant de mes résultats scolaires.....	1	2	3	4
10] Mon père vérifie régulièrement si mes travaux d'école sont faits....	1	2	3	4
11] Quand je reste tard dehors, mon père veut que je téléphone.....	1	2	3	4
12] Mon père m'interdit de boire de l'alcool (bière ou vin).....	1	2	3	4

L- Peux-tu dire si ton père agit avec toi de la façon suivante et si cela correspond à un des chiffres suivants.
Réponds en encerclant un seul chiffre.

	pas du tout	un peu	assez bien	tout à fait
1 = cela ne correspond pas du tout à ce qu'il fait				
2 = cela correspond un peu à ce qu'il fait.				
3 = cela correspond assez bien à ce qu'il fait				
4 = cela correspond tout à fait à ce qu'il fait.				
1) Il arrive que mon père me punisse en m'interdisant de faire des choses que j'aime.....	1	2	3	4
2) Mon père se met en colère quand je ne fais pas ce qu'il veut.....	1	2	3	4
3) Quand j'ai un faible résultat à mon bulletin, mon père cherche à comprendre pourquoi.....	1	2	3	4
4)] Même si j'ai fais quelque chose de mal, mon père ne me dit rien.....	1	2	3	4
5) Il arrive que mon père me crie après très fortement.....	1	2	3	4
6) Il arrive que mon père me punisse en me faisant faire des travaux supplémentaires	1	2	3	4
7) Quand mon père a un problème avec moi, il m'en parle pour trouver une solution.....	1	2	3	4
8) Il arrive que mon père me menace.....	1	2	3	4
9) Mon père ne me punit pas même quand je ne respecte pas les règles.....	1	2	3	4
10) Quand mon père n'est pas content de moi ou de mon comportement, il m'explique pourquoi.....	1	2	3	4
11) Mon père ne me fait pas de reproche quand j'ai de moins bons résultats scolaires.....	1	2	3	4
12) Quand je fais des choses graves, il arrive que mon père me frappe.....	1	2	3	4
13) Mon père me punit si mes résultats scolaires sont trop faibles.....	1	2	3	4

M- Pourrais-tu dire si, au cours de la dernière semaine, tu as éprouvé les choses suivantes :

1 = jamais 2 = de temps en temps 3 = assez souvent 4 = très souvent

	Jamais	De temps en temps	Assez souvent	Très souvent
1. Je me suis senti(e) tendu(e) ou sous pression.....	1	2	3	4
2. Je me suis senti(e) désespéré(e) en pensant à l'avenir.....	1	2	3	4
3. Je me suis laissé(e) emporter contre quelqu'un ou quelque chose.....	1	2	3	4
4. J'ai eu des blancs de mémoire.....	1	2	3	4
5. J'ai ressenti des peurs ou des craintes.....	1	2	3	4
6. Je me suis senti(e) seul(e).....	1	2	3	4
7. Je me suis senti (e) négatif(ve) envers les autres.....	1	2	3	4
8. J'ai eu des difficultés à me souvenir des choses.....	1	2	3	4
9. Je me suis senti(e) agité(e) ou nerveux(se) intérieurement.....	1	2	3	4
10. Je me suis senti(e) découragé(e) ou j'ai eu les bleus.....	1	2	3	4
11. Je me suis senti(e) facilement contrarié(e) ou irrité(e).....	1	2	3	4
12. Je me suis senti(e) ennuyé(e) ou peu intéressé(e) par les choses.....	1	2	3	4
13. Je me suis fâché(e) pour des problèmes sans importance.....	1	2	3	4
14. J'ai pleuré facilement ou je me suis senti(e) sur le point de pleurer.....	1	2	3	4

N - Comme tu sais , il arrive que des jeunes font des mauvais coups ensemble. Est-ce qu'il t'est arrivé de faire les choses suivantes avec tes amis? Encerle le chiffre s'il t'est arrivé de faire ces choses.

- 1 = jamais
 2 = 1 ou 2 fois
 3 = plusieurs fois
 4 = souvent

Comme pour le reste du questionnaire ces réponses seront gardées strictement confidentielles, tu peux donc écrire la vérité sans crainte.

	Jamais	1 ou 2 fois	plusieurs fois	souvent
1. As-tu déjà endommagé ou détruit par exprès des objets dans des lieux publics (métro, parc, centres d'achat ..)?.....	1	2	3	4
2. As-tu pris quelque chose sans payer dans un magasin?.....	1	2	3	4
3. As-tu utilisé une arme (bâton, couteau, fusil, ...)?.....	1	2	3	4
4. As-tu fait des graffitis dans des lieux publics?.....	1	2	3	4
5. As-tu pris quelque chose de grande valeur (\$100 ou plus) qui ne t'appartenait pas?.....	1	2	3	4
6. T'es-tu battu(e) à coups de poings avec d'autres personnes?.....	1	2	3	4
7. As-tu endommagé ou détruit exprès des objets à l'école?.....	1	2	3	4
8. As-tu pris quelque chose de valeur moyenne (entre \$20 et \$100) qui ne t'appartenait pas?.....	1	2	3	4
9. As-tu déjà agressé quelqu'un physiquement?.....	1	2	3	4
10. As-tu détruit par exprès une antenne, des pneus ou d'autres parties d'une automobile?.....	1	2	3	4
11. As-tu pris quelque chose de petite valeur (moins de \$20) qui ne t'appartenait pas?.....	1	2	3	4
12. T'est-il arrivé de porter une arme sur toi (chaîne, couteau, etc.)?.....	1	2	3	4
13. As-tu pris de l'argent à la maison sans permission et sans l'intention de le rapporter?.....	1	2	3	4
14. As-tu déjà « taxé » d'autres jeunes?.....	1	2	3	4
15. As-tu déjà vendu de la drogue?.....	1	2	3	4
16. Fais-tu partie d'un groupe de jeunes (gang) qui font des mauvais coups?				

Oui.....

Non.....

O – Des jeunes de ton âge fument, boivent ou prennent de la drogue. Au cours des douze derniers mois, **encercle le chiffre** qui correspond à ta consommation.

- 1. = jamais
- 2. = quelquefois
- 3. = au moins 1 ou 2 fois par mois
- 4. = au moins 1 ou 2 fois par semaine
- 5. = tous les jours

	Jamais	quelques fois	au moins 1 ou 2 fois par mois	au moins 1 ou 2 fois par semaine	tous les jours
1. As-tu fumé la cigarette?.....	1	2	3	4	5
2. As-tu pris de la bière, du vin, ou d'autres boissons alcoolisées?.....	1	2	3	4	5
3. As-tu pris de la marijuana, du pot, des joints du haschisch ou du cannabis.....	1	2	3	4	5
4. As-tu pris des speeds, extasy ou autres stimulants?.....	1	2	3	4	5
5. As-tu pris des hallucinogènes : buvards, champignons, mescaline, PCP?.....	1	2	3	4	5

Si tu fumes plus d'une cigarette par jour, écris le nombre ici :
 (si tu ne fumes pas écris zéro)..... _____

MERCI BEAUCOUP POUR TA COLLABORATION.

NOUS T'ASSURONS UNE NOUVELLE FOIS DE LA TOTALE CONFIDENTIALITÉ
 DES RÉPONSES